

A portrait of Amadou KONÉ, a man with short dark hair, wearing a dark blue suit jacket, a white shirt, and a patterned tie. He is looking slightly to the right of the camera with a slight smile.

Amadou KONÉ

Ministre des Transports
Minister of Transport

**« Les transports sont au
cœur du développement.
Ce Secteur est transversal
à toute l'économie »**

«Transport sector is at the heart
of development. This sector is transversal to
all economies »

DOUANES IVOIRIENNES

Le scanner de Ouangolodougou inauguré
par le Secrétaire d'État auprès du Premier
Ministre en charge du Budget

IVORIAN CUSTOMS

Ouangolodougou scanner inaugurated by
the Secretary of State to the Prime Minister
office in charge of the Budget

abm CONSULT

Notre expertise à votre service

Régie - Edition - Conception - Événementiel - Cadeaux d'affaires



01 BP 6804 Abidjan 01
Office : 225 22 44 50 42
Fax : 225 22 44 11 31

E-mail : info@abm-consult.com / commercial@abm-consult.com
Site web : www.abm-consult.com

En mode « pause » !

À la veille de ces fêtes de fin d'année que je vous souhaite joyeuses et pleines de belles promesses, je vous invite à un brin de souvenance.

2015, Première édition de la Journée Nationale de Partenariat (JNP)...

Au sortir de la JNP 2015, les rôles des différents agents économiques ont été redéfinis presque de la façon suivante: les opérateurs économiques privés (regroupés au sein du Secteur Privé) sont désormais chargés de jouer un rôle prépondérant dans la création de la richesse, d'entreprendre des initiatives très productives qui doivent fournir des emplois permettant d'améliorer le niveau de vie des populations.

L'Etat, lui, dans son rôle régaliien, se doit de créer les conditions favorables à la mise en œuvre de ces initiatives.

Un bilan a été dressé. A partir d'un état des lieux des différents cadres créés. Tenant compte de leurs forces et de leurs faiblesses. Un diagnostic a été posé. Pour aboutir à la nécessité d'élaboration d'une stratégie nationale, fédérant toutes les énergies pour une meilleure coordination des actions à venir.

En outre, le financement du Secteur Privé en général et des PME en particulier, a été l'objet de tous les intérêts.

Un instrument a été proposé tenant compte des limites et insuffisances des mécanismes déjà mis en place. Pour une plus grande efficacité d'un Secteur Privé que nous souhaitons tous plus compétitif.

2016...JNP deuxième édition.

Une relecture et une appropriation du PND 2016-2020 a été faite. Un diagnostic a été réalisé. Tenant compte des forces et des faiblesses de notre économie. Une vision a été partagée. Pour aboutir à la nécessité d'élaboration d'une Stratégie Nationale de Dialogue Public Privé (SNDPP), fédérant toutes les énergies pour une meilleure coordination des actions à venir, et des pistes de solutions pour la formation, l'emploi Jeunes, l'entrepreneuriat et un meilleur encadrement de nos PME's

Tous les acteurs, Administrations Publiques (Ministères), Patronat, Chefs Consulaires, Entreprises citoyennes, Partenaires Techniques et Financiers (Groupe de la Bad et Groupe de la Banque Mondiale) se sont donnés la main et ont pris l'engagement et les dispositions afin que les résolutions de cette JNP ne restent pas lettre morte et qu'elles puissent fonder les actions pour un épanouissement harmonieux de notre économie.

2017... JNP saison 3.

L'Etat et le Secteur Privé ont pris d'autres engagements... l'un vis-à-vis de l'autre. Convaincus que c'est ensemble qu'il faudra agir par des actions concertées dans le but d'une économie plus concurrentielle.

L'Etat et le Secteur Privé se sont mis alors d'accord afin de



Par **Mariam FADIGA FOFANA**,
Secrétaire exécutif du CCESP

mettre en place des stratégies et programmes pour aider à la migration du secteur informel vers le secteur formel, faciliter sa transition vers l'économie formelle, et faire des acteurs de ce secteur, des supports de croissance et du développement économique et social.

Les acteurs du dialogue public privé ont accordé leur violon, notamment pour adopter une approche pragmatique, favoriser la simplification administrative et la transparence, se doter d'une réelle capacité de mise en application des règles, et privilégier la concertation a priori et « le travailler ensemble » entre le public et le privé.

« Pause » !!!

Après ces trois éditions, il était bon de marquer une pause.

Une pause pour jeter un regard rétrospectif sur les acquis des trois premières éditions. Une pause pour évaluer la mise en œuvre des engagements pris de part et d'autre. Une pause pour repartir de plus belle.

Une pause. Afin que le Secrétariat Exécutif du Comité de Concertation Etat Secteur Privé (SE-CCESP) fasse le point, goûtant ainsi à la lente respiration des choses qui fait apparaître le halètement quotidien comme une agitation vaine et malade. La pause nécessaire. Pas seulement sur un mode récréatif, mais aussi comme un temps qui peut se révéler très créatif. Le SE-CCESP se donne ainsi, de vrais temps pour apprécier, selon les beaux mots du philosophe Valéry, « une vacance bienfaisante, qui rend l'esprit à sa liberté propre ».

Ainsi, le CCESP pourra-t-il retrouver le chemin de la méditation qui l'entraîne bien au-delà des limites de l'espace et du temps.

« Pause » et non « close » !

Pause au niveau de la JNP. Mais le SE-CCESP n'est pas « close » pour autant...

Les diligences des derniers Conseils de Concertation (CC) et Comité Technique de Concertation (CTC) sont sur la table. Et sont suivies. Pour la bonne marche de notre économie.

Et puis, il y a les Rencontres Sectorielles (RS). Dont la cinquième édition fait focus sur le secteur du transport.

Après plusieurs mois de travaux en comité scientifique, c'est l'étape de la restitution au Ministre des transports.

Comme quoi, pas de véritable répit pour le SE-CCESP. Obligé de faire la veille, l'information, l'arbitrage, la médiation et le suivi pour une économie performante.

La gestion de la météo du dialogue Etat Secteur Privé est à ce prix.

Avec TWINS MAGAZINE comme support d'informations. TWINS 18 reste dans la même logique.

Merci de l'accueil que vous lui réserverez.

P.3	MOT DE LA DIRECTRICE DE PUBLICATION
P.4	SOMMAIRE
P.6	EDITORIAL
P.8	ACTU
P.19	TWINS EVENT
P.46	À LA RENCONTRE DE...
P.48	FOCUS SUR LE CCESP
P.54	A LA UNE
P.66	GRAND ANGLE
P.70	LUCARNE
P.72	TOUT SUR
P.76	ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
P.89	SANTÉ DE L'ECONOMIE



À LA RENCONTRE DE....

Air Côte d'Ivoire
BILAN SATISFAISANT APRÈS 6 ANS D'EXISTENCE



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

Douanes ivoiriennes
LE SCANNER DE
OUANGOLODOUGOU INAUGURÉ
PAR LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT



À LA UNE

AMADOU KONÉ, Ministre des Transports
« LE SECTEUR DES TRANSPORTS REPRÉSENTE ENVIRON
12% DU PIB »



SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

Incubateur d'Abidjan
Les activités ont démarré

P.5	FOREWORD
P.7	EDITORIAL
P.14	NEWS
P.47	MEETING WITH...
P.49	FOCUS ON CCESP
P.58	NEWS
P.68	SPOTLIGHT
P.71	LOOKING AT
P.73	ALL ABOUT
P.84	BUSINESS ENVIRONMENT
P.96	ECONOMIC HEALTH



NEWS

AMADOU KONÉ, Minister of Transport

«THE TRANSPORT SECTOR PROVIDES 12% OF GDP»



MEETING WITH...

Air Côte d'Ivoire

A SATISFACTORY RESULT AFTER 6 YEARS



BUSINESS ENVIRONMENT

Ivorian customs

A SCANNER SET AT OUANGOLODOUGOU



ECONOMIC HEALTH

Incubator of Abidjan

The activities have started



« Gnambromania »

Par Charles ZOKO SÉBÉ

Rédacteur en Chef / zokosebe@yahoo.fr
www.inspecteurgeneralzoko.ci

Gnambro : terme malinké auquel il est attribué différentes significations.

Une signification retient que « *gnan* » renvoie à visage, face et « *bro* », à main; donc la force. La combinaison de ces mots donne « *visage qui fait peur pour que tu paies* ».

Une seconde signification attribuée à ce terme la signification de « *ma main* ».

Dans tous les cas, les « *gnambros* » sont cette horde de « gros bras » qui rackettent dans les transports urbains d'Abidjan. Des personnes en conflit avec la loi. Des rabatteurs. Armés de bâtons, de poings américains, de lance-pierres, ou de « dents de caïman », une sorte de pieux pour crever les roues des véhicules, ils sont la bête noire des conducteurs de wôrô-wôrô ou de gbaka.

À l'origine, il s'agissait d'une solution pour désengorger les gares, mais les « *gnambros* » font désormais régner la terreur sur le milieu du transport en commun.

Leur toile de « mafieux » est tellement bien tissée que les « *gnambros* » *défient impunément les autorités*. A croire qu'ils semblent bénéficier d'un « sauf-conduit » qui leur donne le droit de « lourbardiser » le secteur du transport ivoirien.

Avec les « *gnambros* », nous voilà de plain-pied dans les problèmes du secteur du transport en Côte d'Ivoire... Du transport routier au transport aérien, en passant par le transport fluvial, maritime et ferroviaire. « *Gnambrotage* » tous azimuts !

De fait, le transport dans notre pays est un domaine à fort potentiel pour notre économie... Mais un domaine miné par l'indiscipline, le racket et la corruption à ciel ouvert... « *Grambrotiquement* » !

Le secteur du transport routier et plus particulièrement celui du transport privé, connaît de nombreux problèmes. Ce sont généralement des difficultés structurelles,

organisationnelles et fonctionnelles. Elles sont aussi liées au racket, à la corruption à grande échelle, à la violence, au manque d'encadrement et de contrôle des différents acteurs du secteur. Rien que de la « *gnambroterie* » !

D'un côté, l'Etat interdit. De l'autre, les démembrements du même Etat prélèvent des taxes...des fois, sans aucune prestation en contrepartie. Cacophonie « *gnambrotique* » !

Le transport fluvial n'offre guère un visage plus reluisant...

Les sociétés privées formelles se plaignent de la concurrence déloyale que leurs feraient les pinasses et les pinassiers. Ces derniers, informels, qualifiés de « wôrô-wôrô lagunaires », se disent légitimes car, non seulement répondraient à un besoin social, mais paieraient les taxes mises en place par l'Etat. Là aussi, palabres et incompréhensions « *gnambrotales* » !

Le secteur aérien présente, quant à lui, des compagnies en majorité déficitaires, des liaisons aériennes insuffisantes, des infrastructures vieillissantes et insuffisantes, et là encore, des problèmes de taxes et autres impositions à n'en point finir. Qui renchérisent les coûts du billet d'avion...Des taxes à forte odeur « *gnambrophilique* » !

Au niveau du transport ferroviaire, la dégradation avancée et la vétusté des structures, des infrastructures et des équipements (d'Abidjan à Ouagadougou puis à Niamey en passant par Bouaké) l'emportent sur la volonté des nouveaux dirigeants à faire de la performance.

De nouveaux projets de réhabilitation et d'extension ont donc été instruits... Avec des risques de « *gnambrotisation* » à l'horizon !

« *Gnambros* » par ci...« *Gnambros* » par-là ! Quel casse-tête ! ?

En perdre le nord ? Pas de si tôt et pas pour autant...

Malgré cette « *gnambrogie* », le Ministre Amadou KONE a le sommeil tranquille.

Lui, le géographe, qui, rapidement, a fait la cartographie des problèmes de son secteur. Dépistage « *gnambrographique* » !

L'homme peut également compter sur sa simplicité, sa détermination et son pragmatisme d'une part, et sur une expérience professionnelle qui lui permet d'apprécier à la fois la forme et le fond du milieu des transports en Côte d'Ivoire, d'autre part. Approche par « *gnambrotude* » !

Assainir le secteur du transport et repositionner la Côte d'Ivoire comme un hub en matière de transport dans la sous-région. Tel est l'objectif affiché dans le fond.

En un mot comme en mille, il s'agit de fermer la « *gnambrothèque* » !

Dans la forme, les rencontres, séminaires et autres ateliers ne se comptent plus, pour faire passer la vaste réforme dont le but est d'organiser et de moderniser ledit secteur afin de lui permettre de contribuer plus significativement au produit intérieur brut. « *Antignambrotiquement* » !

Dématérialisation des procédures du guichet unique, mise en place d'une prime à la casse, exigence du compteur dans les taxis, contrôle automobile par radar, vidéo-verbalisation, etc... afin que le secteur du transport apporte sa part à l'édification d'une économie performante. Que de chantiers ! De quoi développer la « *gnambrophobie* » !

TWINS 18 vous transporte dans les dédales de cette « *gnambromania* » et sur... *les traces de... Amadou Koné*. Suivons le donc...

Bonne « *gnambro* » lecture et à très bientôt !

By Charles ZOKO SEBE,
Chief editor / zokosebe@yahoo.fr
www.inspecteurgeneralzoko.ci

«Gnambromania»

“Gnambros” are a group of people with “big arms” that extort money in the sector of Abidjan urban transport. They are also known as people in conflict with the law (!?). A tout. Armed with sticks, American fists, slingshots, or “Cayman’s teeth”, a kind of sting for slashing drivers’ tyres, they are the pet peeve for the drivers of wôrô-wôrô or “gbaka”. Their mafia network is so well-organized that they act with impunity.

The ivoirien transport sector is their affair. This situation the of “Gnambros” gives an overview of the transport sector challenges. The transport sector is a real opportunity for the economic growth of the country. Unfortunately, it is dominated by extortion of money, corruption and lack of discipline.

Road transport, and more particularly the private transport sector, has many problems which are structural, organizational and functional issues. Extortion of money, large-scale corruption, and violence, lack of

supervision and control of the various actors in the sector are common practices.

Formal private companies complain of the unfair competition that their “pinasses” and “pinassiers” will engage in. The latter, informal, qualified as “woro-woro lagoon”, claims to be legitimate because not only would they meet the social need, but would they pay taxes made by the State. Same goes with the palaver and misunderstandings “gnambrotales” !

In the other hand, The airline industry presents the majority of companies losing, with insufficient air links, aging and inadequate infrastructure, and also, there are issues of taxes and other charges that keep increasing, making the costs of the air ticket so high.

In terms of rail transport, advanced degradation and the age of the structures, infrastructure and equipment (from Abidjan to Ouagadougou and Niamey from

Bouaké) outweigh the willingness of the new leaders to do the performance.

Despite this situation, the Minister Amadou KONE has been working so hard.

Being a geographer, he quickly mapped out the problems in his sector.

On the other hand, the man can also count on his simplicity, his determination and his pragmatism on a professional experience which allows him to appreciate at the same time the condition of the transport environment in Côte d’Ivoire, being approached by “gnambrotude”!

The goal is to clean up the transport sector and reposition the country as a hub for transport in the subregion.

TWINS 18 transports you into the maze of this “gnambromania” and in the footsteps of... Amadou Koné.

Good reading and see you soon!

Twins

BIMESTRIEL GRATUIT ÉDITÉ PAR
le Comité de Concertation
État-Secteur Privé

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Mme Mariam FADIGA FOFANA

RÉDACTEUR EN CHEF : Charles ZOKO SÉBÉ

RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Georges COPRÉ

SECRÉTARIAT DE LA RÉDACTION : Ébenisaire N’CHO

RÉDACTION : Serges SÉKÉ / Suzanne ALLÉGBÉ / Ismaël COULIBALY / Yacouba CISSÉ / Abou-Bakr GBOHOU / Bamba N’GOTIEMON / Louis Parfait BROU / Kadiata FADIKA / Patrice BAN / Koffi N’DRI / Roger APPÉ / Marina KOUAKOU / Fatou DIALLO

TRADUCTION : Dr Yssouf TOURÉ, Mohamedou KONÉ et Marcel SAHAN

COLLABORATION : Mme Mariama Diarra BAKAYOKO / Mme Ghislaine N’Zue Abé CHIA / Souleymane OULAÏ / Mory FADIGA / OUATTARA Béma

RÉGIE / ÉDITION : Abm Consult

Email : info@abm-consult.com,

Site web : www.abm-consult.com

Contact : + 225 22 44 50 42 - Fax : +225 22 44 11 31

INFOGRAPHIE : Le SAG

Dépôt légal : N° 11407 du 18 août 2014

TIRAGE : 5000 exemplaires

PESTICIDES OBSOLÈTES : LES UTILISATEURS S'EXPOSENT À DE GRAVES MALADIES



Les pesticides peuvent être très dangereux pour les populations.

Silué Gnénéyéri, président du comité pesticide de Côte d'Ivoire et directeur de la protection des végétaux et du contrôle de la qualité (DPVCO) au ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, a indiqué que l'utilisation des pesticides obsolètes expose à des maladies graves. C'était au cours d'un entretien au siège du projet de gestion des pesticides obsolètes en Côte d'Ivoire (PROGEP-CI), le mercredi 14 novembre à Abidjan. Selon lui, les populations manquent d'information sur la dangerosité des pesticides périmés, et aussi les contenants (bidons, boîtes, etc) dont l'utilisation a de nombreuses conséquences sur la santé de l'homme et l'environnement. Ces produits illégaux peuvent provoquer plusieurs maladies graves telles que les maladies cardiovasculaires (crise cardiaque), l'insuffisance

rénale, voire le cancer du cerveau. Les conséquences sur l'environnement sont la pollution du sol, l'eau, l'air, les produits agricoles, etc. M. Gnénéyéri a exhorté les populations à éviter les pesticides exposés dans la rue comme les médicaments de rue, en s'adressant aux encadreurs agricoles installés dans les départements pour les pesticides homologués. Et surtout à les utiliser selon les indications des étiquettes sans une déviation d'utilisation. Exemple : l'utilisation des pesticides du coton ou du cacao sur les cultures maraîchères, l'utilisation des emballages vides à de conservation des produits alimentaires. Aujourd'hui, la lutte a permis de réduire à 20% le taux de commercialisation et d'utilisation des pesticides obsolètes contre 40% en 2012 sur le territoire national. L'objectif est d'atteindre 10% d'ici à 2020. « Le PROGEP-CI va consister à faire un inventaire des pesticides obsolètes et les regrouper dans un endroit sûr et plus tard les incinérer dans des appareils spécialisés », a-t-il ajouté, précisant que cette phase a débuté depuis décembre 2017 et devrait prendre fin en mars dernier. Il a également soutenu que dans le cadre de cette lutte, après la phase d'inventaire des produits existants, la phase de la répression conduira à une loi du pollueur-payeur pour la destruction des produits frauduleux. Pour ce faire, le président du comité pesticide de Côte d'Ivoire a relevé que dans les 108 départements que compte notre pays, des comités départementaux de lutte contre les pesticides illégaux y ont été installés. Ils doivent s'impliquer davantage dans la sensibilisation et la lutte contre les pesticides interdits sur l'ensemble du territoire national. Rappelons que le PROGEP-CI est un projet financé par la Banque mondiale pour aider la Côte d'Ivoire à améliorer la gestion des pesticides par l'inventaire, la collecte et l'élimination de manière écologique, des pesticides obsolètes dangereux pour l'homme et l'environnement. Ce projet est coordonné par le Pr Kouadio.

SIA 2018 : LA 3È ÉDITION INVITE À UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN INTÉGRANT LES RÉSEAUX INTELLIGENTS

Le Groupement ivoirien du bâtiment et des travaux publics (GIBTP) a organisé la 3e édition du salon des infrastructures d'Abidjan (SIA 2018) du 8 au 10 novembre



Le ministre Bruno Koné de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme.

2018, sur le site du futur parc des expositions, route de l'aéroport Félix Houphouët-Boigny (Port-Bouët). « Penser l'aménagement du territoire en intégrant les réseaux intelligents » tel était le thème de cette édition qui a vu la participation du ministre Bruno Koné de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, représentant Amedé Koffi Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, parrain de l'événement. Emmanuel Esmel Essis, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de la promotion de l'investissement privé et plusieurs autres personnalités ont également rehaussé cette cérémonie de leur présence. Les professionnels des infrastructures en Côte d'Ivoire ont réfléchi sur les problématiques liées aux secteurs des infrastructures routières, infrastructures de réseaux d'eau et d'assainissement, infrastructures de réseaux électriques et les infrastructures des Télécoms/TIC. L'objectif, selon Philippe Eponon, président du GIBTP, est de sensibiliser les décideurs et les collectivités territoriales à « concevoir depuis l'idée de projet, le développement ou la transformation du territoire avec des réseaux matériels de transport ou de distribution permettant d'optimiser la gestion des différents flux à transporter (eau, électricité, transport de personnes et des biens, etc.). Pour rappel, la 2e édition du SIA avait pour thème : « Infrastructures en Côte d'Ivoire : défis et opportunités ».

CÔTE D'IVOIRE : LE NOUVEAU TAUX DE RAPATRIEMENT DES RECETTES D'EXPORTATION EST DE 50%



Le ministre de l'Economie et des Finances Adama Koné.

Le ministre de l'Economie et des Finances Adama Koné a annoncé que "le taux de rapatriement des recettes d'exportation est passé de 30 à 50%". Cependant l'ouverture d'un séminaire de "sensibilisation, d'information et d'échanges sur la question du rapatriement des recettes d'exportation en direction des secteurs minier, pétrolier et café-cacao", tenu en fin juillet dernier, à Grand-Bassam.

« Selon les rapports périodiques de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) qui « font l'objet d'un

suivi particulier par mes services, ce taux (de rapatriement des recettes d'exportation) s'est situé globalement autour de 30% en 2017, avant d'avoisiner 50% fin juillet 2018 pour un objectif de 60% en fin d'année 2018 » ». A-t-il fait savoir.

Le taux de domiciliation des dossiers d'exportations se situe respectivement à 26% pour le secteur pétrolier, 32% pour les mines et 12% pour le secteur du Café-Cacao.

Le Directeur général du Trésor public et de la comptabilité, Jacques Konan Assahoré par ailleurs, président du Comité de suivi du rapatriement des recettes d'exportation (CNSRRE) a relevé lors de son intervention l'importance des actions menées par ledit Comité.

« Ces actions ont permis de booster le taux de rapatriement effectif des recettes d'exportation de la Côte d'Ivoire, qui est passé de 9,06% en 2013 à 30% en 2017 avant de se situer à environ 50% à fin juillet 2018, selon les dernières statistiques fournies par la BCEAO », a-t-il expliqué.

Il a par ailleurs interpellé les uns et les autres sur le niveau de taux, car a-t-il détaillé, «il demeure l'un des faibles taux des pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et reste largement en deçà de la norme communautaire de 80% minimum ».

Pour rappel, ladite rencontre qui s'est étendue sur deux jours, visait principalement à "identifier, secteur par secteur, les causes du non-respect des dispositions réglementaires en matière de domiciliation et de rapatriement des recettes d'exportation, et à planifier des actions à mener par toutes les parties prenantes afin de se conformer aux textes communautaires en la matière".

PRIVILEGE
ENTREPRISE

Offrir des Prestations Dignes

- **APPUI AUX COLLECTIVITES**
- **TRAVAUX DE REHABILITATION EN BATIMENT**
- **AMENAGEMENT ET DECORATION D'INTERIEUR**
- **IMPRIMERIE ET SUPPORTS DE COMMUNICATION**
- **FOURNITURE DE MATERIELS DIVERS**
- **PRESTATIONS DIVERSES**

ABIDJAN - COCODY RIVIERA PALMERAIE STAR 14 - NON LOIN DU GROUPE SCOLAIRE LES FIGUIERS
CONTACTS : (225) 22 50 58 86 - 03 01 73 42 - EMAIL : PRIVILEGENTREPRISE@GMAIL.COM

SIETTA 2018 : LA PRODUCTION IVOIRIENNE DE L'ANACARDE FAIT VIVRE PLUS DE 1,5 MILLION DE PERSONNES, SELON DANIEL KABLAN DUNCAN



Le discours du Commissaire général du SIETTA, Dr Adama Coulibaly.

Daniel Kablan Duncan, vice-président de la République de Côte d'Ivoire, a indiqué que la production ivoirienne de l'anacarde fait vivre plus de 1,5 million de personnes. C'était lors de la 3ème édition du salon international des équipements et des technologies de transformation de l'anacarde (SIETTA) du 8 au 10 novembre 2018 au Palais de la culture de Treichville (Abidjan). En effet, la production de l'anacarde a connu une forte progression ces dernières années, passant de 350.000 tonnes en 2009 à 702.510 tonnes en 2015 et à 711.236 tonnes en 2017. Faisant de notre pays, le premier producteur et exportateur mondial de noix de cajou depuis la fin de la campagne 2015, avec près du quart de l'offre mondiale. Et cela grâce aux efforts de plus de 250.000 paysans. C'est pourquoi, il a invité l'ensemble des opérateurs économiques nationaux et internationaux à s'investir dans la transformation locale de l'anacarde. Pour le vice-président ivoirien, les banques et établissements financiers doivent également s'y intéresser, car c'est « une filière à fort potentiel de valeur ajoutée, de croissance et de création d'emplois » (...) au 30 mai 2018, les capacités installées s'élevaient à 178.000 tonnes pour 24 unités fonctionnelles, contre 90.900 tonnes en 2015 et 52.000 tonnes en 2012", a fait savoir le vice-président ivoirien. Cette édition 2018 a été aussi marquée par une remise de trophées à des personnalités et des entreprises qui soutiennent le SIETTA depuis la première édition en 2014. Rappelons que le thème de cette 3ème édition était « Transformation de l'anacarde, une mine d'opportunités pour l'autonomisation de la jeunesse ».

FONDATION TONY ELUMELU : UBA-CÔTE D'IVOIRE REÇOIT LES ENTREPRENEURS IVOIRIENS SÉLECTIONNÉS POUR LE FORUM DE L'ENTREPRENARIAT

Le 9 novembre dernier, la directrice générale Côte d'Ivoire de la banque panafricaine Uba, Sarata Koné, a rencontré les entrepreneurs ivoiriens sélectionnés et invités au forum de l'entrepreneuriat de la Fondation Tony Elumelu (Tef), au siège de la Banque, à Abidjan-Plateau.

A cette occasion, Sarata Koné qui a exprimé toute sa fierté de savoir 12 Ivoiriens sélectionnés à ce programme de promotion de l'entrepreneuriat a réitéré son engagement à aider ces entrepreneurs. « Nous voulons nous engager à vous donner des solutions intelligentes dans le domaine bancaire, de sorte à optimiser sur la gestion de vos ressources », a-t-elle dit.

Et de poursuivre : « On ne devient pas entrepreneur pour gagner de l'argent. Mais un bon entrepreneur peut gagner de l'argent ».

A sa suite, le directeur d'agence, Abdul Cissé a indiqué que les lauréats ivoiriens recevront un fonds d'accompagnement de la part du Tef pour développer leur business. C'est pourquoi, a-t-il poursuivi "la banque Uba se dispose à les conseiller pour booster leur activité". « Notre rôle est d'aider à gérer votre entreprise et à vous gérer vous-même », a-t-il insisté.

Après s'être réjoui d'avoir été sélectionné afin de participer à ce forum le porte-parole Tidiane Coulibaly, a invité les jeunes incubateurs à s'intéresser au programme Tef. Il a également

présenté son projet « Cour commune » qui permet de favoriser l'employabilité des autodidactes et même ceux qui excellent dans divers secteurs.

Ces entrepreneurs évoluent dans divers domaines, notamment la cartographie, le transport, E-commerce, distribution, agrobusiness, recyclage de déchets etc.



Le philanthrope Tony Elumelu.

Par N'dri KOFFI

BONNE GOUVERNANCE : L'IGF RENFORCE LES CAPACITÉS DE CONTRÔLE DES ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES



Selon le ministre de l'Économie et des Finances, Adama Koné (au centre), ces nouvelles pratiques en matière de gestion publique permettront d'introduire d'importantes innovations.

L'Inspection générale des finances (IGF), compte assurer pleinement ses missions dans le suivi et le contrôle des structures économiques et financières de la Côte d'Ivoire. C'est dans ce cadre que le ministre de l'Économie et des finances, Adama Koné a procédé au lancement officiel d'un séminaire sur l'implémentation du contrôle interne des administrations économiques et financières ivoiriennes. Cette rencontre s'est tenue le 12 novembre dernier, à l'immeuble Sciam au Plateau, en présence aussi du secrétaire d'Etat chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat,

Moussa Sanogo. L'inspecteur général des finances, Lassana Sylla, a précisé l'objectif général de ce séminaire qui est de sensibiliser le Top management, les responsables et les inspecteurs généraux du ministère de l'Économie et des Finances, du Secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat sur le contrôle interne afin d'améliorer la performance de l'administration publique. La cérémonie de lancement a été suivie d'une séance de sensibilisation animée par Eric Freudenreich, expert-comptable certifié, membre de l'Institut français

des contrôleurs et auditeurs internes (IFACI).

Les directeurs et sous-directeurs ont été formés durant trois jours sur la version 2013 du référentiel COSO. « La session vise à vous rappeler les concepts fondamentaux de contrôle interne, en vue d'un meilleur pilotage de vos activités au sein des structures dont vous avez la responsabilité », a indiqué le ministre Adama Koné. Il a exhorté les directeurs à adopter la nouvelle gestion publique qui se présente comme une réforme des procédures budgétaires. Les travaux des sessions devront aboutir à l'élaboration d'un cadre de référence de gestion des risques et de contrôle interne et à la mise à jour des cartographies des risques des directions générales. Le premier responsable de l'IGF a révélé que cette initiative est la traduction véritable des directives de l'Union économique et monétaire Ouest Africaine (Uemoa), à propos du nouveau cadre harmonisé de la gestion et du contrôle des finances. Selon le ministre Adama Koné, ces nouvelles pratiques en matière de gestion publique permettront d'introduire d'importantes innovations telles que la gestion pluriannuelle des crédits, la budgétisation par programme, la gestion axée sur les résultats, la déconcentration de l'ordonnancement, l'allègement du contrôle à priori et le renforcement du contrôle externe sur les finances publiques par la Cour des comptes et l'Assemblée nationale.

AQUALINES

By CITRANS

Fiabilité
Confort
Rapidité



www.aqualines.ci / Contact : 20 22 27 34

LE CONFORT EN TOUTE SÉCURITÉ

CRÉATION D'ENTREPRISE EN CÔTE D'IVOIRE : 15.000 FCFA POUR LES FRAIS DES DOSSIERS



**Le Secrétaire d'État
auprès du Premier Ministre
chargé de la Promotion de
l'investissement privé Esmel
Essis Emmanuel..**

Créer une entreprise en Côte d'Ivoire n'est plus un casse-tête chinois. L'État ivoirien a depuis quelques années allégé les coûts des dossiers pour permettre à toute personne morale ou physique de créer son entreprise.

Autrefois, la lourdeur administrative et le coût élevé des dossiers ont fait

reculer plusieurs entrepreneurs préférant rester dans l'informel pour exercer leur business. Aujourd'hui avec les réformes entreprises, la création d'une entreprise ne coûte plus grande chose. 15.000 FCFA ou 30.000 FCFA selon le type de l'entreprise, explique Emmanuel Esmel Essis, Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion

de l'Investissement Privé, sur le plateau de RTI, invité du magazine du dimanche du 11 novembre 2018.

Cependant, les entrepreneurs doivent d'abord se rendre au CEPICI, le guichet unique ou guichets de formalités des entreprises qui sont chargés de faciliter les formalités administratives de création des entreprises. La procédure de création est la même quel que soit le type d'entreprise (SARL : Société à Responsabilité Limitée, SA : Société Anonyme, SNC : Société en Nom Collectif, SCS : Société en Commandite Simple) différent en fonction du capital social.

Selon Emmanuel Esmel Essis, l'environnement des affaires en Côte d'Ivoire est propice. Il a aussi indiqué que la Côte d'Ivoire ambitionne de positionner notre économie d'ici 2019-2021 parmi les 50 meilleures économies mondiales d'ici 2019. La réalisation de cette ambition selon lui passe forcément par la création des entreprises innovantes à moindre coût.

BOAD : 45 ANS AU SERVICE DES PAYS DE L'UEMOA

La Banque Ouest Africaine de développement (Boad) a fêté son 45^{ème} anniversaire. Le président de la République, Alassane Ouattara s'est rendu le mercredi 14 novembre, au Bénin, afin de participer à la célébration de la « 45^{ème} bougie », de l'institution bancaire. Pour marquer l'évènement, un forum de haut niveau avec pour thème « L'énergie solaire dans l'économie des pays de l'Union monétaire et économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Uemoa) : état des lieux, enjeux et politiques ». Cette rencontre a regroupé des membres des gouvernements des Etats membres, des institutions de la zone, les partenaires au développement, les banques et les Organisations non-gouvernementales (ONG), œuvrant dans le domaine de l'environnement et de la promotion des énergies renouvelables.

Cet anniversaire a été aussi l'occasion pour les responsables de la Boad de dresser un bilan des interventions de la banque, dans le développement de l'énergie solaire, également ses relations



Le siège de la BOAD (Le forum du 45^{ème} anniversaire)

avec les autres institutions bancaires du monde. Rappelons que la Boad, créée le 14 novembre 1973, est un établissement public à caractère international, commune aux Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Elle vise à promouvoir le développement

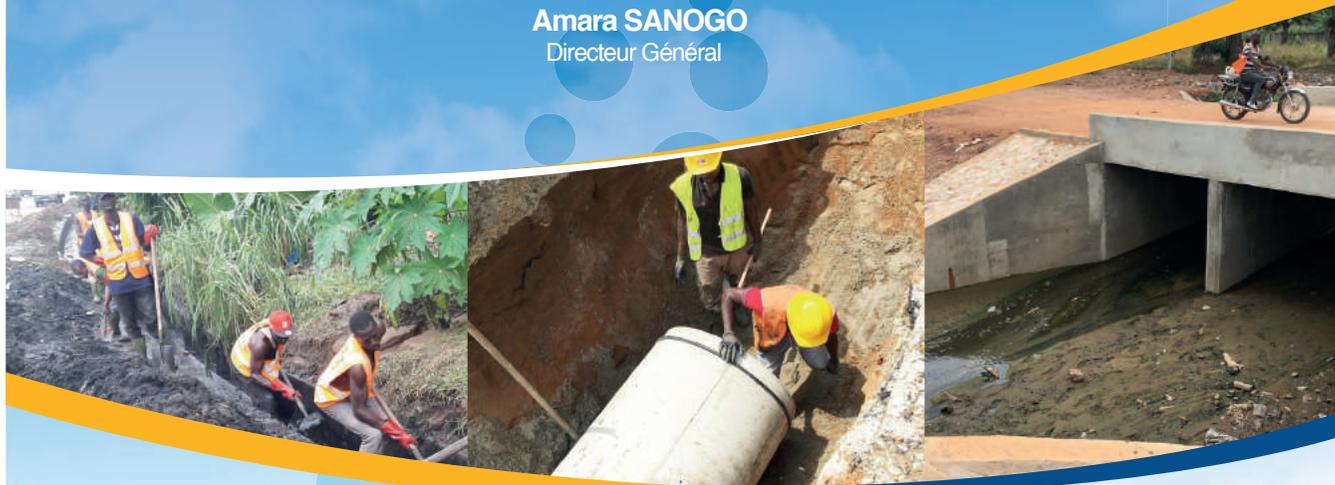
équilibré des Etats membres et à réaliser l'intégration économique de l'Afrique de l'Ouest, par le financement des projets prioritaires. Les pays membres de l'Uemoa sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Office National de l'Assainissement et du Drainage



Être un modèle d'Entreprise Publique Nationale en Afrique dans le domaine de l'assainissement liquide engagé dans l'amélioration de la performance et au service de tous les bénéficiaires du secteur à l'horizon 2020.

Amara SANOGO
Directeur Général



Statut

L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) est une société d'Etat créée par décret n°2011-482 du 28 décembre 2011, au capital social d'un milliard (1 000 000 000) francs CFA.

Missions

De manière générale :

L'office est chargé d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs à l'ensemble de la population nationale.

Et de manière spécifique :

- Assister le Ministère de l'Assainissement et les collectivités territoriales ;
- Assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage délégué des projets ;
- Elaborer et superviser les contrats d'exploitation.



Agir pour un cadre de vie assaini

TUTELLES



PARTENAIRES



CÔTE D'IVOIRE : THE NEW RATE OF EXPORT EARNINGS REPATRIATION IS 50%

During the opening ceremony of awareness, information and exchange of view seminar on the issue of export earnings repatriation for mining, crude oil, coffee and cocoa sectors, held in July 2018 in Grand Bassam, the Minister of Economy and Finance, Adama Koné, announced that: “the repatriation rate of export earnings has increased from 30% to 50%”. The domiciliation rate of export file is 26% for oil industry, 32% for mining sector and 12% for cocoa and coffee respectively.

As well as the General Manager of the tax authority administration and accounting and chairperson of the Monitoring Committee of exportation earnings repatriation, Jacques Konan Assahoré, has focused on the initiatives undertaken by the committee. As he announced: “the undertaken actions have boosted the country actual export repatriation rate from 9.06% in 2013 to 30% in 2017, reaching about 50% at the end of July 2018.” He also called out to

each other on the level of the rate which is one of the lower in WAEMU member countries (West African Economic and Monetary Union) and remains well below the Community norm of 80% minimum.



UBA-CÔTE D'IVOIRE MEETS WITH SELECTED IVORIAN ENTREPRENEURS FOR THE ENTREPRENEURSHIP FORUM ORGANIZED BY TONY ALUMELU FOUNDATION



On 9 November 2018, the local General Manager of the pan-African bank Uba, Sarata Koné, met with the selected Ivorian entrepreneurs for the Entrepreneurship Forum organized by Tony Elumelu Foundation (TEF), at the Bank's headquarters, in Abidjan-Plateau. In this occasion, Sarata Koné, who expressed how proud he is to know that 12 Ivorian people were selected for this entrepreneurship promotion program, has reiterated its commitment to help them. As he

stipulated: “we are committed to give you smart solutions in the banking field, so make the best use of your resources”. And further: “you don't become entrepreneur to earn money. But a good contractor can make money”. Following that, the Agency Director, Abdul Cissé stated that the Ivorian prizewinners will receive a Fund of support from the Tef to develop their business. That is why, he continued “the UBA Bank intends to encourage you to boost your activity and our role is to help you make your

business grow”, he insisted. After being pleased for his involvement in this forum, Tidiane Coulibaly has called young incubators to be interested in the TEF program. He also introduced his project “Common court” that allows to promote the employability of self-learners. These contractors work in different fields, including mapping, transportations, e-commerce, distribution, recycling of waste etc.

SIA 2018 : THE 3RD EDITION RECOMMENDS A LAND-USE PLANNING BY INTEGRATING INTELLIGENT NETWORKS

The Group of Ivorian people operating in the field of Building and Public Works (GIBTP) organized the 3rd edition of the trade fair of Abidjan for infrastructure (SIA 2018) from 8 to 10 November 2018, on the site of the future

exhibition park. The topic of this trade fair edition was: “design land-use planning by integrating intelligent networks”. This ceremony was attended by Minister Bruno Koné of Construction, Housing and Town Planning, representing Amedé

Koffi Kouakou, Minister of Equipment and Road Maintenance, sponsor of the event, Emmanuel Esmel Essis, Secretary of State to the Prime Minister office, in charge of the promotion of private investment and **several other prominent figures**. Professionals operating the field of Infrastructure in Côte d'Ivoire have focused on the issues related to the road sector, water and sanitation network infrastructures, electricity network and Telecom/ICT infrastructures. According to Philippe Eponon, chairperson of the GIBTP, the objective is to sensitize the decision makers and the local authorities to “Design from the idea of project, the development or the transformation of the territory with distribution material allowing to optimize the management of the different flows to be transported (water, electricity, transport of people and goods, etc.). Let us be reminded that the topic of the 2nd edition of the SIA was “*Infrastructure in Côte d'Ivoire: Challenges and Opportunities*”.



OBsolete PESTICIDES : USER EXPOSES THEMSELVES TO SERIOUS DISEASES

Silué Gnénéyéri, chairman of Côte d'Ivoire Pesticide Committee and Director of Plant Protection and Quality Control (DPVCQ) at the Ministry of Agriculture and Rural Development, declared that the use of obsolete pesticides bring about serious diseases. This information was transmitted during an interview at the obsolete pesticide management project head office in Côte d'Ivoire (PROGEP-CI), on Wednesday, November 14 in Abidjan. According to him, the populations are not aware of the danger that the obsolete pesticides and their containers (cans, boxes, etc) represent for themselves and their environment. Indeed, these illegal products can lead to serious disease such as cardiovascular diseases (heart attack), kidney disease and even brain cancer. As for the environmental issues, these illegal substances can cause air, soil, water and agricultural products pollution. As a result of this, he summoned the population to avoid buying pesticides sold by street vendors by meeting the agricultural advisors in the different departments for any purchase. They

also have to utilize the pesticides as it is recommended to avoid any misuse. Today, the struggle against this plague is becoming fruitful with a decline of both trading and consumption rates by 20% against 40% recorded in 2012. The goal is to reach 10% by 2020. During the interview, he has also laid the emphasis

upon the repressive phase after a period of awareness with the “user pays” law adoption.

Let us be reminded that PROGEP-CI is a World Bank-funded project to support the country in the struggle to improve pesticide management. The project coordinator is Professor Kouadio.





Souscrire aux

BONS ET OBLIGATIONS

DU TRÉSOR INSCRITS EN COMPTE COURANT À L'ACCD



DIRECTION DU FINANCEMENT ET DU SUIVI DES POLITIQUES SECTORIELLES - AGENCE COMPTABLE CENTRALE DES DÉPÔTS

Contacts : 20 25 84 40 - 20 25 84 58 - 20 25 82 12/14 - 20 25 84 84/85 - Numéro Vert 8000 1010

Site web : www.tresor.gouv.ci - Facebook : www.facebook.com/dgtcpciv

GOOD GOVERNANCE : THE IGF STRENGTHENS THE MONITORING CAPACITIES OF FINANCIAL ADMINISTRATIONS



The Auditing Department of the Treasury (IGF) intends to fully carry out its missions in monitoring and controlling the economic and financial structures of the country. In this context, the Minister of Economy and Finance, Adama Koné has officially launched a seminar on the implementation of internal control policy in the ivorian economic and financial administrations. This meeting was held on November, 12th 2018 at Sciam building in Plateau, and was chaired by the Secretary of State for Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo. The Inspector General of Finance, Lassana Sylla, outlined the general objective of this seminar: sensitize the Top Management, Officials and Inspectors General of the Ministry of Economy and Finance, the State Secretariat to the Prime Minister office,

in charge of Budget and State Portfolio on Internal Control in order to improve the performance of the public administration. The launching ceremony was followed by an awareness session led by Eric Freudenreich, Certified Public Accountant, member of the French Institute of financial inspector and Internal Auditors (IFACI). General Managers and their assistants were trained for three days on the 2013 version of the COSO standard. He urged the managers to adopt the new public management policy as a reform of budget procedures. The work sessions should lead to the development of a reference framework for risk management and internal control and the updating of the risk maps of the General Management.

SIETTA 2018 : DANIEL KABLAN DUNCAN DISCLOSES THAT THE IVORIAN PRODUCTION OF CASHEW PROVIDES A LIVELIHOOD FOR MORE THAN 1.5 MILLION PEOPLE



During the 3rd edition of the International Exhibition of Cashew Processing Equipment and Technologies (SIETTA) from 8 to 10 November 2018 at the Palace of Culture of Treichville (Abidjan),

the Vice President of the Republic of Côte d'Ivoire, Daniel Kablan Duncan, disclosed that the ivorian production of cashew provides a livelihood for more than 1.5 million people. In fact, cashew production has strongly grown

from 350,000 tons in 2009 to 702,510 tons in 2015 and 711,236 tons in 2017. This has made our country the world's leading producer and exporter of strongly nuts since the end of the 2015 campaign, representing nearly a quarter of the world supply. More than 250,000 farmers are involved in cashew production business. Thus, he invited all national and international economic operators to invest in the local processing of cashew nuts. According to the ivorian Vice President, banks and financial institutions must also show their keen commitment for this sector of activity due to the **high added value they can bring to the products**. This 2018 edition was also dominated by awarding trophies to personalities and companies that support SIETTA since the first edition in 2014. Let us be reminded that the topic of this 3rd edition was "Cashew processing: an opportunity for youth empowerment".

SETTING A COMPANY IN CÔTE D'IVOIRE : 15.000 FCFA AS A FEE

Starting a business in Côte d'Ivoire is no longer a Chinese puzzle. The Ivorian state has, for some years, reduced the fees to allow any legal or physical entity to set his company. Indeed, before the reforms, red tape issue was a real burden for entrepreneur strong involvement in businesses. To escape this obstacle, they used to operate in the informal sector. However, things have changed and we notice a real progress. Company creation fee is now quite affordable: 15.000 FCFA or 30.000 FCFA depending on the type of the company, explained Emmanuel Esmel Essis, Secretary of State to the Prime Minister office, in charge of the Promotion of the Private Investment. However, entrepreneurs must first go to CEPICI, the office in charge of facilitating the administrative formalities of business setting. The creation procedure is the same regardless of the type of company. According to Emmanuel Esmel Essis, the business environment in Côte d'Ivoire is promising. He also said that the ambition of the country is to be one of world's 50 best economies by 2019-21. The realization of this will, according to him, requires the creation of innovating companies at lower cost.



BOAD : 45 YEARS SPENT IN THE SERVICE OF WEAMU MEMBERS' STATES COUNTIES

The West African Development Bank (BOAD) has celebrated its 45th birthday. President Alassane Ouattara went on Wednesday, November 14, to Benin, to participate in the banking institution "45th candle" celebration. To make the ceremony

memorable, a high-level forum on the "Solar energy in the West African Monetary Union member states economy: current situation, challenges and policies" was set. Members of the member states governments, institutions, development partners, banks and non-

governmental organizations (NGOs), working in the field of the environment and the promotion of renewable energies attended that ceremony. The birthday celebration was also an opportunity for the bank management body to make an assessment of, not only the actions undertaken by the bank in promoting solar energy, but also the relationship with other international banking institution. Let us be reminded that BOAD, created on November, 14 1973, is a public international body that is common to the West African Monetary Union member states. BOAD objective remains the promotion of balanced development in Member States countries and the achievement of West Africa economic integration by financing priority projects. The UEMOA member countries are Benin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinea-Bissau, Mali, Niger, Niger, Senegal and Togo.



Par Suzanne ALLÉGBÉ

CONSTRUCTION DU 4^e PONT : LE PREMIER MINISTRE LANCE LES TRAVAUX

Le Premier Ministre, Amadou Gon Coulibaly, a procédé dans la commune d'Attécoubé, plus précisément à Santé village, au lancement officiel des travaux de construction du 4^e pont d'Abidjan.

Ce pont devant relier les communes de Yopougon à celles



Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, pendant son discours.

d'Adjamé et du Plateau, en passant par Attécoubé, avec un pont sur la baie du Banco, est Long de 7,2km. C'est environ 70000 véhicules qui emprunteront ce pont par jour. Pour le ministère en charge de l'Équipement et de l'Entretien routier M. Amedé Kouakou, cette infrastructure routière contribuera à la «réduction des accidents, favorisera l'accroissement de la mobilité des personnes de ce fait, permettra de réduire le coût d'exploitation des véhicules», a-t-il fait savoir dans son allocution.

Les caractéristiques techniques de ce projet sont composées de trois sections. A savoir celle de Yopougon, composée d'une chaussée de 3x3 voies sur une longueur de 4 km. Les voies seront séparées par un terre-plein central de 20 m destiné au train urbain d'Abidjan. La section d'Attécoubé quant à elle, comprend le pont lui-même d'une longueur de 1,400 km. Enfin la section Adjamé qui est constituée d'une chaussée de 2x2 voies et de l'échangeur de Boribana et l'Indénié.

D'un coût total de « 42 milliards dont 74% financé par la Banque africaine de développement (BAD), l'ouvrage en lui-même coûtera « 103 milliards de F CFA » et «31 milliards de FCFA » serviront à l'indemnisation des populations touchées par la réalisation du projet. «3,5 milliards de F CFA» et «4,6 milliards de F CFA» seront affectés respectivement à la maîtrise d'ouvrage et à la maîtrise d'ouvrage déléguée, a précisé M. Amedé Kouakou.

Prévue pour une durée de 26 mois, la construction du 4^e pont générera 100.000 emplois, selon la directrice générale Afrique de l'Ouest de la BAD, Marie-Laure Akin-Olugbade.



Pose de la première pierre par le Premier Ministre.

LANCEMENT OFFICIEL DE WOMEN INVESTMENT CLUB CÔTE D'IVOIRE

L'association Women investment club Côte d'Ivoire (Wic-CI) a été officiellement lancée dans les locaux de la Bourse régionale des valeurs mobilières (Brvm) à Abidjan. C'était en présence du directeur général de la Brvm, Dr Edoh Kossi Amenounve, Bernard Akpess Yapo, directeur de cabinet adjoint du ministre de l'Economie et des finances et des acteurs du marché financier de la sous-région. Cette association, destinée à mobiliser l'épargne des femmes adhérentes et à l'investir de manière rentable et durable sur le marché financier, vise à soutenir le développement de projets de femmes entrepreneurs du continent, en facilitant leur accès au financement, mais aussi à offrir à long terme une source alternative de financement pour des projets initiés par des femmes. Forte d'une quinzaine de membres fondatrices, Wic-CI ambitionne également de développer et renforcer les capacités de ses membres et de toutes les femmes par l'éducation financière dans les domaines des investissements sur les marchés des capitaux et des investissements privés. Women investment club Côte d'Ivoire est présidée par Nabou Fall.



Women investment club Côte d'Ivoire est présidée par Nabou Fall, qui, après son discours,...



...a posé avec, le Dr Edoh Kossi Amenounve, directeur de la BRVM.



Mme Marie Irène Richmond Ahoua reçoit son attestation des mains du directeur de la BRVM.



Les membres de Women investment club Côte d'Ivoire au grand complet.



AGEDI
AGENCE DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT
DES INFRASTRUCTURES INDUSTRIELLES

**OPERATION
DE RECENSEMENT DES
OPERATEURS ECONOMIQUES
INDUSTRIELS INSTALLES HORS
ZONES INDUSTRIELLES**

COMMUNIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Décret N°2017-145 du 1er Mars 2017 fixant les conditions d'implantation d'une unité industrielle sur un terrain en dehors des zones industrielles ainsi que les Arrêtés d'application,

Tous les opérateurs industriels installés en dehors des zones industrielles sont invités à se faire recenser en vue de leur immatriculation auprès de l'Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles (AGEDI) située à *Abidjan - Cocody Danga, Rue les Jasmins* (près de la Polyclinique DANGA).

L'opération de recensement débute par le retrait d'un dossier à renseigner et à retourner à l'AGEDI

Le dossier de demande d'enregistrement est composé comme suit :

- i) les statuts de l'entreprise enregistrés auprès des services compétents,
- ii) la déclaration fiscale d'existence,
- iii) une attestation de régularité fiscale en vigueur,
- iv) l'indication du lieu et de l'adresse, y compris l'adresse géographique, du site de l'installation,
- v) la description détaillée de l'activité industrielle et notamment les processus ou les procédés de fabrication,
- vi) le descriptif de l'exécution des travaux réalisés sur le terrain,
- vii) l'arrêté portant approbation du plan de gestion environnemental et social ou du document en tenant lieu,
- viii) les actes administratifs relatifs au terrain,
- ix) les actes administratif ou juridique justifiant l'occupation du terrain par le demandeur.

Toute unité industrielle qui ne se serait pas fait enregistrer sur la période du 1er mars 2018 au 31 décembre 2018 s'expose à des sanctions pouvant aller à sa fermeture et à son démantèlement à ses frais (**Article 12 du Décret N°2017-145 du 1er Mars 2017**)

Info Line : +225 22 44 74 20

Le Directeur Général de l'AGEDI

PRESENTATION DE LA DIRECTION GENERALE DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DE LA CIRCULATION (DGTTTC)

La Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTTC) est une structure administrative du Ministère des Transports de Côte d'Ivoire. Elle a pour mission de conduire la politique de transports terrestres du Ministère des Transports.



1. ATTRIBUTIONS

Conformément au décret n°2011-401 du 16 novembre 2011 portant organisation du Ministère des Transports tel que modifié par le décret n°2015-18 du 14 janvier 2015, la Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation (DGTTTC) est chargée entre autres :

- de mettre en œuvre et de suivre la politique des transports routiers et ferroviaires ;
- d'élaborer, de suivre et de contrôler la réglementation en matière de transport routier et ferroviaire ;
- de suivre et de contrôler la production du permis de conduire et des cartes grises de véhicules ;
- de représenter le Ministère des Transports auprès des organismes régionaux et internationaux des transports terrestres ;
- de représenter le Ministère des Transports dans ses rapports avec les concessionnaires et les sociétés sous tutelle ;
- d'initier et de suivre les études techniques et économiques pour l'amélioration du fonctionnement du marché des transports terrestres ;
- de coordonner les différents modes de transports terrestres ;
- de suivre les conventions en matière de transport routier et ferroviaire national et international;
- de promouvoir la création de gares routières ;
- d'établir les statistiques sur les transports routiers de personnes et de marchandises ;
- de suivre et de contrôler l'harmonisation des normes, gabarit, poids total en charges à l'essieu des véhicules de transport routier de marchandises ;
- de promouvoir et de renforcer les capacités des transporteurs ;
- de suivre les auto-écoles et l'organisation des examens du permis de conduire.

Au plan opérationnel, la DGTTTC conduit, sous l'autorité du Ministère des Transports, la politique nationale en matière de transport terrestre, de circulation routière et ferroviaire et suit toutes les activités concédées dans le secteur des transports terrestres.

2. ORGANISATION

Conformément au décret n°2011-401 du 16 novembre 2011 portant organisation du Ministère des Transports tel que modifié par le décret n°2015-18 du 14 janvier 2015, la DGTTTC est composée principalement de 04 directions centrales, 10 sous-directions et d'un service rattaché au Directeur Général.

■ Directions centrales :

- la Direction des Transports Routiers et Ferroviaires comprenant 02 sous-directions,
- la Direction de la Circulation comprenant 02 sous-directions,
- la Direction de la Coordination des Transports Terrestres et des Relations Extérieures comprenant 03 sous-directions,
- la Direction de la Promotion des Entreprises de Transport comprenant 03 sous-directions.
- Le Service Autonome de l'Informatique, de la Documentation et des Archives.

3. QUELQUES PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Organisation des examens du permis de conduire (code et conduite) ;
- Suivi de la création et de l'exploitation des auto-écoles ;
- Suivi de la formation des candidats au permis de conduire
- Délivrance de titres de transport routier ;
- Réglementation de la circulation des véhicules ;
- Réglementation du transport routier ;
- Suivi de la mise en œuvre de projets dans le secteur des transports terrestres notamment:
- Mise en œuvre du PND 2012-2015 et participation à l'élaboration du PND 2016-2020 ;
- Projet de la gare routière interurbaine d'Abidjan ;
- Mise en place d'un système de gestion intégrée des activités du transport routier ;
- Projet d'Appui à la modernisation du secteur des transports (PAMOSET) ;
- Projet Intégration Port Ville d'Abidjan(PACOGA);
- Conception de bases de données du transport routier ;
- etc.

Par Fatou DIALLO

TRANSPORT : BIENTÔT UNE UNITÉ D'ASSEMBLAGE DE VÉHICULES EN CÔTE D'IVOIRE

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly a lancé le 4 août dernier, les travaux de construction d'une unité d'assemblage de véhicules en Côte d'Ivoire. A cet effet, les premiers autobus sont déjà en circulation à Abidjan depuis le mois de novembre.

« Les activités de l'usine sont prévues pour démarrer en décembre et la production en série des véhicules est programmée pour le premier trimestre 2019 » et cette unité produira un volume initial de 500 autobus par an, a indiqué le Premier ministre.

En février dernier, une convention commerciale portant sur un montant de 59,033 milliards de FCFA pour l'achat de 450 autobus dont 50 autobus à gaz naturel a été signée entre Iveco et la Société des transports abidjanais (SOTRA). Ce partenariat qui a pour but de faire le montage à Abidjan de véhicules neufs s'inscrit dans le renouvellement du parc automobile ivoirien avec 2000 autobus d'ici 2020.

Notons qu'en 2017 la Sotra s'était déjà dotée de 500 autobus grâce à un partenariat avec un constructeur Indien. Cette résolution a permis à la société de transporter 88 millions de passagers au cours de l'année.



Le Premier ministre a rehaussé cette cérémonie de sa présence.



Les officiels.



La visite des installations.

7^{ème} CONFÉRENCE DU TRAITÉ D'AMITIÉ ET DE COOPÉRATION (TAC)

La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso ont signé plusieurs projets d'accords à l'occasion de la 7^{ème} conférence au Sommet du traité d'amitié et de coopération (TAC) du 23 au 27 juillet 2018 à Yamoussoukro, la capitale politique ivoirienne. Cette rencontre a duré deux jours et a été sanctionnée par la signature de nouveaux projets d'accords dans les domaines du numérique, de la poste, de coproduction, de la formation, d'échanges cinématographiques et audiovisuels, de l'urbanisme, de l'habitat. Il s'est aussi agi de projets d'accords relatifs à la coopération entre les médiateurs

des deux Etats, de protocole portant définition des modalités pratiques de fonctionnement et d'exécution du Fonds ivoiro-burkinabé pour la promotion de la femme entre les deux gouvernements (FACIBF), de coopération en matière de lutte contre la traite transfrontalière des enfants entre Abidjan et Ouagadougou et du projet de protocole portant définition des modalités pratiques de fonctionnement et d'exécution du fonds de l'amitié et de la coopération ivoiro-burkinabé pour l'insertion des jeunes.



Le Chef du Gouvernement ivoirien lors de son allocution.



Les présidents du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire (au centre), en compagnie de leurs collaborateurs.



Signature des traités de coopération.



Au centre, les Premiers ministres Paul Kaba Thiéba du Burkina-Faso et Amadou Gon Coulibaly de la Côte d'Ivoire.



La photo de famille.

Par Patrice Ban

LE PROJET GRAND ABIDJAN POUR RÉVOLUTIONNER LA MOBILITÉ DANS LE DISTRICT



Le ministre de l' Economie et des Finances Adama Koné avec Pierre Laporte Directeur des Opérations de la Banque Mondiale, après la signature des accords.



Le ministre de l' Economie et des Finances en compagnie du ministre de l' Equipement Routier, Amédé Kouassi.

Autrefois appelée « la perle des lagunes », la capitale économique de la Côte d'Ivoire n'a plus fière allure depuis plus d'une décennie. C'est donc pour redorer le blason de cette ville, jadis attrayante et incontournable dans la destination ivoirienne, que le gouvernement a mis en place le projet port d'intégration-ville d'Abidjan (PIDU). Il vise esthétiquement une réinvention du visage de la ville d'Abidjan qui abrite environ 5,4 millions d'habitants, soit 42% de la population urbaine et constituant le principal pôle économique du pays (80% de l'emploi formel et 90% de l'emploi informel). Comparé à d'autres villes portuaires de la sous-région et du monde, le District d'Abidjan souffre de l'inefficacité du transport de marchandises et de la logistique qui entrave fortement sa croissance. Pour la réalisation de ce projet cher aux autorités ivoiriennes, le gouvernement ivoirien et la Banque mondiale ont signé un accord d'un montant total de 315 millions de dollars, soit 181,125 milliards FCFA. Dans ce montant, la part de la Banque mondiale est estimée à 170 milliards FCFA. L'Etat de Côte d'Ivoire participe à hauteur de 9 milliards FCFA et un apport du partenariat public-privé (Ppp) évalué à 38 milliards FCFA. Dans un communiqué, le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné, se réjouit de voir ce projet « novateur qui va changer le visage de la ville d'Abidjan, et révolutionner la mobilité dans le Grand Abidjan ».

La Banque Mondiale et le gouvernement ivoirien ont signé récemment, un accord de financement du Projet Port d'Intégration-Ville d'Abidjan (PIDU) d'un montant de 315 millions de dollars. Un projet « novateur qui va changer le visage de la ville d'Abidjan, il va révolutionner la mobilité dans le Grand Abidjan », s'est réjoui le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances, Adama Koné, dans un communiqué de l'institution transmis, à l'AIP. « La Banque mondiale contribue à l'amélioration des conditions de vie de nos populations par le biais des Programmes et Projets à impact direct sur les populations », a déclaré Adama Koné s'adressant au directeur pays de la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire.



Photo de famille

VISITE DE TRAVAIL : LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET LE CCESP EN SYNERGIE D' ACTIONS



Mariam Fadiga Fofana (SE-CCESP) pendant l' audience avec le ministre en charge de l' Environnement.

Dans le cadre des visites de travail du SE-CCESP auprès des acteurs du dialogue public privé, le ministre de l' Environnement et du Développement Durable a reçu en audience le 29 octobre 2018, la délégation du CCESP conduite par Mme Mariam Fadiga Fofana, Secrétaire Exécutif.

Au centre des échanges, les attentes du Secteur Privé pour une meilleure rationalisation de la fiscalité environnementale, et les questions relatives à l' harmonisation des tarifs des études d' impact environnemental et social pratiqués par l' ANDE.

A l' issue de la rencontre, le Ministre de l' Environnement a réitéré son engagement à œuvrer pour un dialogue public privé renforcé et consolidé pour une économie encore plus performante.



Joseph Seka, ministre en charge de l' Environnement entouré de ses collaborateurs.



Photo de famille.

Par Ismaël COULIBALY



Le ministre en charge de la Construction, Bruno Koné lors, après son allocution,...



...a procédé à la coupure du ruban...



...une visite guidée.



Une vue des engins des équipementiers au SIA 2018.

LA 3^e ÉDITION DU SALON DES INFRASTRUCTURES D'ABIDJAN (SIA 2018)

La 3^e édition du Salon des infrastructures d'Abidjan (SIA 2018) a eu lieu du 8 au 10 novembre 2018, sur le site du futur parc des expositions dans la commune de Port-Bouët. Organisé par le Groupement ivoirien du bâtiment et des travaux publics (GIBTP) et son partenaire, Axes Marketing, le SIA 2018 avait pour thème : « Penser l'aménagement du territoire en intégrant les réseaux intelligents ». Il a enregistré la participation du ministre Bruno Koné de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, représentant le Dr Amedé Koffi Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, parrain de l'événement, Emmanuel Esmel Essis, secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé de la promotion de l'investissement privé, et de plusieurs autres personnalités. A ceux-là, s'ajoutent les professionnels des infrastructures en Côte d'Ivoire intervenant dans les infrastructures routières, réseaux d'eau et d'assainissement, réseaux d'électricité et Télécoms/TIC.

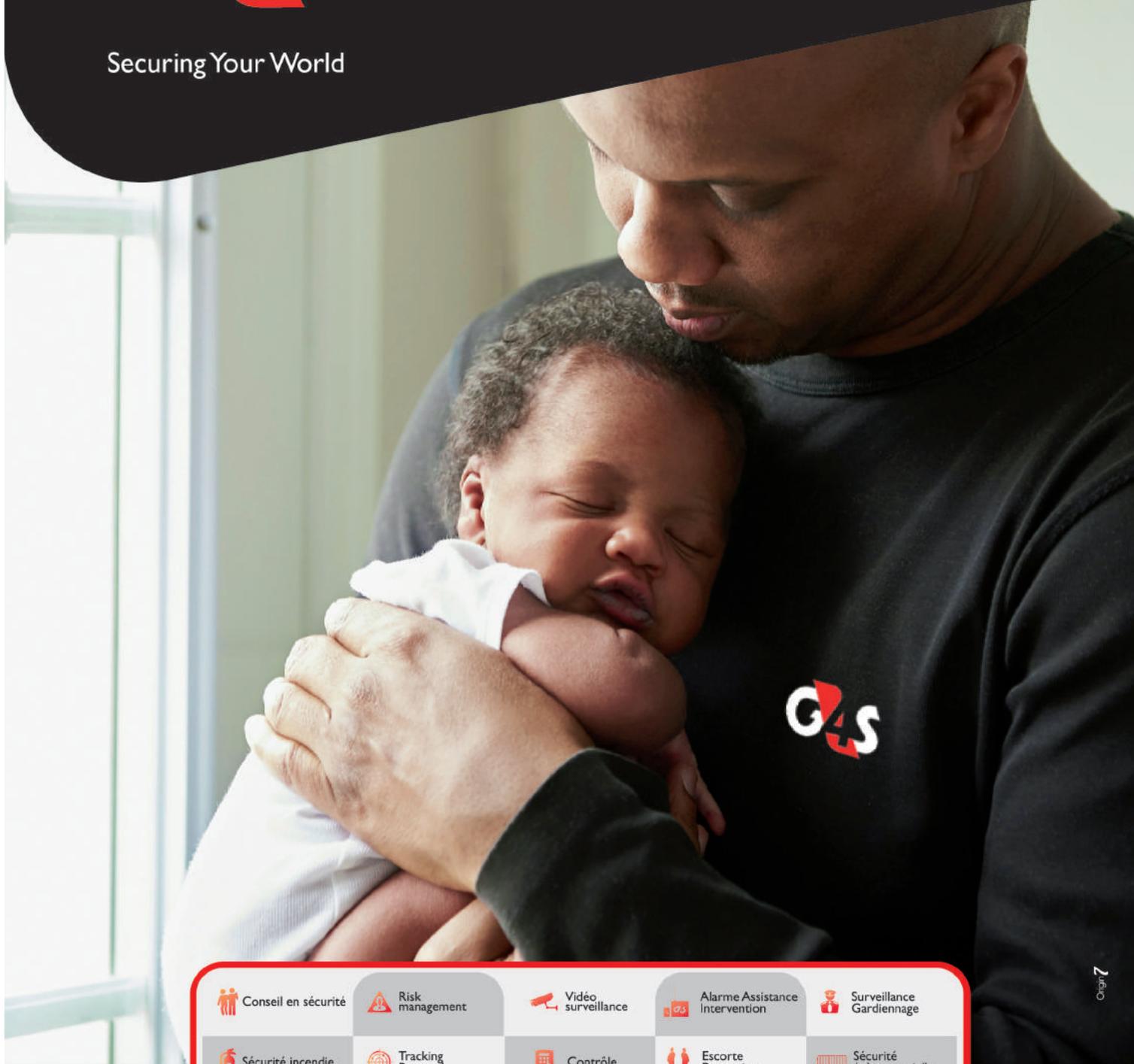


... puis, a effectué...



Nous protégeons ce qui **compte** pour vous

Securing Your World



Conseil en sécurité	Risk management	Vidéo surveillance	Alarme Assistance Intervention	Surveillance Gardiennage
Sécurité incendie	Tracking Personal tracker	Contrôle d'accès	Escorte Protection rapprochée	Sécurité événementielle

CÔTE D'IVOIRE

● **G4S Secure Solutions (CI) SA**
 Tél : +225 22 48 01 00
 Fax : +225 22 48 01 01
 E-mail : information@ci.g4s.com
 Site web : www.g4s.ci

● **Agence Biétry**
 Tél : +225 21 35 39 44

● **Agence Daloa**
 Tél : +225 32 78 06 39

● **Agence San-Pédro**
 Tél : +225 34 71 48 20

● **Agence Abengourou**
 Tél : +225 35 90 37 98

● **Agence Yamoussoukro**
 Tél : +225 30 64 49 54

Par Patrice Ban

INCLUSION FINANCIÈRE : LE MINISTRE ADAMA KONÉ ÉCHANGE AVEC LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ DU GROUPE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

La société générale de banque de Côte d'Ivoire (SGBCI) vient d'installer une nouvelle direction régionale en Côte d'Ivoire. La création de cette direction rentre dans le cadre de la politique de renforcement de la présence et des activités de la banque dans notre pays. Laquelle vise à promouvoir « l'inclusion financière et la dématérialisation des moyens de paiement » à l'endroit du monde agricole, et surtout proposer des solutions de financement adaptées aux PME, afin de les aider à être plus compétitives. A la tête d'une délégation composée, entre autres, de Aymeric Villebrun, directeur général de la banque en Côte d'Ivoire, et Georges Wega, directeur régional pour l'Afrique de l'ouest, le directeur général délégué du Groupe, M. Heim Philippe, a été reçu par le ministre ivoirien de l'Economie et des finances, Adama Koné. Au sortir de cette rencontre qui a porté essentiellement sur les différents projets à court et à moyen terme de la société bancaire en terre ivoirienne, Philippe Heim s'est dit optimiste : « *Nous repartons de cet entretien avec le sentiment que cette stratégie est porteuse de beaucoup d'opportunités à la fois pour le pays et pour ma banque* ». Par ailleurs, M. Heim a confié que cette direction va couvrir huit (8) pays de l'Afrique de l'ouest. Mais dans l'avenir, le groupe envisage être partout

dans toute l'Afrique par l'installation d'un centre informatique à Casablanca au Maroc. Pour sa part, le ministre ivoirien de l'Economie et des Finances a salué les actions de la société générale à accompagner l'économie du pays qui mérite d'être prise comme un exemple sous régional.



Le ministre de l' Economie et des Finances Adama Koné avec le responsable de la SGBCI.



Une vue des responsables de la SGBCI.



Séance de travail avec les Responsable de la SGBCI.



Photo de famille.

9^E ÉDITION DE « EASE OF DOING BUSINESS INITIATIVES » À ABIDJAN



Adama Koné, ministre de l'Économie et des Finances.

La 9^e édition de la conférence sur la facilité des affaires, « Ease of doing business initiatives » a été organisée par le ministère de l'Économie et des Finances, en partenariat avec le groupe de la Banque mondiale du 26 au 27 novembre 2018 à l'hôtel Ivoire. « Ease of doing business initiatives » a été l'occasion de partage d'expériences et de meilleures pratiques en matière d'amélioration de l'environnement des affaires. Plusieurs pays africains ont pris part à cette conférence. A l'instar de la Côte d'Ivoire qui figure dans le top 10 des pays les plus réformateurs au monde, les autres pays se sont engagés dans des processus qui leur ont permis de faire des bonds substantiels au classement. Des efforts ont été donc accomplis, dont les résultats sont salués par la Banque mondiale et la société financière internationale (SFI).



Pierre Laporte, Directeur des opérations de la Banque mondiale.



M. Aliou Maïga, Directeur Afrique de l'Ouest et du Centre de IFC.



Ils sont venus nombreux à ce partage d'expériences et de meilleures pratiques en matière d'amélioration de l'environnement des affaires.

Par Patrice BAN

LANCEMENT OFFICIEL DE LA CELLULE DE GESTION DU PORTAIL WEB D'INFORMATION COMMERCIALE (PWIC)

Hamed Diomandé, directeur de cabinet adjoint au ministère du Commerce, de l'industrie et de la promotion des PME, a procédé à l'installation officielle de la cellule de gestion du portail Web d'Information commerciale (PWIC), le 26 septembre 2018. L'objectif est de créer

un ou plusieurs points d'information permettant non seulement de donner des informations sur la réglementation commerciale en vigueur mais également de répondre aux préoccupations des usagers en matière de commerce international tel que recommandé par l'organisation

mondiale du commerce (OMC) aux Etats membres dans ses dispositions sur la facilitation des échanges, en ses articles 1.1 et 1.3 et ratifié en décembre 2015 par la Côte d'Ivoire. Ainsi, pour aider le pays à honorer son engagement dans le cadre de la mise en œuvre de l'AFE, l'USAID a apporté une aide de 1,5 millions de dollars soit environ 850 millions de FCFA. La cellule composée de fonctionnaires (points focaux de plusieurs administrations) et agents du secteur privé est placée sous la tutelle du comité national de facilitation des échanges (CNFE). Cette cérémonie a enregistré la présence de Mme Melody McNeil, représentante pays de l'USAID/Côte d'Ivoire, Dr. Kouassi Parfait, 1er vice-président de la chambre de commerce et bien d'autres personnalités.



Une participante au micro.



Kaladji Fadiga, Directeur Général du Commerce Extérieur.



Ahmed Diomandé, Directeur de Cabinet Adjoint du ministère en charge du Commerce (au centre)...



...a procédé à la remise de document à des participants dont...



...le Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie, Kouassi Parfait.



Photo de famille.



Poursuivre et optimiser le développement du chemin de fer en Côte d'Ivoire

La Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF) est mandataire de l'Etat pour toutes les questions concernant le patrimoine et le service public des transports ferroviaires. Née des cendres de la Régie Abidjan-Niger (RAN) héritée de la colonisation, la SIPF se doit de faire prospérer cet héritage et de lui restituer son rôle premier, qui est de précéder le développement de la Côte d'Ivoire.

La SIPF assure le suivi, le contrôle, la préservation du domaine public et des infrastructures ferroviaires et participe à toute action tendant à leur développement. Cela porte essentiellement sur le linéaire ferré de 639 km allant d'Abidjan à Lalériba sur l'axe historique Abidjan-Ouagadougou-Kaya long de 1260 km, les gares ferroviaires, le matériel roulant et le réceptif hôtelier de Bouaké.

Guidée par un schéma directeur de développement ferroviaire, la SIPF peut donc suivre l'exploitation du service concédé, acquérir du matériel, réaliser des études pour le développement du service public des transports ferroviaires et prendre une part active aux grands projets ferroviaires tels que le Métro d'Abidjan.



Par Fatou DIALLO

RECONNAISSANCE : AMADOU GON COULIBALY DÉSORMAIS FILS DE « KASSEMBLÉ »

Lors d'une cérémonie d'hommage au chef de l'Etat ivoirien le 04 août dernier à Songon Kassemblé, les populations «Atchan» de cette localité du District autonome d'Abidjan ont fait du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly, un des leurs. Il a intégré à cet effet la génération « Dougbo» de cette localité.

«Cet évènement à portée sociale à une dimension spécifique. C'est de vous prier d'intégrer le peuple Atchan et d'en épouser les valeurs et les traditions. A la sortie de cette cérémonie, vous serez un authentique Tchabio», a déclaré le porte-parole de ce peuple, le Gouverneur du District autonome d'Abidjan, Robert Beugré Mambé au Premier ministre. Emu par cette reconnaissance, M. Amadou Gon Coulibaly a exprimé toute sa gratitude au peuple Atchan après son intégration. « Avec fierté, j'accepte d'être de tout cœur avec vous et de prendre toute ma place dans votre communauté », a-t-il répondu.

M. Gon Coulibaly est devenu membre de la catégorie «Dougbo-Dogba» et a intégré la famille «Godouman». Cette catégorie est d'ailleurs l'une des sept grandes familles matrilineaires des «Tchaman».

Ces populations Atchan ont exprimé leur reconnaissance

et leur gratitude pour les travaux réalisés dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, de la santé et de l'éducation au profit de leur localité. La rencontre a été l'occasion pour le Premier ministre d'appeler les Ivoiriens à la consolidation de la paix et la cohésion sociale, afin de maintenir la dynamique de développement du pays pour l'atteinte de l'Emergence à l'horizon 2020.



Arrivée du Premier ministre Amadou Gon Coulibaly en compagnie du Gouverneur Beugré Mambé.



Le Chef du Gouvernement recevant les attributs de la génération.



Le Premier ministre intronisé fils du village.



La photo de famille.

TROISIÈME ÉDITION DU FORUM "LA FINANCE S'ENGAGE"

Le ministre Souleymane Diarrassouba du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, a salué la mobilisation en faveur du financement des PME en Côte d'Ivoire. C'était à l'occasion de la troisième édition du forum "La Finance s'engage" qui s'est tenu le jeudi 22 novembre 2018 au siège de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (Cgeci) à Abidjan. Selon le ministre, le secteur financier, qui s'était engagé à mettre à disposition des PME 1.276 milliards Fcfa de ressources a globalement tenu ses promesses, avec un taux de réalisation de 101%. Souleymane Diarrassouba est revenu sur l'engagement pris par le gouverneur de la BCEAO lors de la

première édition en vue de l'élaboration d'un « Dispositif de soutien au financement des PME » dont le mécanisme vise à leur créer un écosystème favorable. Il a évoqué également la mise en œuvre du plan de promotion des PME, dont l'opérationnalisation a favorisé la naissance de l'Agence Côte d'Ivoire PME qui œuvre à la modernisation et au développement de celles-ci. Pour lui, tous ces efforts démontrent une volonté d'opérer un réel changement pour la croissance des PME, même si de nombreux défis restent à relever, notamment l'accès aux financements. Rappelons que l'édition de 2018 avait pour thème "Le financement des PME : passer de la volonté à l'impact".



Le PDG du groupe ATIJARIWAFABANK Mohamed El Kettani.



Souleymane Diarrassouba du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME.



Pendant le dîner.



Mohamed El Kettani, Daouda Coulibaly, DG de la SIB et Éric Kakou, DG de ES PARTNERS.



Photo de famille des lauréats.



Photo des officiels.

Par Yacouba CISSÉ

FICIA EXPO 2018 : L'INDUSTRIALISATION ET LE COMMERCE INTERNATIONAL AU MENU



Le Vice-Président Daniel Kablan Duncan lors de son allocution.

Le Forum international du commerce et de l'industrie d'Abidjan (FICIA) EXPO 2018 s'est tenu du 08 au 10 novembre 2018 au Sofitel hôtel ivoire. Axé sur l'industrialisation et le commerce international, FICIA Expo 2018 a été marqué par une grande diversité d'exposants, délégations et d'intervenants. Une 2ème édition riche en innovation telle que le Markethon et une télévision web en direct, sur laquelle exposants, représentants institutionnels et intervenants se sont succédés. Cette édition de 2018 était placée sous le haut patronage du vice-président de la République, Daniel Kablan Duncan, et sous le parrainage du ministre du Commerce, de l'industrie et de la promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, avec comme hôte d'honneur une délégation d'hommes d'affaires du Grand Est de la France.



Un des participants au micro



Le ministre en charge du Commerce de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, lors de son discours.



Une vue des officiels.

FIRCA : UN NOUVEAU SIÈGE POUR ŒUVRER À LA RELANCE DE L'AGRICULTURE

Le Premier ministre, Amadou Gon Coulibaly a procédé à l'inauguration du nouveau siège du Fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricoles (FIRCA).

«Le Firca est un exemple parfait d'outil professionnel né de la volonté de l'Etat d'accompagner les acteurs professionnels du secteur agricole. Cette démarche d'implication des acteurs et professionnels aux cotés de l'Etat représente une expérience unique dans notre espace CEDEAO», a indiqué M. Amadou Gon Coulibaly lors de la cérémonie d'inauguration du nouveau siège du Firca. Le Chef du gouvernement a insisté sur le fait

que l'Etat ivoirien était déterminé à relancer l'agriculture par le retour à l'investissement. Notamment par le secteur privé et par des réformes en vue d'en améliorer la gouvernance et surtout d'accélérer la transformation structurelle de l'économie du pays par l'industrialisation.

C'est à juste titre que le Premier ministre a souligné que le Firca représente pour le gouvernement, un instrument de coopération avec les autres pays de la sous-région. A cet effet, il a salué l'apport des partenaires dans le financement de l'agriculture. Il s'agit entre autres de la Banque mondiale, l'Agence Française de développement, la Banque africaine de développement et l'union européenne.

Amadou Gon Coulibaly a aussi rassuré les filières agricoles du soutien du gouvernement à garantir les mécanismes qui leur permettront de disposer de ressources stratégiques pour leur développement. Tout en insistant sur les défis à relever notamment pour le financement de l'entretien des routes rurales et le financement de l'exploitation agricole.

Le Ministre de l'Agriculture, M. Mamadou Sangafowa a pour sa part, rappelé le rôle du Firca dans la mobilisation des ressources et leur utilisation rationnelle à travers des programmes pertinents conçus à partir des besoins des filières et des orientations de la politique agricole.



L'intervention du Premier ministre.



La coupure du ruban.



Découverte de la plaque d'inauguration du siège du FIRCA.



Une vue des officiels.

Dinor®

gaïeté
partage
Bien-être
douceur
plaisir Satisfaction
sourire amitié
bonheur amitié
plaisir Réussite
satisfaction Convivialité
bien-être bonheur
plaisir joie
bonheur réussite
partage
douceur réussite amitié
partage communion
convivialité plaisir
joie partage joie plaisir partage joie
satisfaction
joie partage douceur bonheur
bien-être
plaisir
joie
sourire Satisfaction plaisir sourire amitié douceur joie
réussite bonheur
Bonheur douceur partage plaisir joie
sourire joie plaisir
plaisir Satisfaction amitié plaisir
communion

COMMUNION
satisfaction amitié
joie
bonheur
douceur
réussite bonheur



au cœur de vos repas depuis **3 générations**

MCCANN

MARCHÉ IVOIRIEN DE L'ARTISANAT (MIVA 2018) : EXPOSITION ET PANELS POUR CÉLÉBRER LES ARTISANS

Du 29 Novembre au 9 décembre, s'est tenu le Marché ivoirien de l'artisanat (MIVA). Cette édition, la troisième du genre a réuni sur le site du Golf hôtel 300 exposants pour 6.000 visiteurs attendus. Le MIVA 2018, a permis aux artisans de exposer et vendre leurs œuvres. En plus des bonnes affaires qui ont été faites, le volet scientifique n'a pas été négligé. Plusieurs panels ont été abordées autour des thématiques suivantes : «Acquisition, aménagement et exploitation des sites artisanaux : quels enjeux pour le développement du monde de l'artisanat ? », «Quelle fiscalité spécifique au monde de l'artisanat ? »,

« Accès des artisans à la couverture sociale », « Apprentissage et formation professionnelle continue : la clé du professionnalisme de l'artisan » et enfin « Quel dispositif de financement pour l'artisanat en Côte d'Ivoire ? »

Le ministre Sidiki Konaté de l'Artisanat, a insisté à l'ouverture du MIVA, sur le rôle prépondérant que jouent les artisans dans l'économie de notre pays. Ce secteur occupe 40 % de la population. Il est reparti en 8 branches d'activités et 40 corps de métiers constitués de 245 métiers.



Mobilisation exceptionnelle des officiels et des artisans pour cette 3^{ème} édition du MIVA.



Plusieurs couturiers de renom, dont Pathé'O à l'extrême droite, étaient également présents.



Coupure du ruban symbolique



L'intervention de Bamba Kassoum, Président de la Chambre nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI).



Le ministre Sidiki Konaté et les autres officiels lors de la visite des stands.



Le ministre Sidiki Konaté de l'Artisanat, sur un vélo fabriqué par un artisan.

Par Kadiata FADIKA

INCLUSION FINANCIÈRE : LA CÔTE D'IVOIRE PASSE DE 34% EN 2014 À 41% EN 2017

La Côte d'Ivoire est en nette progression en termes de stratégie d'inclusion financière. De 34% en 2014, le pays passe à 41% en 2017, a révélé le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Adama Coulibaly, à l'ouverture de l'atelier de validation de la stratégie nationale d'inclusion financière, le vendredi 2 novembre 2018 à Abidjan. Selon lui, ce bond qualitatif de notre pays est dû à la mise en œuvre de plusieurs réformes qui ont contribué à l'amélioration de l'inclusion financière dans la zone UEMOA avec un taux d'inclusion financière de 16% en 2010 contre 61% en 2016. Cependant, Adama Coulibaly reconnaît que de nombreux défis restent à relever pour améliorer l'accès aux services financiers et leur utilisation par

les populations. C'est pourquoi, il a expliqué que cet atelier est organisé en vue de l'adoption du document cadre de stratégie nationale d'inclusion financière conformément aux ambitions du gouvernement ivoirien de donner plus d'opportunités à ces PME. Rappelons que le processus de l'élaboration de la stratégie nationale d'inclusion financière a été entamé depuis le 28 juin 2018, à l'occasion d'un symposium sur l'inclusion financière. A la suite, un atelier de recadrage a réuni les acteurs nationaux de l'inclusion financière pour préparer le cadre d'élaboration et établir la feuille de route de la stratégie nationale d'inclusion financière 2019-2022, les 26 et 27 juillet à Grand-Bassam.



Adama Coulibaly Directeur de Cabinet du ministre de l'Economie et des Finances.



Mme Tioman Caroline, Conseiller Technique en charge de l'Inclusion Financière.



Vue des participants dont les Partenaires Techniques et Financiers.



Photo de famille.



IVOIRE TAXI

«Les Taxis Intelligents»

CONFORT - MODERNITE - SECURITE



**C'est Sûr
c'est Confortable
c'est Moderne
c'est moins Cher**

"Le FDTR, L'Émergence du Transport Routier"

☎ Centre d'appels: **89 01 89 89 / 89 04 99 99**

www.fdtr.ci

Application Mobile: **IVOIRE TAXI**

INAUGURATION DE L'HYPER-MARCHÉ COSMOS DE YOPOUGON

Le Premier ministre Amadou Gon Coulibaly a procédé à l'ouverture officielle de l'hypermarché Cosmos, situé dans la commune de Yopougon, le jeudi 22 novembre 2018. A cette occasion, Amadou Gon Coulibaly a invité les uns et les autres à faire "la promotion des produits locaux, mais surtout offrir des tarifs accessibles aux populations". D'une valeur de 18 milliards FCFA, soit 27,4 millions d'euros de la compagnie d'investissement basée à Londres et spécialisée dans l'immobilier, HC Capital Properties, cet hypermarché est construit sur 14 000 m² de surface locative avec deux niveaux dont 9 000 m² au rez-de-chaussée. Cosmos Yopougon est le quatrième centre commercial implanté en Côte d'Ivoire au cours de ces trois dernières années. Selon le promoteur, il pourra accueillir chaque année 4 millions de visiteurs et a généré 2 500 emplois directs et indirects. Ce sont une quarantaine d'enseignes dont Carrefour (sur 2 800 m²), des espaces de restauration (Burger King), des espaces de jeux, des magasins d'habillements et une salle de cinéma, qui y sont installés.



Le Premier Ministre Amadou Gon Coulibaly, après son allocution...



...et la coupure symbolique du ruban,...



... a procédé à la visite du centre commercial.



Photo de famille.

La FIPME donne sa vision des défis à relever

En prélude à la 22^{ème} édition de "Futurallia", la délégation de la Fipme a pris part au congrès de la Conect Tunisie.

Il est des questions qui, semble-t-il, sont communes à toutes les entreprises africaines. L'innovation en fait partie. Le 14 novembre dernier, à Tunis, lors du 2^{ème} congrès de la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (Conect-Tunisie), le souci de l'innovation aura cristallisé l'attention des centaines de congressistes ainsi que des organisations de Pme venues de plusieurs pays africains au rang desquels figuraient la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Maroc, le Bénin, Madagascar pour ne citer que ceux-là. La thématique de la "transformation digitale des entreprises" sur laquelle, quantité d'experts de ces différents pays se sont prononcés ce jour-là aura certainement donné une plus forte résonance à ce qui apparaîtrait désormais comme un passage obligé pour les entreprises en quête de compétitivité.

A cette occasion, Moussa Elias Farakhan Diomandé, 1^{er} vice-président de la Fédération ivoirienne des petites et moyennes entreprises (Fipme) n'a pas manqué de mettre en évidence les responsabilités des Pme d'aujourd'hui. D'autant qu'il note que « Le monde est agité et bouleversé ».

Ces bouleversements font émerger selon lui, d'importants défis qui ont pour noms : défis énergétiques et technologiques ; défis de l'innovation ; de rupture ; du développement durable, du commerce électronique ; de l'emploi etc.

Les Pme, a fait observer, le 1^{er} vice-président de la Fipme, ont l'obligation de trouver des réponses à ces défis en transformant les difficultés des populations en opportunités d'affaires.

Cette approche soulignant la nécessité d'une remise en question permanente des entreprises dans leur aptitude à apporter des solutions aux problèmes des populations à travers l'innovation, rencontre celle du président de la Conect-Tunisie, Tarak Chérif. En effet, rappelant la forte implication de l'organisation qu'il dirige dans le repositionnement de la Tunisie en tant que terre d'opportunités, ce dernier considérait l'organisation de la 22^{ème} édition de "Futurallia" qui a eu lieu les 15 et 16 novembre sur ses bases comme la consécration d'un redécollage économique réussi. Mais au-delà, la question de l'entreprenariat demeure.

Ce, dans la mesure où, a-t-il martelé, l'Etat n'a plus les

moyens pour employer tout le monde. « Nous avons besoin de jeunes qui lancent des projets que nous allons accompagner » a-t-il laissé entendre.

Et à ce propos, il était à noter les interventions des anciens ministres et universitaires, Tawfik Jelassi et Jaloud Ayed, qui ont tour à tour expliqué l'intérêt de la transformation digitale des entreprises et de leur écosystème.

« Pour prospérer et espérer se pérenniser, les entreprises africaines devront adopter le digital », a conseillé Tawfik Jelassi tandis que pour le ministre Jaloud Ayed « 70% des jeunes qui travailleront dans 20 ans occuperont des postes qui n'existent pas aujourd'hui ». Comme quoi, dans un monde qui se digitalise, les entreprises doivent suivre le rythme au risque de faire faillite.



Dr Diomandé Moussa Elias Farakhan, 1^{er} Vice-Président de la FIPME (à gauche) et M. Tarak Chérif, Président de CONECT-Tunisie (à droite) au 2^{ème} Congrès de CONECT Tunisie à l'hotel Laico Tunis

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Un conseil d'affaires ivoiro-tunisien en gestation

Mettre en place un conseil d'affaires afin de booster la coopération économique entre Pme ivoiriennes et Tunisiennes. L'idée a germé le 14 novembre dernier à Tunis, à quelques heures de l'ouverture de la 22^{ème} édition de "Futurallia". C'était au cours d'une audience qu'a accordée Tarak Chérif (président de Conect-Tunisie) à Moussa Elias Diomandé, 1^{er} vice-président de la Fipme qui avait à ses côtés, Sylvain Allepo Kopoin et Assah Manuela, respectivement secrétaire exécutif et assistante juridique de la Fipme. Cette initiative, si elle venait à prendre forme, devrait selon les représentants de la Fipme apporter un souffle nouveau à la coopération économique entre les 2 pays et booster l'investissement de part et d'autre. « *Il s'agit d'un cadre permanent de rencontre qui va nous permettre d'opérationnaliser l'accord-cadre que la Fipme a signé avec Conect-Tunisie depuis le 25 mars 2017 à Abidjan* », fait savoir le 1^{er} vice-président de la Fipme. Et de préciser que ce conseil d'affaires sera une sorte de laboratoire dans lequel vont travailler 20 Pme (10 ivoiriennes et 10 tunisiennes) pour orienter l'action dans divers secteurs. A savoir, l'industrie, la santé, les Btp, les services et les territoires etc. Ce conseil d'affaires répond selon Tarak Chérif au souci de renforcer la coopération ivoiro-tunisienne dont les Pme constituent un maillon essentiel. Pour lui, il ne devrait y avoir aucun complexe entre entrepreneurs tunisiens et ivoiriens. « *Nous avons à apprendre les uns des autres dans des échanges d'expériences et de partenariat gagnant-gagnant* » a-t-il fait savoir. Sauf changement, la mise sur pied effective de ce conseil d'affaire aura lieu autour d'un évènement, notamment la 8^{ème} édition des journées nationales promotionnelles des Pme et de l'artisanat prévue pour se tenir au premier semestre 2019.

APRÈS « FUTURALLIA » 2018

Un réseau ouest-africain des pme se met en place

L'évènement économique s'est déroulé, les 15 et 16 novembre à Tunis.



Dr Diomandé Moussa Elias Farakhan 1^{er} Vice-Président de la FIPME lors de son allocution au 2^{ème} Congrès de Conect - Tunisie.

La 22^e édition de « Futurallia » a tenu ses promesses. « Tous les B to B ont pu se tenir, les participants ont respecté le timing, aucun incident n'a été signalé, nous avons atteints nos objectifs », s'est félicitée Françoise Vilain, présidente de cet évènement. Elle se réjouit de contribuer au développement des entreprises à travers cette plateforme d'échanges et de collaboration entre managers. De l'avis de Moussa Elias Diomandé qui y conduisait la délégation de la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME), ce « futurallia tunisien » a été un succès. « Nous venions à ce rendez-vous pour des contacts, nous en avons tissés. Nous capitalisons les expériences des uns et des autres... Nous repartons satisfaits », a-t-il indiqué. Et d'ajouter, « ce forum a certes permis des rencontres enrichissantes, mais nous retenons la nécessité pour les Africains de se mettre ensemble pour affronter le marché mondial qui est très concurrentiel ». Dans cette optique, à l'initiative de la FIPME, le rendez-vous de Tunis a permis de porter sur les fonts-baptismaux, le réseau ouest-africain des petites et moyennes entreprises qui, selon ses initiateurs, devrait fédérer les organisations des PME d'Afrique de l'ouest afin de les rendre plus fortes et plus compétitives. « C'est une belle initiative à laquelle nous souscrivons entièrement. Ce réseau nous permettra de faire de grandes choses dans nos différents pays et de nous positionner sur le plan international », estime Albin Féliho, président de la confédération nationale des employeurs du Bénin (coneb). Des représentants d'organisations professionnelles du Burkina Faso, du Niger etc. sont également d'avis que la mise sur pied de ce réseau favorisera, sur le long terme, le développement des entreprises, et contribuera à rendre les économies des pays ouest-africains plus dynamiques.

À LA RENCONTRE DE...

P46

FOCUS SUR LE CCESP

P48

Zoom sur...

MEETING WITH...

P47

FOCUS ON CCESP

P49

Zoom on...

AIR CÔTE D'IVOIRE

Bilan satisfaisant après 6 ans d'existence

Créée en 2012 sous l'initiative du Président Alassane Ouattara, Air Côte d'Ivoire avait dès ses débuts, des défis majeurs à relever, comme devenir une compagnie forte et pérenne ; la compagnie leader d'Afrique de l'ouest et du centre par son Hub d'Abidjan et son réseau étendu. Un énorme challenge vu que les compagnies nationales précédentes n'avaient pas eu le succès espéré. L'équipe dirigeante avec à sa tête le Général Abdoulaye Coulibaly (Président du Conseil d'Administration), a pourtant décidé de relever le défi.

Compte tenu du contexte hautement concurrentiel, la première étape a été la conception d'un produit différenciant, capable de séduire les voyageurs. Après des analyses poussées, le constat était clair : relier une ville d'Afrique de l'ouest à une ville d'Afrique centrale était quasiment impossible dans la même journée. Les voyages étaient longs et fastidieux. « Nous avons donc décidé de construire notre stratégie autour de vols directs au départ d'Abidjan, solution idéale pour offrir à notre future clientèle un temps de voyage très court », explique René Décorey, directeur général d'Air Côte d'Ivoire.

Grâce à l'appui de l'Etat de Côte d'Ivoire et d'autres partenaires privés, cette compagnie a pu commencer ses vols commerciaux avec une flotte de 2 appareils de location en fin 2012. A cette époque, elle ne couvrait que 13 destinations dont 8 d'Afrique de l'ouest et 5 d'Afrique du centre. Les 281 membres du personnel ont travaillé main dans la main pour offrir la meilleure expérience possible aux passagers. Les résultats ne se sont pas fait attendre ; en décembre 2013, Air Côte d'Ivoire a eu le mérite d'accueillir 244.183 passagers sur l'année pour un chiffre d'affaire de 26,98 milliards de FCFA. Cette performance bien que considérable, n'atteignait pas encore les objectifs fixés. Poursuivant sur cette lancée, d'autres destinations ont été ouvertes tout en accompagnant par des inputs techniques, le travail remarquable du capital humain. « Ainsi, nous avons renforcé notre flotte en passant de 3



*René Décorey,
directeur général
d'Air Côte d'Ivoire.*

à 6 appareils en 2015 et par ricochet, avons augmenté nos destinations sous régionales de 13 à 18. Au même moment, nous créons des connexions entre Abidjan et 5 villes de l'intérieur du pays, à savoir San-Pedro, Bouaké, Korhogo, Man et Odienné », précise-t-il.

Air Côte d'Ivoire poursuit son ascension. Les chiffres parlent d'eux-mêmes avec 19 destinations sous régionales, 850.000 passagers transportés en 2017, soit 41% du trafic de passagers de l'Aéroport Felix Houphouët Boigny. Le chiffre d'affaires réalisé au terme de 2017 s'élève à 96,972 milliards FCFA pour un capital de 130 milliards FCFA. Cette compagnie aérienne a pu porter sa flotte à 10 avions, dont 60% en propre et acquis neufs avec des innovations technologiques majeures dont Internet, appels téléphoniques et envoi de sms possibles à bord de ses Airbus A320 flambants neufs. L'une des forces de cette compagnie est bien son capital humain fort actuellement de 642 personnes.

Ces résultats fort encourageants, M. Décorey affirme, les devoir à chaque actionnaire, au personnel, aux partenaires et à nos clients. « Ils ont su nous faire confiance et nous accompagner chacun à leur manière dans ce challenge », confie-t-il.

Nous continuons de travailler pour garantir l'avenir de la compagnie et atteindre la rentabilité. Cela passe nécessairement par l'amélioration continue de nos services et les innovations.

Pour assurer son développement, cette compagnie a lancé un programme de formation de jeunes pilotes et de jeunes techniciens avions qui porte déjà ses fruits, puisque les premiers pilotes ont déjà commencé à voler.

Air Côte d'Ivoire travaille également avec Airbus sur la construction d'un grand hangar de maintenance d'aéronefs qui permettra une meilleure gestion et entretien de la flotte.

En six années d'existence, il convient de reconnaître que la compagnie a connu un développement rapide. Il s'agit certes de performances remarquables, mais l'équipe dirigeante reste consciente que le voyage ne fait que commencer. « Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans le temps. Toutefois, nous restons optimistes, car tous mobilisés comme un seul homme pour relever les défis quotidiens », conclut René Décorey.

AIR CÔTE D'IVOIRE A satisfactory result after 6 years



Under the initiative of President Alassane Ouattara, Air Côte d'Ivoire was created in 2012 to meet major challenges: to become a strong, sustainable and leading company in West and Central Africa.

A real challenge since previous national companies did not achieve success. The management team headed by General Abdoulaye Coulibaly (Chairman of the Board of Directors), however, has decided to take up the challenge. To vie with the others in this highly competitive environment, the first step was to develop an innovative product which could meet the travelers' needs. Also, serious studies pointed out the impossibility to travel from West Africa to central Africa in a single day. The travel was time consuming and tiring.

With the strong involvement of the State of Côte d'Ivoire and other private partners, this company started operating with a fleet of 2 rented aircrafts at the end of 2012. At that time, the company only covered 13 destinations including 8 West African cities and 5 Central African cities. The 281 staff members worked closely to provide the best possible experience to passengers, and the results appeared quickly!

In December 2013, Air Côte d'Ivoire had carried 244,183 passengers representing

a turnover of 26.98 billion FCFA. Despite this considerable performance, the company did not reach its objectives. **To build on the progress made so far**, other destinations were opened with the development of technical inputs and the strong involvement of human capital. In addition to the development of the fleet from 3 to 6 aircrafts in 2015 and the extension of the sub-regional destinations from 13 to 18, local destinations were set. It was now possible to reach San-Pedro, Bouaké, Korhogo, Man and Odienné by plane from Abidjan.

Air Côte d'Ivoire is still growing. Statistics speak for themselves: with 19 sub-regional destinations, 850,000 passengers carried in 2017, representing 41% of the passengers at Felix Houphouët Boigny Airport. At the end of 2017, the turnover was 96.972 billion FCFA for a capital of 130 billion FCFA. After six years, the company has grown rapidly. Despite this remarkable performance, the management team remains aware that the trip is just beginning.

RENCONTRES SECTORIELLES

La 5^{ème} édition consacrée au secteur des transports

Au centre : le directeur de cabinet Soro Benjamin. À sa gauche, Mme Fadiga Fofana Mariam, SE-CCESP.



Une vue des participants.

« Le secteur des transports joue un rôle extrêmement important dans le développement de la Côte d'Ivoire, un rôle important dans l'économie nationale. Aujourd'hui la part que représente le secteur des transports dans le PIB est entre 7 et 12% », a déclaré M. Soro à la presse après l'ouverture de la cinquième édition de la concertation Etat/Secteur Privé dédiée au secteur des Transports. « Nous avons connu ces dernières années une forte amélioration aussi bien au niveau routier, aérien que dans le domaine portuaire », a ajouté le directeur de

cabinet, mettant en exergue les efforts du gouvernement pour améliorer l'environnement des affaires et accroître la compétitivité des différents secteurs dont celui des transports. Cette cinquième édition organisée par le Comité de concertation Etat / Secteur Privé (CCESP), et dédiée au secteur des Transports, vise à apporter des réponses aux préoccupations des acteurs privés du monde des transports aériens, terrestres, lagunaires et maritimes vis-à-vis de l'administration publique. A ce propos, le Secrétaire exécutif du

Comité de concertation Etat/Secteur privé, Mariam Fofana Fadiga a relevé l'importance de cette rencontre qui « favorise les échanges avec les différentes administrations autour de problématiques de l'environnement des affaires ». « Cette activité s'impose aujourd'hui comme une plateforme d'échanges et de rencontre d'une grande importance dans le processus de Dialogue Public Privé, inscrit au titre des leviers de l'action gouvernementale », a-t-elle indiqué. Cette édition a permis de recueillir le niveau de satisfaction du Secteur Privé sur les différentes réformes initiées par le ministère des transports. Les rencontres sectorielles se présentent comme une tribune privilégiée d'échanges entre les ministères techniques et les principales organisations professionnelles de leur secteur spécifique. Au cours des quatre années précédentes, les rencontres sectorielles ont été dédiées respectivement aux secteurs du tourisme, du pétrole et de l'énergie, de la construction et de l'agriculture. Elles ont permis de renforcer le dialogue public-privé au niveau sectoriel, de déceler et de trouver des solutions aux difficultés d'ordre multiforme (fiscalité, financement, formation, procédures administratives...) rencontrées au sein des secteurs visés.

SECTORAL MEETING

Fifth edition devoted to the transport sector



“The transport sector plays a vital role in the development of the national economic activities. Today the share of the transport sector in the GDP varies from 7 to 12%”, this was declared by Mr. Soro to the press during the opening ceremony of the fifth edition of the State and private sector consultation committee meeting, dedicated to the transport sector. “In recent years, we have seen a great improvement both in the air and port areas”, said the Chief of staff, highlighting the Government’s efforts to improve the business environment and increase the competitiveness of different sectors including transport.

This fifth edition organized by the State and Private Sector Consultative Committee (CCESP), and dedicated to the transport sector, is designed to provide answers to the concerns of the private world of air transport, land, lagoon and maritime transports towards. In this regard, the executive Secretary of the State and Private Sector Consultative Committee, Mariam Fofana Fadiga noted the importance of this meeting, which “promotes trade with the various administrations around issues related to business environment”. “Today, this committee is a platform for discussion and Exchange and meeting of great importance in Public and Private Sector dialogue process, registered in respect of the levers of government action”, she said. This edition took place in a very particular context dominated by multifaceted difficulties that the various actors were confronted with and the objective was



to assess the level of satisfaction of the private sector as regarding the different

reforms initiated by the Ministry of transport. Sectoral meetings appear as an ideal forum for exchange between the technical ministries and the main professional organizations. During the last four years, sectoral meetings focused on issues related to tourisms, crude oil end energy, construction and housing, and agricultural sectors respectively. These meetings made it possible to strengthen the State-private sector dialogue at the sectoral level, to identify and find solutions to the multifaceted difficulties (taxation, financing, training, administrative procedures, etc.) met by the targeted sectors.



Société Ivoirienne
de Banque

Créateur de Développement

L'INTERVIEW DE M. ABOULAYE OUATTARA

Responsable Département Leasing

1. Qu'est-ce que **SIB Leasing** apporte de plus sur le marché ?
Ou quel est l'élément de différenciation de **SIB Leasing** ?

SIB Leasing apporte une réponse rapide aux sollicitations de ses clients en leur offrant des solutions sur mesure. Notre expertise se constate dans la structuration de projets spécifiques de financement de professionnels agricoles notamment les coopératives.

Au-delà de la qualité de service, **SIB Leasing** est un mode de financement flexible car ses conditions de location financière satisfont le client qui opte pour devenir propriétaire du bien.

En effet, avec **SIB Leasing**, les loyers sont en fonction de la trésorerie du client, la durée du contrat est conforme à la durée d'amortissement du bien et la valeur résiduelle ou valeur de cession est évolutive.

C'est grâce à cette flexibilité que nous avons financé plus de 1 500 véhicules en quatre (4) ans.

2. Quelles sont les solutions que proposez aux transporteurs ?

Nous accompagnons les transporteurs de personnes, de marchandises et de divers produits spécifiques dans l'acquisition de matériels neufs.

Notre offre peut s'étendre, avec les fournisseurs choisis par le transporteur, à l'acquisition du châssis et à la construction du véhicule et sur une durée convenue.

Avec notre offre **SIB Leasing**, nous sommes le conseiller qui permet au transporteur de soulager sa trésorerie en finançant parfois jusqu'à 100% avec des loyers adaptés à ses recettes et sur une durée convenue.

Pour plus d'informations, contactez **SIB Leasing** :
20 20 00 00 poste 5013 ou 3267



Comptez sur nous, vous comptez pour nous

www.sib.ci

CEREMONIE DE CLOTURE DU FILOSES 2018

LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER S'ENGAGENT POUR UN MEILLEUR DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT EN AFRIQUE

Abidjan-plateau, le mercredi 27 JUIN 2018, s'est tenue la cérémonie de clôture De la 2^e édition du FILOSES (Forum International du Logement Social, Economique et Standing) 2018, devant un parterre de personnalités tant du monde de l'Habitat, de la téléphonie mobile avec le sponsor officiel Orange-ci en présence du sponsor leader la Sicogi ainsi que des ordres constitués et acteurs du BTP.



Au nom de la Chambre Nationale des Promoteurs et Constructeurs Agréés de Côte d'Ivoire, et en qualité de Président du Comité Scientifique et d'Organisation du Forum International du Logement social, économique et standing, en abrégé Filoses, Monsieur Sangaré SIRIKI a tenu à saluer fortement l'assemblée au nombre desquels le sponsor officiel du Filoses 2018, ORANGE-CI, le Sponsor leader la SICOGI, les sponsors juniors Sogelec et LBTP, les membres du Comité scientifique, le Commissariat général du Filoses ainsi que les exposants et participants du Filoses 2018 non sans manquer d'énoncer les acquis du FILOSES 2018, qui a enregistré près de 20000 visiteurs durant ces 3 journées. Il a dans son allocution, remercié le Premier ministre, ministre du Budget et du portefeuille de l'Etat, SEM Amadou gon Coulibaly, parrain du Filoses 2018, le ministre de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme, président du Filoses tout comme le ministre de l'Economie et des Finances, Adama Koné, patron du Filoses 2018, pour leur implication à la réussite de ce grand Rendez-vous de l'immobilier en Afrique. Tout en montrant l'importance d'avoir participé au Filoses 2018, qui est à sa deuxième édition « *le Filoses est une plate-forme d'échanges. Les Quatre principales questions à l'ordre du jour de ce Forum international du Logement social, économique et standing, pour répondre à la pénurie de logements abordables sur le continent en Général et en Côte d'Ivoire en particulier, à savoir :*

- Les principales contraintes à la fourniture de logements abordables à grande échelle:
- Le manque d'accès au financement pour les familles modestes et à revenu intermédiaire, et pour les promoteurs immobiliers ;
- Système foncier non -sécurisé et faible gouvernance foncière inhibe la participation active du secteur privé ;
- L'augmentation du coût de la construction rend difficile la construction des logements à des prix abordables pour la majorité des ménages ;
- Incapacité à fournir l'infrastructure et le manque de capacités humaines et institutionnelles à travers la chaîne de valeur de la fourniture de logement, ont été abordés et traités entièrement et des résolutions dans un rapport de synthèse seront incessamment rendus publics à nos autorités étatiques», a-t-il affirmé Siriki Sangaré

Amos Beonaho, Commissaire général du Filoses, et Dg d'AB communication a dans son adresse, tout en remerciant les panelistes, les participants et nos autorités, a manifesté sa satisfaction de par le fait que toutes les activités prévues à cette deuxième édition du Filoses, à savoir les panels, conférences, B to B, les expositions se sont réellement tenues, à la grande joie de tous. Amos Beonaho a souligné toute la portée internationale de ce grand rendez-vous de l'immobilier qui a tenu toutes ses promesses. Précisant que pour cette deuxième édition, « *l'innovation avec tous les pays invités d'honneur dont*

l'Algérie, l'Iran, l'Espagne, Burkina Faso, l'Italie, le Bénin fut une réalité qui mérite d'être saluée à sa juste valeur » Tout en exhortant les uns et les autres à faire sienne le Filoses qui est désormais une institution en Côte d'Ivoire, chaque deux années.

Quant à Monsieur Mocktar TABOURI, Directeur CI Broad -Prod en charge de la fibre optique à Orange Côte d'Ivoire, représentant ladite maison de téléphonie mobile, sponsor officiel du Filoses 2018, a salué les ambitions que se fixe ce grand forum, où l'immobilier est célébré. Non sans manquer de préciser que le déploiement de la fibre optique se pose comme une nécessité pour les habitations qui sont construites et celles à venir car elle permettra d'avoir des Smart City, avec la domotique qui y est incorporée. « *Ce Forum international du logement social, économique et standing est un espace privilégié*

pour mieux exposer la nécessité de la fibre optique pour tout habitat », a-t-elle promis.

Le Directeur général du logement représentant le Mclau, au nom du ministre Claude ISAAC DE a salué les acteurs du Filoses, pour leur initiative qui mérite d'être reconnue, « *Bravo au Filoses et à ses initiateurs pour cette réussite* », a-t-il dit. Le DG de la Sicogi, sponsor leader du Filoses, M. Fofana Bouaké présent tant en qualité de conférencier et de paneliste n'a pas manqué de louer la qualité de cette tribune que permet, à coup sûr, à tous les acteurs de l'immobilier de se retrouver pour proposer des solutions. « *Le Filoses est à saluer et encourager car les acteurs du logement trouve là un espace privilégié pour s'exprimer* », a dit le dg Fofana Bouaké.

Au nombre de ces acteurs de la chaîne de l'habitat, le CNOA et le CNAICI étaient présents ainsi que



des organismes privés, des institutions et des membres de la Chambre Nationale des Promoteurs et Constructeurs Agréés de Côte d'Ivoire ainsi que la presse nationale et internationale, les délégations Btp du Burkina Faso, du Bénin, de l'Italie, l'Espagne. Présent à ce Filoses, le vice-président de la Cnpc-CI, Monsieur Bourji Khodor a salué et encouragé les efforts des uns et des autres qui font du Filoses une réalité car a-t-il dit « *le Filoses est l'affaire de tous car la question du logement incombe à chacun de nous sans exception* ».

Un diner-gala de prestige présidé par madame la ministre du plan et du Développement kaba Nialé représentée par son directeur de cabinet, Dr NAHOUA YEO a eu lieu avec les exposants et les officiels ainsi que les délégations officielles à l'Hôtel AZALAI, dans la nuit du mercredi 27 juin, avec la remise de prix à certains exposants tant locaux qu'internationaux. Précisons à toute fin utile que la cérémonie d'ouverture du Filoses a enregistré la présence de la ministre du Plan et du Développement, kaba Nialé, et du ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi jeunes et du Service civique, M.Sidi Touré.

La Troisième édition du Forum international du logement social, économique et standing est prévue de se tenir en juin 2020, à Abidjan.

Sercom FILOSES.

« Le secteur des transports représente
environ 12% du PIB »

AMADOU KONÉ,
Ministre des Transports

P54-P57

À la une

“The transport sector represents about 12% of the GDP”

AMADOU KONÉ,
Minister of Transport

P58-P60

News

AMADOU KONÉ, *Ministre des Transports*

« Le secteur des transports représente environ 12% du PIB »

Pour cette parution, nous nous sommes intéressés au ministère des Transports, un secteur hautement stratégique. Le ministre Amadou Koné, à la tête de ce département depuis le 11 janvier 2017, fait un bilan et lève un coin du voile sur les grands chantiers à venir.



La question des transports est une question vitale dans nos sociétés. Comment se porte ce secteur si important pour notre pays ?

Les transports sont au cœur du développement. Ce secteur est transversal à toutes les économies. C'est la raison pour laquelle tout Etat qui se veut prospère se donne les moyens d'améliorer ses moyens de mobilité pour accroître ses échanges commerciaux en interne comme à l'externe. Aujourd'hui, les transports ivoiriens ont fière allure. Les efforts sans cesse grandissant du gouvernement sont en train de porter des fruits.

La Côte d'Ivoire se positionne peu à peu comme un hub dans l'espace aérien ouest-africain. Dans le domaine maritime, d'importants chantiers sont ouverts. Un nouveau code maritime a été adopté, en remplacement de celui vieux de plus de 50 ans. Ainsi les ports ivoiriens sont à nouveau compétitifs. La restructuration des transports routiers entamée il y a peu, est en train de porter ses premiers fruits. Enfin le ferroviaire reprend des couleurs avec le projet du Métro et la réhabilitation de la ligne Abidjan-Ouaga.

Que pèse ce secteur dans l'économie ivoirienne ?

Le secteur des transports représente environ 12% du PIB. Les Ports autonomes d'Abidjan et de San Pedro par où transitent 90% de nos échanges avec l'extérieur ont enregistré respectivement un trafic de 23 millions et 8 millions de tonnes de marchandises, en 2017.

L'aéroport d'Abidjan, quant à lui, est devenu en 4 ans, grâce notamment à Air Côte d'Ivoire et à la stabilité politique retrouvée, le plus important des pays francophones au sud du Sahara avec plus de 2 000 000 de passagers en 2017.

Avec les nombreux investissements engagés par l'Etat depuis 2011 pour la modernisation et l'accroissement des capacités des infrastructures, la part des transports dans la richesse nationale continuera à croître.

MOBILITÉ URBAINE

Abidjan est une mégalopole. Quel est votre vision et les actions que vous comptez mener par rapport au transport de masse ? Comme vous l'avez souligné Abidjan est en pleine croissance. La population s'accroît elle aussi à une grande vitesse. Et la tendance est la même dans plusieurs grandes

villes du pays. Le Gouvernement investit massivement dans la modernisation des infrastructures et la réorganisation des transports abidjanais afin de permettre aux populations ivoiriennes de se déplacer dans de meilleures conditions et à des coûts raisonnables.

Le développement des transports de masse est l'un des axes stratégiques de notre politique en la matière. Dans le plan directeur d'urbanisme du grand Abidjan d'ici 2030, une importante composante est dédiée aux transports par la réalisation de nouvelles infrastructures. Avec le MCC, le C2D, l'AFD, la BAD, la Banque mondiale et la JICA, ce sont plus de 1500 milliards de FCFA qui sont consacrés à la mobilité à Abidjan à travers l'élargissement des corridors de sortie de la ville, la construction d'ouvrages de franchissement dont le 4^{ème} pont, l'échangeur au niveau de la Solibra, la réalisation de la Y4 et la remise à neuf de plusieurs voies dégradées.

Un grand nombre de projets est en faveur du développement des transports de masse. On peut citer entre autres le renforcement et le renouvellement du parc de la Sotra. L'Etat s'est engagé à permettre à la Sotra d'acquérir plus de 2000 autobus d'ici 2020. Nous avons démarré l'exploitation du plan d'eau lagunaire avec des bateaux de nouvelle génération. Il y a également la mise en place d'un axe lourd de transport ferroviaire (le Metro d'Abidjan).

Au niveau institutionnel, le gouvernement entend mettre en place courant 2019, une autorité organisatrice des transports, entamer la phase pilote du ticket unique et accélérer le renouvellement du parc automobile notamment de taxis.

L'un des projets majeurs reste le Metro d'Abidjan. Comment avance le projet ? Les délais de livraison seront-ils respectés ?

Le projet du Metro d'Abidjan avance bien. Les travaux préparatoires sont quasiment achevés et les offres techniques et financières définitives devront être validées dans le premier trimestre 2019. Nous démarrons la libération des emprises avant la fin 2018 et les délais tels que annoncés seront tenus. C'est-à-dire une mise en service à fin 2022 début 2023. C'est un projet complexe et nouveau pour la Côte d'Ivoire.

Il est aussi, de plus en plus question d'une autorité organisatrice du transport à Abidjan. Quel sera son rôle ?

Il faut savoir que l'idée d'une autorité organisatrice dans le transport n'est pas nouvelle. Déjà en 1998, dans le cadre du CIPAS, l'AGETU a été mis en place. Elle a fonctionné dans un contexte de crise politique et militaire. Il y a eu de graves dysfonctionnements constatés entre elle et les collectivités territoriales qui ont entraîné sa dissolution en 2014. Dans le contexte de la Côte d'Ivoire, il nous fallait aller au-delà de la simple régulation. Cette même année 2014, l'Etat a voulu, dans le cadre de la LOTI (loi d'Orientation du Transport Intérieur), repenser une nouvelle autorité avec un appui institutionnel très fort. Bien plus, nous avons initié une ordonnance en début d'année modifiant la LOTI pour prévoir la création d'une autorité organisatrice dans des espaces bien spécifiques. C'est-à-dire qu'outre l'autorité régulatrice nationale, il pourrait avoir des autorités organisatrices spécifiques à des espaces géographiques comme cela sera le cas pour le grand Abidjan.

Nous misons, à cet effet, sur un management intelligent des moyens de transports aussi bien en milieu urbain que rural. Pour Abidjan par exemple, il s'agit de mettre en place un système multimodal c'est-à-dire un système qui intègre le transport routier avec les autobus de la SOTRA, le fluvio-lagunaire avec les bateaux-bus et le ferroviaire avec principalement le métro.

ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER

Le décret sur la limitation de l'âge des véhicules d'occasion importés semble ne pas gagner l'assentiment des populations et des acteurs. Quels sont les objectifs visés par ce décret et où en est-on quant à son application effective ?

Il y a d'abord une clarification à faire. Les décrets ont été élaborés dans un cadre de concertation avec tous les acteurs du secteur. Ces mesures en elles-mêmes ne sont pas rejetées mais c'est le délai de leur entrée en vigueur qui semblait gêner les importateurs. Nous avons donc mis en place un comité paritaire pour ensemble

étudier les modalités de leurs applications. Ensuite, des délais supplémentaires ont été accordés. Des ajustements ne sont pas à écarter durant l'application. Cependant, nous devons ensemble réussir le pari d'un parc automobile assaini et propre pour sauver des vies, soutenir l'économie et préserver notre environnement.

Les décrets portant limitation de l'âge d'importation et d'exploitation des véhicules en Côte d'Ivoire ont une double visée.

La première est que ces mesures permettront de rajeunir le parc automobile ivoirien. Réduire l'âge et la durée d'exploitation des véhicules importés, aura donc un impact significatif sur l'environnement et la santé des populations. Les grandes villes ivoiriennes sont toutes gravement exposées au problème de pollution.

La seconde visée concerne la sécurité routière. Les statistiques de ces dernières années prouvent qu'un grand nombre d'accident de la route est dû à des défaillances techniques. Et la vétusté du parc automobile en est pour quelque chose.

Que comptez-vous faire pour juguler l'augmentation incontrôlée en termes de coûts des véhicules qui arrivent ?

Les nouvelles dispositions que nous sommes en train de mettre en œuvre vont dans ce sens. Il nous a été donné de remarquer un facteur très important. Celui du temps mis pour remplir les formalités administratives pour la sortie du Port Autonome d'Abidjan. Pour effectivement éviter la surenchère au niveau de certains importateurs, nous mettrons en place une plateforme technologique accessible à tous qui permettra de créer de la transparence.

Désormais nous serons alignés sur le barème du réseau Argus. L'acheteur final pourra suivre le processus d'importation depuis l'embarcation à l'extérieur jusqu'à la fin du processus de dédouanement au port d'Abidjan. Les différents services qui entrent en ligne de compte auront un temps maximum de traitement. Passé ce délai, ils seront soumis à des pénalités. L'enjeu pour nous est également important puisqu'il nous faut réussir le pari du désengorgement du port autonome d'Abidjan.



Quelle est la moyenne d'âge du parc automobile en Côte d'Ivoire ?

Le parc automobile ivoirien est très vieillissant. D'après nos statistiques l'âge moyen des véhicules de transports de voyageurs oscille autour de 16 ans quand celui de transports de marchandises tourne autour de 20 ans. Des véhicules qui souvent sont exploités encore de longues années. Et cela un impact significatif sur la santé publique.

En dehors du décret sur la limitation de l'âge des véhicules, y a-t-il d'autres mesures prévues pour aider au rajeunissement du parc ?

Outre ces décrets, le gouvernement a, à travers le Fond de Développement du Transport Routier (FDTR) initié un programme de renouvellement du parc automobile ivoirien. Ce programme vise dans un premier temps à soutenir les activités de transports routiers de personnes et de marchandises. L'Etat a signé un accord de prêt avec EximBank à hauteur de 118 milliards de FCFA en août 2016. Le montant sera décaissé progressivement. A ce stade, il y a 25% qui ont été signés, donc qui ont été décaissés. Ce programme est en pleine phase de massification.

Nous savons qu'il règne un désordre endémique au sein de la corporation des transporteurs en Côte d'Ivoire. Qui est reconnu comme transporteurs ? Quels sont les accompagnements dont ils bénéficient de la part de l'Etat ? A-t-on une idée du nombre de transporteurs en Côte d'Ivoire, à ce jour ? Et quand va-t-elle débiter ses activités ?

Le transport privé de voyageurs éprouve quelques difficultés. Des difficultés dont nous en avons la pleine mesure. La

restructuration de ce secteur a d'abord nécessité une réorganisation. Il y avait autrefois près de 400 syndicats qui évoluaient dans le secteur. La vision du Chef de l'Etat est de permettre aux transporteurs d'avoir un meilleur accès au crédit bancaire. Et pour cela, le gouvernement a proposé une nouvelle configuration. Aujourd'hui nous avons pu les réunir en faitière : le Haut Conseil du Patronat des Entreprises de Transports. Nous avons pu ramener un certain état d'esprit plus serein.

Est reconnu comme transporteur, celui qui exerce effectivement la profession et qui a toutes les pièces afférentes selon les textes en vigueur. Aujourd'hui, la base de données du Centre de Gestion Intégrée du Ministère des Transports permet d'agrèger de très importantes données de ce secteur. Et avec ces données, nous pouvons faire de la planification.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La route tue énormément en Côte d'Ivoire, quelles actions avez-vous menées et comptez-vous entreprendre pour réduire ce mal ?

La question de la sécurité routière est une question majeure en matière de santé publique. Les accidents de la route restent malheureusement une cause non-négligeable de décès en Côte d'Ivoire. Rien que pour les fêtes de fin d'année 2017 et les deux premières semaines de l'année 2018, c'est plus de 3225 blessés et 81 décès qui ont été enregistrés.

Le district d'Abidjan a concentré à lui seul 47, 04% de ces accidents. C'est donc dire du caractère préoccupant de cette situation. Deux facteurs majeurs expliquent ce phénomène. D'abord le facteur technique du fait de la vétusté du parc automobile et ensuite le facteur humain. Nous enregistrons beaucoup d'indiscipline des conducteurs. Et quand ils sont de bonne foi, les automobilistes aussi bien les transporteurs que les particuliers connaissent mal le code de la route.

Outre la répression, nous faisons beaucoup de sensibilisation. Plusieurs campagnes de sensibilisation ont été organisées sur le terrain pour en appeler à la responsabilité des acteurs de la route. Le gouvernement prévoit aussi l'implémentation du contrôle automobile et la vidéo-verbalisation.

Pour freiner l'incivisme des usagers, vous prévoyez un contrôle automobile par radar et de vidéo-verbalisation. Quelles actions vigoureuses avez-vous entrepris et comptez-vous entreprendre dans votre courageuse décision d'atteindre la tolérance zéro ?

Outre la sensibilisation et l'introduction des TIC à la vidéo-verbalisation, le gouvernement a mis à la disposition du ministère des Transports une police spéciale dédiée à la sécurité routière. Nous sommes en train d'équiper cette unité qui a déjà commencé ses activités. Elle est en train de prendre ses repères. Avec cette unité, nous passons à l'étape de la répression de la fraude et autres incivilités sur nos routes.

Quel objectif comptez-vous atteindre à travers la libéralisation du contrôle et comment cela va-t-il se passer concrètement ?

La libéralisation du contrôle automobile répond à un souci de célérité dans la procédure. Concrètement, il s'agit de permettre à des structures privées organisées en réseau, de procéder au contrôle des véhicules. Toutes ces entreprises seront reliées au ministère des Transports par une plateforme technologique.

Cette plateforme nous permettra de superviser le travail effectué sur le terrain.

LE DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES

Des travaux d'envergures sont en cours de réalisation à Abidjan. L'on peut citer entre autres, les travaux d'aménagement du Canal de Vridi, la réalisation du Terminal à conteneurs 2, les travaux d'extension et de modernisation du Terminal minéralier etc. Où en sommes-nous avec tous ces projets et que vont-ils apporter concrètement à la Côte d'Ivoire ?

L'Etat a engagé d'énormes financements pour le secteur portuaire. Et les travaux avancent bien. Ces travaux ont pour but de redynamiser le port d'Abidjan. A cause de la crise qu'a connue notre pays, nous avons un relatif retard en termes d'infrastructures. Il était donc important pour nous d'effectuer des travaux de remise à niveau et d'extension. Nous avons l'ambition de faire de cet important pôle économique, la porte d'entrée de l'Afrique de l'Ouest.

Le port de San Pedro n'est pas non plus à la traîne avec par exemple l'extension du Terminal à conteneurs. Pouvez-vous nous en dire un peu plus ?

Le projet d'extension et de modernisation du port de San Pedro prévoit la réalisation d'un terminal minéralier et un nouveau terminal à conteneurs de dernière génération ayant les plus hautes performances actuellement sur le marché. Ce projet d'aménagement du port est estimé, à un coût global de plus de 300 milliards de francs CFA dont 122 milliards à la charge de MSC et 180 milliards à la charge de l'Etat.

LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT AÉRIEN

Un autre grand chantier est celui du développement du transport aérien. D'importants projets sont en cours de réalisation ou vont aussi voir très prochainement le jour. Pouvez-vous nous en dire un mot ?

Le secteur aérien se porte très bien. La destination Abidjan se positionne comme le hub aérien de la sous-région. Les efforts du Gouvernement ivoirien ont permis en 2017 à l'aéroport d'Abidjan, d'atteindre pour la première fois de son histoire le seuil de 2 millions de voyageurs par an ; et d'être classé au rang de premier aéroport de l'espace UEMOA et de Premier aéroport le plus sûr, sur 200 aéroports en Afrique. Toute chose qui a favorisé le retour de plusieurs compagnies aériennes en Côte d'Ivoire.

A San Pedro, la plateforme aéroportuaire a été entièrement relookée. Idem pour plusieurs autres plateformes aéroportuaires à l'intérieur du pays. Quant à la compagnie nationale Air Côte d'Ivoire qui a accueilli en 2017 ses deux Airbus A320, elle a enregistré près de 2 millions de voyageurs en cette même année. Nous sommes en discussion pour acquérir d'autres aéronefs neufs.

Les vols directs vers les Etats-Unis ont débuté avec trois vols par semaines. En gros, le secteur aérien se porte bien. Et les perspectives de développement sont bonnes.

LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FERROVIAIRE

Le développement des infrastructures au niveau de la voie ferrée demeure aussi au nombre de vos priorités, qu'est-ce qui est fait à ce niveau aussi bien au plan national que sous régional ?

Nous croyons au potentiel du transport ferroviaire. Il est moins

polluant, permet de gagner du temps et les conséquences en cas d'accident sont minimisées. En Côte d'Ivoire, les infrastructures existent. D'une longueur totale de 1210 kilomètres, pour un coût d'investissement de 262,4 milliards de FCFA, la ligne sera modernisée afin de permettre le développement des services de transport de marchandises et de voyageurs. A partir de 2021, cette ligne permettra de transporter plus d'un million de tonnes de fret et 250 000 passagers. Ces travaux permettent de relancer les échanges commerciaux entre la Côte d'Ivoire. Il y a également le projet ferroviaire Man - San Pedro. Cette ligne est à l'étude et sa réalisation permettra l'évacuation des produits agricoles et miniers vers le Port Autonome de San-Pedro.

Quelles sont vos perspectives à court, moyen et long termes ?

En somme, un accent particulier sera mis sur la poursuite de la consolidation des acquis pour maintenir la paix sociale dans tous les secteurs des transports, à travers le développement de bonnes relations avec les transporteurs du haut conseil du patronat des entreprises du transport routier de Côte d'Ivoire, les syndicats des conducteurs professionnels et les dockers.

En outre, le Ministère des Transports mettra en place, tous les dispositifs et toutes les mesures contribuant à assurer un service de qualité aux usagers, conformément à sa mission régalienne.

Incontestablement, par l'importance des projets à mettre en œuvre, le Ministère des Transports prendra une part significative au processus visant effectivement à faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.



AMADOU KONÉ, *Minister of Transports*

“The transport sector represents about 12% of the GDP”



*Outline of the interview with the Minister of transport
How is the transport sector doing?*

Today, the Ivorian transport sector looks great. The government's ever-growing efforts are paying off. The country is becoming a hub in the West African air transport sector. As far as sea transport is concerned, important works have been launched. A new maritime code has been adopted and the two Ivorian ports are becoming more and more competitive. The restructuring of road transport, which has recently been initiated, is bearing its fruit. Finally, the railway transport is developing with the implementation of the new tube project and the rehabilitation of Abidjan-Ouagadougou rail way.

How important is this sector in the Ivorian economy?

The transport sector represents about 12% of the GDP. The Ports Authority of Abidjan and San Pedro, which manage 90% of our foreign trade, recorded 23 million and 8 million tons of goods transported in 2017 respectively. As for Abidjan Airport, notably thanks to Air Côte d'Ivoire and the new political stability, it has become in 4 years the largest south Sahara Francophone country with more than 2,000,000 passengers carried in 2017.

URBAN MOBILITY

Abidjan has become a megalopolis. What is your vision and what are the actions initiated to develop mass transport?

The Government has heavily invested in the modernization of infrastructure and the reorganization of transport sector in Abidjan to enable the Ivorian populations to move in better conditions and at reasonable costs. The development of mass transport is one of the strategic axes of our policy in this area. In Abidjan's urban master plan by 2030, an important component is dedicated to transport through the construction of new infrastructures. A large number of projects support the development of mass transport. Among others, there is the strengthening and renewal of the Sotra car fleet. There is also the establishment of a heavy rail transport hub (Metro of Abidjan).

One of the major projects remains the Metro of Abidjan. How is the project progressing? Will the delivery times be respected?

Abidjan Metro project is progressing well. The preparatory work is almost completed and the final technical and financial offers will have to be validated in the first quarter of 2019. The expropriation procedures will be launched before the end of 2018 and the deadlines, as announced, will be held. By the end of 2022 or beginning of 2023, this project will be totally fulfilled. It is a complex and new project for Ivory Coast.

We are more and more talking about setting an authority which will deal with transport in Abidjan. What will be the role of this organization?

In the context of Côte d'Ivoire, we had to go beyond the issue of setting a regulation. In 2014, the Government wanted, within the framework of the LOTI (Internal Transport Orientation Law), to rethink a new authority with a very strong institutional support.

To achieve this, we rely on an intelligent management of transport means in both urban and rural areas. For Abidjan for example, we aim at setting up a multimodal system that is to say a system that integrates road transport with the SOTRA buses, lagoon with the water bus and the railway with mainly the metro.

THE SECTOR OF ROAD TRANSPORT

The Decree on the limitation of the age of imported second-hand vehicles seems not to go well with the populations and initiators. What are the objectives of this Decree and where are we placing its effective implementation?

First, there is a clarification to be made. The decrees have been developed after consulting all the stakeholders in the sector. These measures are not rejected, but it was the time of implementation that seemed to annoy the importers. We therefore set up a Joint

Committee to study the method of their application. Then, additional time has also been granted. Adjustments are not to be ruled out during the application. However, we must all work together to succeed in a clean car fleet to save lives, sustain the economy and preserve our environment.

Decreases limiting the age of import and operating of vehicles in cote divoire have a double aim.

The first is that these measures will help revive the Ivorian fleet, reduce the age and the operating life of the imported vehicles and will also have a significant impact on the environment and the health of populations. Ivorian cities are all severely exposed to the pollution problem.

The second aim is about road safety. Recent statistics have shown that a large number of road accident is due to technical failures. And the age of the fleet is for something.

What will you do to limit the continuous increase in the number of the vehicles coming?

The new provisions that we are making will see to this effect. He gave us a very important notice, from the time taken to complete the paperwork for the release of the Autonomous Port of Abidjan.

To effectively avoid some level of increase in the part of some importers, we will set up a technology platform that is accessible to all.

What is the average age of the fleet to Ivory Coast?

The Ivorian fleet is very old. According to our statistics, the average age of passenger transport vehicles is about 16 while transport of goods revolves around 20 years. Vehicles which are often exploited for many years. And this has a significant impact on public health.

Outside the Decree on the limitation of the age of the vehicles, are there other measures to help the revive the Park?

In addition to these decrees, the Government has, through the help of the development of Transport road (FDTR) initiated an Ivorian fleet renewal program. This program is designed as a first step to support the activities of road transport of people and goods. The State has signed a loan agreement with EximBank to 118 billion FCFA in August 2016. The amount will be spent gradually. At this stage, it has been signed that 25% have been spent. This program is still in the promotion process.

We know that there is an endemic disorder within the corporation of carriers in Côte d'Ivoire. Which is recognized as carriers? What are the accompaniments they receive from the State? Are there any ideas of the number of carriers in the Ivory Coast, to date? And when will they start their activities?

Private passenger transport has some difficulties. From the difficulties, we have the full measure. First, the restructuring of this sector has resulted to reorganization. There were once nearly 400 unions, which operated in the sector, it's recognized as carrier, one that actually pursues the profession and has all the related parts according to the legislation in force.

Today, the center of management of the integrated Ministry of transport database allows you to combine a very important data

for this sector. And with these data, we can make the plans.

ROAD SECURITY

There is a quite number of road accident in Ivory Coast, what actions have you conducted to use and tackle these problems?

The issue of road safety is a major public health issue. The road accidents unfortunately remain a significant cause of death in Côte d'Ivoire. Just few days to the end of the year 2017 and the first two weeks of the year 2018, it was recorded that a number of 3225 people were wounded and 81 dead on road accident.

We have noticed a lot of indiscipline among drivers. And when they are in good faith, both motorists carriers and individuals hardly know the rules of the road.

In addition to the prevention, we do a lot of awareness. Several awareness campaigns were held on the ground to control the excesses of the drivers .

The Government also provides guidandance of the motor control implementation and enforcement of video.

THE DEVELOPMENT OF AIR TRANSPORT

Another large project is the development of air transport. Major projects are also In line or will soon emerge. Can you tell us something about that ?

The aviation sector is doing very well. The Abidjan destination positions itself as the air of the subregion hub. The Ivorian Government's efforts resulted in 2017 Abidjan airport, for the first time in its history, the threshold of 2 million passengers a year; and be ranked as the first airport of the WAEMU, the first and safest airport among 200 airports in Africa. All these have led to the return of several airlines in Côte d'Ivoire.

THE DEVELOPMENT OF RAIL TRANSPORT

The development of infrastructure at the level of the railway remains one of your priorities, what is done at this level as well as the national and sub-regional?

We believe in the potential of rail transport. It is less polluting, allows to save time and the consequences of an accident are reduced. In Côte d'Ivoire, there are infrastructures, with a total length of 1210 kilometers, at a cost of 262.4 billion FCFA, the line will be modernized to allow for the development of transport of goods, passengers and services. From 2021, this line will allow to transport over a million tonnes of cargo and 250 000 passengers. These work to revive trade between the Ivory Coast. We also have a rail project Man - San Pedro. This line is under study and its realization will allow the evacuation of agricultural and mineral products to the Autonomous Port of San Pedro.

What are your short, medium and long term prospects?

In fact, the main focus will be placed on the continues combination of achievements to maintain social peace in all areas of transport, through the development good relationships with carriers of the High Council of employers of the trucking companies of Côte d'Ivoire, the unions of professional drivers and dockworkers.

In addition, the Department of transport will be set up including devices and all measures contributing to ensure a quality service to users, in accordance with his legal mission

Certainly, given the importance of the projects to be implemented, the ministry of transport will play a significant role in the process of effectively making Ivory Coast a developing country by 2020.

Highlight 1 - With many investments committed by the State since 2011 , the modernization and expansion of infrastructure, the share of transport in national wealth will continue to grow.

2 - The Government invested heavily in infrastructure modernization and reorganization of the Abidjan transport to allow the Ivorian population to move in better and at a reasonable cost.

3 - With the MCC, the C2D, AFD, AfDB, the World Bank and JICA, these

are more than 1500 billion CFA francs that are dedicated to mobility in Abidjan 4 - In Abidjan for example, it is to set up a multimodal system

5. We must all meet the challenge of a fleet to save lives, improve our economy and maintain clean and healthy environment.

6 - Healthy decrees reducing the age of import and operation of vehicles in Ivory Coast have a double aim.

7 - A good number of road accident are due to technical failures.

8. Now we will be aligned on the scale of the Argus network. The final buyer follows the import process from the boat outside until the end of the process of customs clearance at the port of Abidjan.

9-After our statistics the average age of passenger transport vehicles revolves around 16 while transport of goods revolves around 20 years. The vision of the head of State is to allow carriers to

have a better sector

10 - There were once nearly 400 unions that evolved in the access to bank credit.

11 - Is recognized as carrier, one that actually pursues the profession and has all the related parts according to the legislation in force.

12 - The issue of road safety is a major public health issue.

13 - The road accidents unfortunately remain a significant cause of death in Côte d'Ivoire. 12 - The issue of road safety is a major public health issue.

14. Both motorists carriers and individuals hardly know the highway rules.

15. the efforts of the Ivorian Government resulted in 2017 Abidjan airport, for the first time in its history the threshold of 2 million passengers a year; and be ranked as the first airport of the WAEMU, the first the safest airport, among 200 airports in Africa.

OPÉRATEUR DU CENTRE DE GESTION INTÉGRÉE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS

QUIPUX

Afrique



DÉVELOPPEMENT DE SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES
APPLIQUÉES AUX SYSTÈMES DE TRANSPORTS



Site Web : www.cgi.ci / www.quipux.com - Email : communications.afrique@cgi.ci - facebook/twitter : QuipuxAfriqueCGI - Contacts : 21 00 62 36 - 22 47 95 60

Adresse Postale : 01 BP 10180 Abidjan 01 - Siège Social : Abidjan Cocody Riviera Golf 4, Rue E131 Lot 55, Ilot 04



Innover pour Trans-former

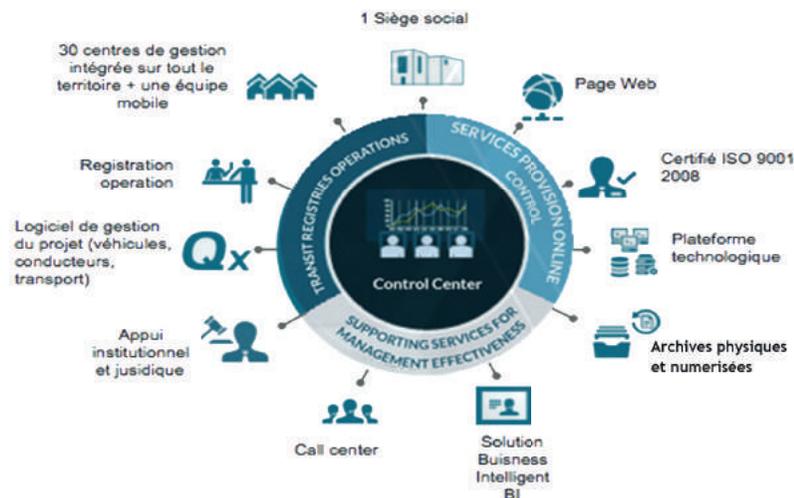
QUIPUX AFRIQUE : UN INNOVATEUR DANS LE TRANSPORT ROUTIER EN CÔTE D'IVOIRE

Quipux Afrique SA, filiale du groupe Quipux, est une société ivoirienne de droit privé à participation financière de l'Etat. Elle est spécialisée dans le développement de solutions technologiques appliquées aux systèmes de transports. Depuis mai 2014, dans le cadre d'une convention de concession de service public, elle a en charge la conception, l'ingénierie, le financement, la mise en place et l'exploitation d'un système de gestion intégrée de l'ensemble des activités du transport routier en Côte d'Ivoire.



Ibrahima KONE, DG de Quipux Afrique

L'entreprise a élaboré et appliqué une solution innovante utilisant les technologies de l'information et de la communication à l'ensemble des activités du transport routier permettant ainsi une gestion en temps réel et une base de données unique de l'ensemble des titres (Permis de conduire, carte grise, carte de transport et carte de transporteur). En un peu plus de trois (04) ans d'activités, Quipux Afrique a amélioré l'ensemble des procédures de traitement des opérations du transport routier en participant à la décentralisation, par l'interconnexion des acteurs, à travers un réseau de 30 d'agences et une équipe mobile dédiée aux entreprises et organismes.



Plateforme intégrée avec des services à valeur ajoutée

Au delà des outils et techniques mis en place, Quipux Afrique entend promouvoir des services digitaux basés sur l'intelligence artificielle permettant, à partir de la plateforme intégrée de rendre plus simple, plus rapide et plus moderne les relations entre usagers et services de l'administration des transports. Il s'agit entre autre de faire migrer la Base de Données statistique consolidée vers une Base de données économique en vue de favoriser la mise en place de solutions innovantes permettant de résoudre les problématiques liées à la mobilité urbaine, à la sécurité routière, au transport de marchandise et de voyageurs mais aussi à la logistique.

Résultat, le processus administratif est facilité, les recettes de l'Etat sont sécurisées avec l'utilisation d'outils de paiement bancaires et le « mobile money », les titres produits sécurisés à travers l'interconnexion des différents acteurs. En un mot la qualité de vie des populations améliorée.
Une Grande Innovation !

Quipux Afrique – Siège social : Abidjan Cocody riviera Golf 4 – 01 BP 10180 Abj 01
Tél. : 22 47 95 60 / 21 00 62 36 / 21 23 07 40
communications.afrique@cgi.ci – www.quipux.com – www.cgi.ci
Facebook : Quipux Afrique / Twitter : @QuipuxAfrique / Youtube : Quipux TV





Kouyaté Mohamed,
Directeur général du
Fond du développement
du Transport routier
(FDTR)



RENOUVELLEMENT DU PARC DES TAXIS A COMPTEUR HOROKILOMETRIQUE DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN

En vue de l'amélioration de la mobilité urbaine dans le district d'Abidjan, le Ministère des Transports à travers le FDTR a conçu et impulsé une nouvelle génération de taxis à compteurs horokilométriques. Ces taxis dits intelligents allient confort, modernité, sécurité et nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Cette nouvelle génération est illustrée par la mise en circulation de cent (100) véhicules portée par le concept de « Ivoire Taxis ». La vision du Ministre des Transports est de procéder à leur massification progressive d'ici à 2020 à raison de 2000 taxis par an.

Depuis le 27 novembre on observe la présence dans le district d'Abidjan, d'une nouvelle génération de taxis .comment fonctionnent-ils ?

La présence de cette nouvelle génération de taxis s'inscrit dans l'optique de changement, d'émergence comme voulu le président de la République à l'horizon 2020. Cela suppose qu'au niveau du transport nous aurons à conduire des projets qui épousent cette vision du chef d'Etat, ALASANNE OUTTARA comme je l'ai indiqué dans mon discours lors de la remise de ces taxis , le premier ministre, Amadou Gon Coulibaly , qui assure la mise en œuvre de l'action gouvernementale, a instruit le ministre des transports de prendre en compte un ensemble d'aspirations des populations . C'est ainsi que M. Amadou Gon Coulibaly, lors d'une conférence de presse, a dit que parmi les principales préoccupations de la population, le transport occupe une place primordiale à côté du logement et de l'éducation. Ainsi, le ministre Amadou Koné, à sa prise de fonction a indiqué qu'au niveau de la profession des taxis compteurs, il faut opérer un changement radical, une inflexion majeure. Il a demandé

qu'il y ait un changement au niveau de la présentation du taxi, du confort, de la modernité et de la sécurité. De sorte qu'à l'avenir, tous les taxis à compteur horokilométrique dans le district d'Abidjan soient appelés à épouser cette vision tracée par le Ministre des Transports. Nous allons progressivement vers une transition qui permettra d'admettre la coexistence des deux types de taxis. Mais à termes, tous les taxis devraient épouser les lignes qui sont actuellement portées par les nouveaux taxis.

Comment obtient-on ce nouveau type de taxi et quel est le tarif appliqué à bord ?

Pour l'acquérir, il y a des critères d'éligibilité auxquels il faut répondre en introduisant une demande auprès du Fonds de Développement du Transport Routier. C'est l'entrepreneur de transport qui fait la demande. Ce ne sont pas individus. Il faut absolument être constitué en entreprise de transport. Dès lors, vous adresser une demande au Directeur Générale du Fonds et vous retirez une fiche qui liste l'ensemble des critères d'éligibilité au programme. Vous remplissez et déposez votre dossier

auprès du Fonds qui en fait une première analyse avant de le transmettre pour financement aux banques ou à la banque partenaire. Dès lors que le crédit est mis en place, vous êtes propriétaire d'un taxi pour lequel vous avez contracté un prêt dont la maturité peut varier en trois et quatre ans. Et vous être appelés à rembourser ce prêt et à devenir propriétaire au terme du contrat que vous aurez contracté auprès de la banque.

Ces nouveaux taxis sont dits taxis de deuxième génération ou taxis intelligents parce qu'en dehors de l'architecture extérieure que l'on constate, à l'intérieur, il y est installé des moyens de paiement électronique moderne. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, un client qui monte à bord de ce véhicule a la possibilité de payer cash, par mobile money ou par la carte bancaire avec le terminal électronique qui est également installé à bord. En plus, le dispositif wifi y est installé. Le GPS aussi qui permet de tracer le trajet emprunté. Sans oublier le nouveau système de compteurs qui vous permet de réclamer une note de frais dès lors que vous faites votre course et de savoir la distance parcourue et la tarification appliquée. Aujourd'hui, lorsque ses taxis sont sortis, le paramétrage était autour de 200fcfa le kilomètre. Mais, le Ministre des Transports, Amadou Koné, nous a instruits afin que nous restions dans le cadre de la table tarifaire initiale en attendant de faire une évaluation. C'est à dire qu'aujourd'hui, tous les taxis qui ont été mis en circulation observent la même grille tarifaire en cours dans les taxis dite orange. A savoir 160 FCFA le kilomètre. Donc, il n'y a pas de différence de prix entre les deux types de taxis. Dans la prise en compte de la tarification, il y a la distance, le coût unitaire et le temps. Ce paramétrage est valable pour les nouveaux taxis comme pour les anciens.

Le constat est qu'avec les anciens taxis, le système d'arrangement est monnaie courante. Qu'en sera-t-il avec les nouveaux ?

Notre ambition est de permettre à la promotion de taxis compteur de fonctionner conformément à la réglementation en vigueur. Ce qui suppose que les compteurs doivent être mis en route dès lors qu'il y a une prise en charge de la clientèle. Il y a un certain nombre de dispositifs auxquels nous sommes en train de penser. Ils entraîneront nécessairement la prise en compte du compteur horokilométrique. Ce dispositif, capable de détecter la présence de client à bord, va donc entraîner la mise en charge du compteur pour éviter la tricherie. Mais, pour l'heure, nous sommes à la phase de sensibilisation.

Quel est le coût d'un taxi compteur de la nouvelle génération ?

Le coût d'un taxi à ce jour s'élève à 10 millions de Francs

CFA hors frais financiers. Mais la maturité du prêt est fixée 3 ans. Il est important de savoir que le même taxi dans sa version civile coûte 15,9 millions de Francs CFA. L'Etat supporte une partie du prix en termes de facilité des frais de Douanes et autres entreprises. Ensuite, ce véhicule civil lorsqu'il est transformé en taxi, il faut au moins 2 millions de Francs CFA de charge de transformation. Ce qui augmente sensiblement les charges jusqu'à 17 ou 18 millions de Francs CFA. Il faut noter que le coût évoqué est celui payé cash. Si c'est à crédit, il faut y mettre les frais financiers.

Dans ce nouvel environnement de taxis compteurs, le chauffeur est-il pris en charge au plan social ?

Pour le Ministre des Transports, les chauffeurs doivent pouvoir vivre de leur profession. L'environnement réglementaire qui tient compte de la cotisation de sécurité sociale, du paiement au minimum du Smig suppose que ce préalable est respecté. Le Ministère des Transports a dit publiquement qu'il y veillera.

Quel est le montant que l'Etat ivoirien dégage chaque année pour alimenter le Fonds ?

Le Fonds est une institution qui ne dispose pas de ressources nécessaires pour la mise en œuvre de ses ambitions. Dont l'une est de procéder au renouvellement du Parc Automobile. Ce parc est aujourd'hui ces défis, le Fonds s'attelle à remplir sa mission avec les moyens mis à sa disposition par le Ministère du Budget. Ce Fonds varie de 400 à 500 millions de Francs par an. Un partenariat lui permet également d'assurer le financement des véhicules. Le Ministre Amadou Koné nous a instruits de développer des solutions de financement alternatives innovantes. C'est-à-dire qu'il faut faire des montages, vu les modicités des moyens de l'Etat et du Fonds, qui peuvent intéresser les banques, les partenaires financiers, les concessionnaires automobile, les entreprises de transport et qui vont permettre de développer le projet en termes de massification des nouveaux véhicules. En 2016, nous avons mis en circulation 117 taxis. En 2017, il y en a eu 100. Nous espérons un accompagnement de l'Etat plus fort. Nous mettrons en circulation 100 taxis à l'aube de 2018 et 100 autres au milieu de la même année. Nous avons aussi en projet d'organiser une rencontre par rapport au financement des taxis en janvier 2018. Elle permettra d'exposer le projet aux partenaires financiers et techniques, de bénéficier de leur accompagnement pour la réussite de ce projet qui devrait servir de boussole dans la mise en œuvre du Renouvellement du Parc Automobile en Côte d'Ivoire. Les ivoiriens doivent s'attendre à de véritables changements dans l'offre de service en matière de Transport Routier dans le District d'Abidjan.

GRAND ANGLE

P66-P67

LUCARNE

P70

TOUT SUR...

P72

Dossier

SPOTLIGHT

P68

LOOKING AT

P71

ALL ABOUT...

P73

Specific Matter

PORT D'ABIDJAN

Des projets ambitieux pour soutenir la Côte d'Ivoire émergente

Créé en 1950, le Port Autonome d'Abidjan est une Société d'Etat placée sous la tutelle technique du Ministère des Transports.

Il bénéficie du statut d'autorité de régulation, chargée entre autres missions, de coordonner les activités sur la plateforme portuaire d'Abidjan, de sécuriser les biens et les personnes sur le domaine portuaire, de planifier le développement des infrastructures et superstructures et d'assurer leur entretien. Il est administré par un Conseil d'Administration et une Direction Générale qui mettent en œuvre la politique générale portuaire telle que définie par le Gouvernement ivoirien.

L'actuel Directeur Général du Port Autonome d'Abidjan est M. Hien Yacouba SIE. Il a été nommé en décembre 2010.

Dès sa prise de fonction en avril 2011, il a défini une nouvelle vision stratégique dont l'axe central est l'amélioration de la compétitivité du port par le développement des infrastructures. La déclinaison de cette vision a débouché sur l'initiation et la mise en œuvre de plusieurs projets structurants qui s'inscrivent dans la droite ligne de l'action gouvernementale à travers le Plan National de Développement (PND).

Entamés en 2014, ces projets connaissent aujourd'hui des avancées significatives.

Le môle du port de Pêche, inauguré en septembre 2015, est depuis lors en exploitation. Avec 5 ha de terre-pleins, il permet désormais au Terminal à pêche d'accueillir les plus grands chalutiers grâce à un tirant d'eau de 10 m aujourd'hui, contre 7 mètres auparavant. Les espaces supplémentaires ainsi créés, ont été attribués par l'Autorité Portuaire, à des opérateurs privés pour la construction de nouvelles unités industrielles.

À fin juin 2018, le projet d'élargissement et d'approfondissement de la passe d'entrée du Canal de Vridi avait atteint un niveau d'avancement de 85 % avec l'achèvement des travaux sur la digue Est,



Hien Sié, directeur général du Port Autonome d'Abidjan.

ceux de la digue Ouest étant en cours. À ce stade, le port d'Abidjan peut déjà accueillir des navires sans limitation de longueur.

L'autre grand chantier qui présente des avancées notables, est le Terminal Roulier avec un taux d'exécution de 96%. Le 15 mars 2018, une première partie du nouveau quai a été mise en service. A ce jour, les travaux de la poutre de couronnement, de la pose des appareils de quais et du remblai arrière des quais sont terminés. L'aménagement de la liaison entre l'ancien et le nouveau quai est en cours.

Fleur de la vision stratégique, le second Terminal à Conteneurs connaît, quant à lui, un taux de réalisation de 65%. Bâti sur 1250 m de quais et 5 ha de terre-pleins, il permettra au port d'Abidjan d'accueillir, dès la fin des travaux en 2019, des navires nécessitant 16 m de tirant d'eau contre

11,5 m actuellement.

La première phase du projet relatif à la création de terrains supplémentaires par le remblaiement de la baie lagunaire de Vridi-Biétry est achevée. Ce sont ainsi 40 ha d'espaces additionnels qui sont disponibles pour diverses opérations portuaires (stockage, manutention, logistique, etc.).

En ce qui concerne le futur terminal céréalier, un accord de financement avec l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) a été signé le 13 avril 2018. Les études Avant-Projet Détaillées (APD) sont en cours. Le dossier d'appel d'offres pour la sélection de l'entreprise de construction est en cours de finalisation.

Ces grands projets confirment l'ambition du Port d'Abidjan de se positionner durablement comme un port leader sur la Côte Ouest Africaine, et de répondre



Le Port Autonome d'Abidjan a obtenu la certification de la nouvelle version 2015 des normes qualité et environnementale ISO 9001 et 14001.

au mieux aux exigences de ses clients et partenaires, par des prestations de qualité. Dans le cadre justement de l'amélioration de la qualité des services offerts et de la protection de l'environnement, les actions menées par la Direction Générale du Port Autonome d'Abidjan pour respecter les exigences en la matière, ont été couronnées en juin 2018, par l'obtention de la certification à la nouvelle version 2015 des normes qualité et environnementale ISO 9001 et 14001, faisant du Port d'Abidjan, le premier port Africain à obtenir cette reconnaissance. Au titre de la gestion financière, le PAA s'est soumis à sa première évaluation par l'Agence de notation financière Bloomfield Investment Corporation, en 2014. En juillet 2017, elle a confirmé la bonne santé financière de l'entreprise à travers les notes A+ sur le long terme et A- sur le court terme, avec des perspectives stables traduisant

la crédibilité de la signature du Port Autonome d'Abidjan sur les marchés financiers, gage de garanties pour poursuivre ses investissements.

Au niveau des exigences sécuritaires, le maintien de la conformité du Port d'Abidjan avec les normes du code ISPS, demeure une priorité. L'Autorité Portuaire a poursuivi, avec l'appui de l'ensemble de ses partenaires publics et privés, les investissements nécessaires pour maintenir un bon niveau de sûreté et de sécurité sur l'ensemble de la plateforme portuaire.

Un autre motif de satisfaction, est la performance commerciale enregistrée chaque année. En 2017, le Port d'Abidjan a réalisé un trafic global de plus de 22,5 millions de tonnes, soit une croissance de 3,8 % comparativement à 2016, consolidant ainsi son leadership sur la Côte Ouest Africaine.

Au-delà de toutes les performances

enregistrées, d'autres efforts restent encore à faire pour booster véritablement la compétitivité du Port d'Abidjan. C'est cette nécessité qui a réuni l'ensemble des acteurs de la plateforme portuaire, du 14 au 16 décembre 2017, dans le cadre d'un séminaire sur le thème « *Les ports ivoiriens face aux défis de la compétitivité* ».

A l'issue de ces réflexions, une commission en charge du suivi de la mise en œuvre des recommandations a été mise en place et est à pied d'œuvre pour traduire ces recommandations en actions concrètes.

Avec toutes ces réalisations, le port d'Abidjan, qui ne peut pas être en marge de la Côte d'Ivoire qui se développe, s'illustre de fort belle manière en jouant pleinement son rôle d'infrastructure essentielle au service de l'économie ivoirienne.

PORT OF ABIDJAN

Ambitious projects set to support the emergence of the country

Created in 1950, the Port Authority of Abidjan is a State owned company operating under the technical supervision of the Ministry of Transport.

As a regulatory authority, the Port Authority of Abidjan is responsible, among others, for coordinating activities on the port platform of Abidjan, securing goods and people in the port area, planning the development of infrastructure and superstructures as well as ensuring their maintenance.

This state owned company is chaired by a board of director. The daily management of the company is under the responsibility of the General Management that implements the seaport policy as defined by the Ivorian Government. The current Managing Director of the Port Authority of Abidjan is Mr. Hien Yacouba SIE. He was appointed in December 2010. When he resumed office in April 2011, he developed a strategic vision outlining the competitiveness of the port through infrastructure development. The implementation of this vision has resulted in the initiation and implementation of several structuring projects that are in line with government action through the National Development Plan (PND). Started in 2014, significant progresses related infrastructure developments were noticed.

Indeed, the mole of the Fishing port was opened to the public in September 2015. Covering an earth platform of 5 ha, it draws over 10 meters of water and can handle the largest trawlers. At the end of June 2018, the widening and deepening project of Vridi channel entry reached 85% of the various works progress level. We also noticed a significant progress of the Ro-Ro terminal building (implementation rate of 58%). On March 15, 2018, a first section of the new wharf was commissioned.

One of the most important elements of the management committee strategic vision remains the second container



terminal. This important project has reached an implementation rate of 65%. Built on 1250 m docks and 5 ha of container yards, the second container terminal will allow deep-draught ocean-going vessels to reach the port.

The first step of the project for the creation of additional land by backfilling the lagoon bay of Vridi-Biétry has been completed. This is an additional space of 40 ha available for various port operations (storage, handling, logistics, etc.).

Regarding the future grain terminal, a financing agreement with the Japan International Cooperation Agency (JICA) was signed on April 13, 2018. Detailed Pre-Project Studies (PDA) are in progress. The tender document for the selection of the construction company is being finalized.

Concerning financial management, the PAA underwent its first evaluation by Bloomfield Investment Corporation in 2014. In July 2017, it confirmed that the financial health of the company through the ratings. A + in the long term

and A- in the short term, with a stable outlook reflecting the credibility of the Abidjan Port Authority's signature on the financial markets, guaranteeing its ongoing investments.

In terms of security requirements, maintaining the Port of Abidjan's compliance with ISPS code standards remains a priority. Another reason for satisfaction is the commercial performance recorded each year. In 2017, the Port Authority of Abidjan achieved an overall traffic of more than 22.5 million tones, a growth of 3.8% compared to 2016, consolidating its leadership on the West African Coast. Despite all the performances recorded, more efforts still have to be made to really boost the competitiveness of the Port of Abidjan. To meet these challenges and expectations, all of the port platform actors will meet from 14 to 16 December 2017. The selected topic for discussion is: ivoirian ports face challenges of competitiveness.



Une Référence Internationale



UN HUB PORT EN AFRIQUE



Site Web: www.portabidjan.ci - E-mail: info@paa.ci
Facebook: facebook.com/portabidjan



PROJET FILETS SOCIAUX PRODUCTIFS

35.000 ménages pauvres ciblés

Le ministre Jean Claude Kouassi remettant les perdiems des bénéficiaires des filets sociaux.

Lancé en mars 2017, le projet filets sociaux productifs visant à améliorer des revenus des ménages pauvres des zones rurales dans le Centre, Nord et Ouest de la Côte d'Ivoire a atteint sa vitesse de croisière. Plus de 20.000 ménages, sur les 35.000 visés pour la période 2015-2020, ont bénéficié de ce projet depuis sa mise en œuvre. Pendant, cette période les ménages ciblés recevront la somme de 36.000 FCFA chaque trimestre pour améliorer leur condition de vie. Selon les statistiques, les zones les plus touchées par la pauvreté en Côte d'Ivoire sont celles du Centre, du Nord et de l'Ouest. Dans ces zones, l'on constate de faibles taux d'accès aux services sociaux de base, comme la santé, l'éducation, mais aussi le taux très élevé de malnutrition selon les données de l'Institut National des Statistiques (INS). C'est donc

pour soulager ces populations que le gouvernement ivoirien a adopté en mai 2014, le projet filets sociaux productifs. Ce projet a été initié avec l'appui de la Banque mondiale dont elle est le principal financier. En mars dernier, cette institution avait annoncé une enveloppe supplémentaire de plus de 50 milliards de FCFA pour ce projet.

Après un an d'action, les initiateurs ont marqué une pause pour faire le bilan. Selon le coordonnateur le bilan à mi-parcours est satisfaisant, sur 12 régions concernées par ce projet, 92 640 ménages ont été enquêtés dont 73 576 éligibles au projet parmi lesquels 35 000 ménages dans 540 villages, soit 48% des ménages retenus.

En ce qui concerne le mode de sélection, le projet a adopté une approche de ciblage à trois niveaux à savoir : la pauvreté

géographique selon les données de l'INS, la pauvreté des ménages par enquête de test de revenu par approximation suivie d'un classement, et d'une validation communautaire.

C'est au cours d'une rencontre organisée le 25 mai dernier au Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire par le ministère de l'Emploi et de la Protection sociale et la Banque mondiale que le coordonnateur du projet a dressé le bilan à mi-parcours. Cette rencontre selon les initiateurs vise à analyser les progrès réalisés vers l'atteinte de l'Objectif de Développement du Projet (ODP) et des résultats formulés dans le cadre logique, à identifier les opportunités et difficultés existantes, et proposer avec les acteurs et parties prenantes, des recommandations pour améliorer la performance du projet.



PRODUCTIVE SOCIAL NETWORKS

35.000 poor households selected

Launched in March 2017, the productive social networks project which aimed at improving the incomes of poor rural households in central, northern and western part of the country has reached its full rhythm of implementation. More than 20,000 households, out of the 35,000 targeted for the period 2015-2020, have benefited from this project since its implementation. During this period, targeted households will receive 36,000 FCFA each quarter to improve their living conditions. According to statistics, the poorest areas are the Central, Northern and Western part of the country. In these areas, the rates of access to basic social services, such as health, education, are low while the ones of malnutrition are quite considerable. To help these families, the Ivorian government adopted in May 2014 the productive social networks project. This project was initiated with the support of the World Bank which is the main founder. Last March, this institution announced an additional budget of more than 50 billion FCFA. A year after the starting of the project, the initiators met to assess the project. According to the coordinator, the midterm review is satisfactory. The project covers 12 regions. Out of the 92640 families surveyed, 73 576 meet the projects requirements among which 35 000 households in 540 villages, representing 48% of the selected families. The adopted method for the process of selection is a three-factor approach to targeting. This

involves poverty in the geographic area base on SNI data, household poverty survey and community validation.

The meeting was held on May, 25 2018 at Sofitel Abidjan Hôtel

Ivoire. It was jointly organized by the Ministry of Employment and Social Protection and the World Bank. According to the initiators, the objective of the meeting was to assess the progress of the project.

PORT AUTONOME DE SAN PEDRO

- **1er** port mondial d'exportation de cacao avec **53%** du cacao ivoirien exporté avec un volume historique de un million trente mille tonnes de cacao et dérivés exportés
- **13%** de hausse du trafic import-export transit en **2017** comparativement à **2016**
- **268%** de Progression du trafic global de **2010** à **2017**

Port Autonome de San Pedro, une expertise au service du développement de son hinterland national et sous régional

www.sanpedro-port.ci





Au centre, le directeur de cabinet Adama Coulibaly et Tioman Caroline, conseiller Technique (à sa droite), tous deux du ministère de l'Économie et des Finances.

ECONOMIE

L'APIF dégage ses stratégies pour une amélioration de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire

Devant un taux d'inclusion financière faible pour la Côte d'Ivoire, le gouvernement décide d'inverser la tendance. Dans le cadre de la mise en place de différents mécanismes pour lutter contre la pauvreté, il met en place l'Agence de promotion de l'inclusion financière (APIF). Il s'agit pour l'État ivoirien d'adapter l'offre de service financière aux populations à faibles revenus, faciliter l'accès au financement, lutter efficacement contre la pauvreté.

Pour se donner tous les moyens de réussir sa mission, l'APIF a réuni, du 26 au 27 juillet dernier à Grand-Bassam, autour d'une même table les acteurs du secteur que sont les Banques ; les opérateurs de téléphonie mobile ; les structures étatiques, administratives et de régulation. Durant deux jours, des réflexions et partages d'expériences ont été menés autour du thème : « Stratégie Nationale d'Inclusion Financière 2019-2024 : Stratégie et Plan d'actions » pour un objectif clair : l'adoption du document cadre de Stratégie nationale d'inclusion financière (SNIF) conformément aux ambitions du gouvernement ivoirien de donner plus d'opportunités aux

populations. L'atteinte de cet objectif demande de réunir les parties prenantes principales et établir la situation de l'inclusion financière en Côte d'Ivoire, ainsi que des cibles de la SNIF 2019-2024 ; d'identifier les défis et convenir d'une vision pour la SNIF ; de proposer l'objectif global, les principales orientations stratégiques et les actions de la SNIF 2019-2024 consistant à faire progresser précisément, à partir de la situation de référence, quantitativement et qualitativement le niveau de l'inclusion financière, sur un horizon temporel défini.

De nombreuses actions ont déjà été menées par la Côte d'Ivoire pour favoriser l'amélioration de l'inclusion financière. De 34% en 2014, le taux d'inclusion financière est passé à 41% en 2017. Toutefois, de nombreux défis restent à relever pour améliorer l'accès aux services financiers et leur utilisation par les populations qui demeurent en marge. C'est pourquoi l'atelier de Grand-Bassam a présenté la vision de l'inclusion financière et défini des axes stratégiques ainsi qu'un projet de plan d'actions décliné en plusieurs axes. Lesquels portent sur l'amélioration de l'accès aux services

financiers des populations vulnérables et exclues ; la finance numérique en Côte d'Ivoire ; la protection, éducation financière et numérisation des clients ; une réglementation évolutive, adaptée et des capacités pour une supervision plus efficace ; un cadre fiscal et des politiques favorables à l'inclusion financière.

Ce projet de plan d'actions devra être assorti d'un budget et d'une politique de mise en œuvre à travers l'Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF). Pour ce faire, l'atelier a recommandé, sous le leadership du Ministère de l'Économie et des Finances, une implication forte des institutions et des structures participantes à travers la désignation d'un groupe de travail pour finaliser le projet de stratégie.

Adama Coulibaly, Directeur de Cabinet du Ministre de l'Économie et des Finances a saisi l'occasion de l'ouverture de l'atelier pour indiquer l'importance de la problématique de l'inclusion financière. Cette offre de services financiers et bancaires de base à faible coût qui constitue aujourd'hui un enjeu majeur de développement dans le monde et dans les pays africains en particulier.



ECONOMY

APIF set strategies to improve financial inclusion in Côte d'Ivoire

The Ivorian government has decided to improve the rate of financial inclusion in the country. As part of the implementation of various mechanisms to fight against poverty, the Financial Inclusion Promotion Agency (APIF) was set up. The objective is to adapt the financial service offer to low-income populations needs, facilitate access to financing, and effectively fight against poverty.

To reach its objectives, the APIF enabled all of the actors (banks, mobile operators, representatives of the administrations and regulatory body) to meet together in Grand-Bassam, from 26 to 27 July 2018, in order to share experience related to the following issue: national strategy for 2019-2024 Financial Inclusion policy: Strategy and Action Plan.

Various initiatives have already been taken by the country to promote the improvement of financial inclusion policy. From 34% in 2014, the financial inclusion rate rose to 41% in 2017. However, many challenges remain to be met in order to improve the access of marginalized populations to financial services.

The action plan should include a budget and an implementation policy and will be developed by the Financial Inclusion Promotion Agency. To do so, the workshop has recommended, under the leadership of the Ministry of Economy and Finance, a strong involvement of participating institutions and structures through the establishment of a working group to finalize the draft strategy.

Adama Coulibaly, the Minister of the Economy and Finance Chief of Staff, pointed out the importance of the issue of financial inclusion. This offer of low-cost basic financial and banking services is now a major development issue in the world and in African countries in particular.



ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

P76-P83

SANTÉ DE L'ÉCONOMIE

P89-P95

Indicateurs

BUSINESS ENVIRONMENT

P84-P88

ECONOMIC HEALTH

P96-P98

Indicators

SECTEUR BANCAIRE

Les chiffres du premier trimestre 2018 présentés

L'enquête de conjoncture sur le secteur bancaire au premier trimestre 2018 s'est déroulée dans un climat économique, à l'échelle mondiale, marqué par un dynamisme constant au premier trimestre 2018. Selon les perspectives économiques du Fonds Monétaire International, sur l'ensemble de l'année, l'activité économique devrait progresser de 3,9% après une hausse de 3,8% en 2017. Sur la période, les prix internationaux des principales matières premières exportées par les pays de l'Union ont cependant connu des évolutions contrastées. Les cours du pétrole, de la noix de cajou, du coton, du cacao et de l'or ont progressé tandis que ceux de l'huile de palmiste, de l'huile de palme, du café et du caoutchouc se sont repliés. Au niveau de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), l'activité économique est demeurée vigoureuse. La progression du produit intérieur brut réel, soutenue principalement par la demande intérieure, est ressortie à 6,5%, en glissement annuel, après 6,4% le trimestre précédent. Au plan national, l'activité économique bénéficie d'un environnement des affaires favorable, de la poursuite de l'exécution des chantiers publics ainsi que de la mise en œuvre de mesures incitatives en faveur du développement de l'agro-industrie.

Le secteur primaire a été caractérisé par une évolution contrastée des produits de rente. En effet, les productions de café (+286%), de banane dessert (+5,7%), de coton graine (+24,2%) et de sucre (+11,3% à fin février 2018 augmentent tandis que celles de cacao (-5,2%), d'anacarde (-28,3%) et d'ananas (-1,9%) sont en repli. Le secteur secondaire poursuit la bonne tenue des activités amorcées au second semestre 2017. L'indice de la production industrielle progresse de 5,5% sous l'effet de l'accroissement des industries manufacturières (+9,1%) tandis que la branche « Electricité, gaz et eau » (+0,9%) augmente modérément et que l'activité extractive se contracte

(-13,0%). Le secteur tertiaire affiche une évolution favorable de l'ensemble de ses composantes. Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'accroît de 12,6%, traduisant une bonne dynamique de la consommation. Dans le transport, le trafic routier (+11,1%), le nombre de passagers dans le transport aérien (+4,0%), ainsi que le trafic de marchandises par voies maritime (+4,3%) et ferroviaire (+16,4%) ressortent en hausse. Aussi, dans le secteur de la télécommunication, le nombre d'abonnements et le chiffre d'affaires progressent respectivement de 14,7% et 7,6%. Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels sont marqués par un accroissement des importations en valeur (+10,6%) perceptible à la fois au niveau des biens de consommation (+4,0%), des biens intermédiaires (+21,3%) et des biens d'équipements (+14,0%). A l'inverse, les exportations se contractent (-14,6%) sous l'effet du recul des ventes des produits primaires (-19,6%) et des produits de première transformation (-10,2%). De ces évolutions résultent un solde commercial excédentaire en régression toutefois de 43,6% par rapport à l'excédent enregistré à fin mars 2017. La présente note a été élaborée suite à une enquête menée auprès des 28 banques en activité. Elle présente un état des lieux du système bancaire au 31 mars 2018.

LE SECTEUR BANCAIRE EN CHIFFRES

Le réseau bancaire couvre l'ensemble du territoire à travers 672 agences dont 657 fonctionnelles (408 à Abidjan et 249 en province) contre 15 non fonctionnelles (6 à Abidjan et 9 en province). Il compte 1 021 Distributeurs Automatiques de Billets (DAB) ou Guichets Automatiques de Banque (GAB) dont 963 fonctionnels (731 à Abidjan et 232 en province) contre 58 non fonctionnels (15 à Abidjan et 43 en province).

Ainsi, par rapport à l'année précédente,



Par Eugène N'dri

on assiste à un renforcement des automates avec l'acquisition ou la mise en état de 32 DAB/GAB.

Le secteur emploi également environ 8 608 salariés contre 8 166 un an plutôt, soit une augmentation de 5% de l'effectif, composé de 42% de cadres supérieurs,

de 44% de non cadres et de 14% de stagiaires.

LES BANQUES, EN CROISSANCE

Le secteur bancaire enregistre une activité en hausse de 11,41% par rapport à mars 2017 avec un total bilan de 10 962,95 milliards FCFA contre 9 840,07 milliards FCFA en mars 2017. Cette hausse est portée par une évolution des encours de dépôts qui s'établissent à environ 7 512,64 milliards FCFA contre 6 166,25 milliards FCFA en mars 2017, crédits qui s'établissent à 6 057,86 milliards FCFA contre 5 388,80 milliards FCFA en mars 2017. Selon les banquiers, cette amélioration de l'activité s'expliquerait par des actions de promotion beaucoup plus intenses des clients particuliers et PME. Par ailleurs, la qualité du portefeuille s'est dégradée de plus de 8% par rapport à l'année dernière. Les créances en souffrance nettes ressortent à 217,69 milliards FCFA contre 201,52 milliards FCFA un an auparavant.

Cette tendance est portée par la hausse de l'encours des créances en souffrance brutes et des provisions respectivement de 10% et 11%. Au 31 mars 2018, les trois (3) premières banques du secteur génèrent à elles seules 46% du résultat réalisé et concentrent plus de 43% de la richesse créée.

En conséquence, les taux bruts et nets de dégradation du portefeuille des établissements de crédit ressortent respectivement à 11% et 4% à fin mars 2018. Toutefois, la trésorerie des établissements de crédit affiche un excédent de 986,73 milliards FCFA, contre 403,73 milliards FCFA un an plutôt. Cette situation résulte d'une progression des ressources plus accentuée que celle des emplois.

DES PERFORMANCES SATISFAISANTES

En conséquence, les taux bruts et nets de dégradation du portefeuille des établissements de crédit ressortent respectivement à 11% et 4% à fin mars 2018.

Toutefois, la trésorerie des établissements de crédit affiche un excédent de 986,73 milliards FCFA, contre 403,73 milliards FCFA un an plutôt. Cette situation résulte d'une progression des ressources

plus accentuée que celle des emplois.

UN DISPOSITIF EN MUTATION

Suite à la mise en application du nouveau dispositif prudentiel issu des accords de Bâle 2 et Bâle 3, il n'a pas été possible de recueillir les données sur le respect du dispositif prudentiel. Toutefois les banquiers ont assuré que cette anomalie sera corrigée dans les prochaines enquêtes.

ZOOM SUR LE CRÉDIT-BAIL

Le crédit-bail est un mode de financement des immobilisations par lequel une personne, le crédit bailleur (société de financement, banque...) à travers un contrat, achète un bien et le met à la disposition d'une autre personne, le preneur (locataire), moyennant le paiement d'un loyer. Le locataire n'est donc pas juridiquement propriétaire du bien mis à sa disposition. Cependant dans une logique de comptes consolidés, les biens acquis en crédit-bail sont assimilés à des immobilisations. Ce contrat est assorti d'une promesse unilatérale de vente, selon laquelle le preneur a la possibilité, au terme de la période convenue, d'acheter le bien. effet, au terme de la durée de location du bien, le preneur peut, soit racheter ce bien à un prix convenu d'avance et fixé par le contrat de crédit-bail, soit continuer à le louer, soit mettre fin au contrat. Compte tenu du faible développement du crédit-bail dans l'UMOA et au regard du fait qu'il s'agit d'un produit financier particulièrement adapté au financement des entreprises, la Banque Centrale a œuvré à la mise en place d'un cadre légal afin d'encadrer cette activité et a engagé des actions visant son développement dans la zone. En Côte d'Ivoire, sur les 28 banques en activité, seules cinq (5) offrent ce type de financement à la clientèle. Ainsi, entre 2015 et 2017, plus de 3 013 dossiers de financement ont été approuvés pour un volume de 94,58 milliards de FCFA. Les principaux biens financés sont les véhicules de particuliers (pour 60%), le matériel industriel (pour 10%) et le matériel informatique (pour 9%). Les taux appliqués par les banques pour ce type de financement oscillent entre 7,5 et 12% avec un taux moyen de 8,90% pour des maturités comprises entre 18 et 36 mois.

Siège de la BCEAO, à Abidjan.





OBSERVATOIRE DE LA FLUIDITÉ DES TRANSPORTS



MINISTÈRE DES TRANSPORTS



M. Abdoulaye TOURE
Secrétaire Général

L'Observatoire de la Fluidité des Transports est une structure administrative créée par le décret 2001-669 du 24 octobre 2001 relatif à la fluidité et à la continuité des transports.

OBJET

Il a pour objet, le contrôle et la régulation de l'ensemble des activités et opérations dont l'exécution est susceptible de faire obstacle à la continuité et à la fluidité des transports.

MISSIONS

- Gérer les congestions dans l'ensemble du système national de transport ;
- Sensibiliser les acteurs du système national du transport aux bonnes pratiques et à la réglementation en vigueur ;
- Contribuer à l'intégration sous-régionale à travers la facilitation des échanges ;

PRINCIPAUX INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Temps de contrôle routier ;
- Nombre de barrage aux cent (100) kilomètres ;
- Montant des perceptions illicites ;
- Temps de parcours des corridors ;
- Temps de séjour des marchandises aux ports ;
- Temps de passage aux frontières ;
- Etat de la route ;
- Age des véhicules ;
- Taux de camions en surcharge ;
- Type de véhicule de transport de fret (conteneurisés ou bâchés ...)
- Délais de délivrance des titres de transport ;
- Coût du transport .

BILAN

- Base de données sur la fluidité routière dans les régions;
- Base de données sur la gestion des plaintes des usagers de la route;
- Sensibilisation des acteurs des transports;
- Organisation des activités d'enlèvement, de dépannage, de remorquage de véhicules accidentés ou en panne;
- Prévention de la congestion de la circulation urbaine;
- Organisation de la tête de stationnement des taxis-compteurs de l'aéroport FHB;
- Point focal des projets de facilitation du transport (PFCTCAL, PCJ, PACOGA, MCA-CI ...)

<< Ensemble, la fluidité devient réalité >>

Cocody II Plateaux, Quartier Eglise Saint Jacques

Tél.: +225 22 41 25 87 • Fax: +225 22 41 25 70 • Site web: www.fluiditetransports.gouv.ci

Par Koffi N'DRI

COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

La Côte d'Ivoire et la BAD élaborent un document stratégique

Madame Nialé KABA, ministre du Plan et du Développement a présidé le Dialogue de haut niveau sur le Document combiné de Stratégie Pays (DSP 2018-2022) et de Revue de la Performance du Portefeuille Pays (RPPP) de la Banque africaine de développement (BAD) pour la Côte d'Ivoire, à l'Hôtel Tiama, à Abidjan.

Organisé conjointement par le gouvernement ivoirien et la Banque Africaine de Développement (BAD), ce séminaire a pour objectif de poursuivre les échanges et de recueillir les observations, afin d'enrichir le Document de Stratégie Pays (DSP), avant sa présentation prochaine au conseil d'administration de la Banque pour son approbation finale. Pour la ministre Nialé KABA, par ailleurs gouverneure de la BAD pour la Côte d'Ivoire, « L'élaboration du DSP 2018-2022 confirme à la fois l'excellente coopération entre la Banque et notre pays et l'engagement de la Banque à soutenir les priorités nationales. Il propose une nouvelle stratégie pour les interventions de la Banque en Côte d'Ivoire, sur la période 2018-2022 sur la base de la revue de la performance du portefeuille pays (RPPP) 2018. »

En effet, ce document qui servira de base pour la coopération avec la BAD au cours des quatre prochaines années, vise à soutenir le gouvernement dans ses efforts pour améliorer les conditions de vie des populations, à travers la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2016-2020. Sur la performance des financements de la BAD, la ministre du Plan et du développement Nialé Kaba a indiqué qu'« au total, entre 2013 et 2017, les engagements nets de la Banque dans notre pays ont plus que quintuplé passant de 193.87 Millions d'Unités de Compte (MUC) en 2013 à 1029,14 MUC en 2017 soit environ 802,6 Milliards FCFA. La répartition sectorielle du portefeuille met en exergue le transport (56,3%) et l'énergie (28,8%), suivis des autres secteurs que sont, l'agriculture

(11,8%), la gouvernance (2,8%), la finance (0,2%) ainsi que l'eau et l'assainissement (0,1%) ». Selon madame Marie-Laure Akin-Olugbade, directrice générale pour l'Afrique de l'Ouest de la BAD « la Banque a jugé opportun de proposer une nouvelle stratégie pour la période 2018-2022, qui couvre tout horizon restant du PND 2016-2020, afin de soutenir la Côte d'Ivoire dans la consolidation de sa dynamique de développement et son ambition de parvenir au stade de pays émergent. ». Ce séminaire a vu la participation de personnalités de haut niveau, dont le Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'Etat, des représentants des institutions nationales et internationales, du secteur privé et de la société civile.



Le ministre du Plan et du Développement Nialé Kaba (au centre) avec les participants.

DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

Les administrations publiques se concertent



Zoko SÉBÉ Charles,
Président du Comité
Scientifique.

Le secteur du transport est un maillon très important dans le développement économique de la Côte d'Ivoire. Celui-ci est confronté à plusieurs difficultés ne permettant pas son plein essor. Pour le rendre encore plus compétitif, le Comité de concertation Etat-secteur privé (Ccesp) a organisé une réunion d'information des préoccupations des administrations publiques dédiées au transport à l'immeuble Sciam. Il était question pour les entités publiques, d'examiner la bonne formulation, la compréhension des préoccupations du secteur des transports et préparer les réunions du comité scientifique. « Le ministre des Transports a toujours donné sa caution, afin de se rapprocher du secteur privé pour lever les points de blocages », a indiqué le représentant du ministre du Transport, Baffah Koné. Cette rencontre entre les acteurs des administrations publiques est l'une des étapes vers les « Rencontres sectorielles » dédiées au transport qui rassemblera sur une même table l'Etat et le secteur privé. M. Charles ZOKO SÉBÉ, représentant le Secrétariat Exécutif du CCESP, a remercié les différents responsables des structures publiques pour leur participation à cette rencontre en vue du rayonnement du transport en Côte d'Ivoire.

DOUANES IVOIRIENNES

Le scanner de Ouangolodougou inauguré par le Secrétaire d'Etat

Le Secrétaire d'État auprès du Premier ministre chargé du Budget et du portefeuille de l'État, Moussa Sanogo, a procédé le 09 Août dernier, au lancement officiel des opérations de scannage des camions de marchandises à Ouangolodougou. Ce dispositif, le second du genre après celui de Noé inauguré par Moussa Sanogo, en mars dernier est également un don du gouvernement chinois qui s'inscrit dans le cadre de sa politique de soutien à la facilitation du commerce en Afrique annoncé en 2015 par le Président Xi Jinping à Johannesburg. Cette infrastructure située sur un site de 8200 m² est composée d'un scanner mobile de type MT1213LT de la compagnie chinoise Nuctech, de quatre conteneurs (trois à usage de bureaux et un de toilettes). Désormais, c'est en cinq minutes que les

agents des douanes pourront contrôler les cargaisons, grâce aux rayons x. Le camion scanné reste immobile pendant que le système de scannage se déplace à proximité. Situés les enjeux de ce deuxième scanner en renforcement des deux autres acquis par la Côte d'Ivoire et installés aux ports d'Abidjan et de San Pedro, M. Moussa Sanogo a indiqué que cela participe au renforcement du climat des affaires, nécessaire à la pérennisation des performances économiques pour un pays qui aspire à l'émergence. Aussi a-t-il invité les opérateurs économiques et les populations de Ouangolodougou, à une collaboration étroite avec les services des douanes pour une bonne exploitation de l'outil dont « le gouvernement attend beaucoup ». L'objectif étant d'aider à la lutte contre le trafic illicite des marchandises et des armes, a-t-il signifié.

Pour DA Pierre-Alphonse, Directeur général des douanes ivoiriennes, il s'agira par le biais de cette technologie d'aller au-delà des 13 000 camions et des 600 000 tonnes de marchandises qui transitent par Ouangolodougou chaque année. Poursuivant, il a indiqué que le scanner permettra de booster les performances des douaniers de Ouangolodougou qui ont réalisé en sept mois 74 % de l'objectif de quatre milliards de FCFA qui leur a été assigné pour 2018. Pour sa part, Sun Liang, conseiller économique et commercial, représentant l'ambassadeur de la République populaire de Chine, a réitéré l'engagement de son pays aux côtés du gouvernement ivoirien. Le diplomate chinois a profité de l'occasion pour saluer la franche collaboration entre les deux pays.



Par Patrice Ban

DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE

Le gouvernement lance le PRO2M en faveur des filières manioc et maraîchères

C'est dans la localité de Lolobo, village situé dans le District de Yamoussoukro que le ministre ivoirien de l'Agriculture et du Développement rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly, a lancé officiellement le Projet d'appui au développement des filières Manioc et maraîchères (PRO2M), le lundi 2 juillet 2018. L'objectif général est de professionnaliser les filières manioc et maraîchères et de renforcer la sécurité alimentaire dans notre pays. D'un coût total de 11,5 milliards de FCFA, ce projet financé entièrement par l'Union européenne vise 21 régions du pays. Il sera mis en œuvre par le fonds interprofessionnel pour la recherche et le conseil agricole (FIRCA) jusqu'en 2021. Concrètement, le PRO2M va accroître sensiblement la production, la rentabilité des exploitations, la transformation et la commercialisation des produits. Mamadou Sangafowa Coulibaly a relevé l'appui constant de l'UE à la Côte



d'Ivoire, et plus particulièrement dans le domaine agricole. Il a, par ailleurs, invité les bénéficiaires à s'approprier ce projet qui offrira 7.500 emplois directs, permettra une production additionnelle annuelle de 300.000 tonnes de manioc frais et 34.000 tonnes pour les maraîchers, 100 millions de boutures à la disposition des producteurs pour couvrir 10 mille hectares chaque année. De son côté, le Dr Pierre Ackah Angniman, directeur exécutif du FIRCA, a expliqué qu'il s'agit de 17 régions pour le maraîcher et 15 pour le manioc avec 3 composantes (manioc, maraîcher et nutrition). Pour sa part, Jean-François Valette de l'UE, a fait savoir que le but est de former un véritable entrepreneur qui soit capable de dominer le marché et d'imposer son prix plutôt que de subir à travers des négociations préalables à la production.

SÉCURISATION FONCIÈRE RURALE

L'AFOR mobilise plus de 100 millions de FCFA en matériels roulants et informatiques



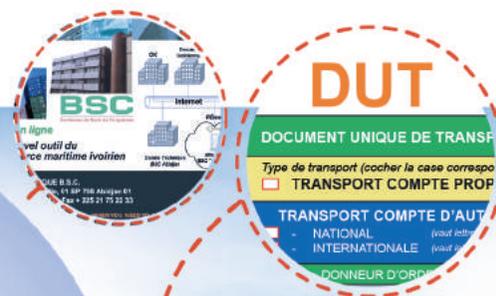
La direction générale de l'Agence foncière rurale (AFOR) a remis du matériel informatique et roulant aux directeurs régionaux et départementaux de l'Agriculture et du Développement rural, le vendredi 14 septembre 2018, à son siège à Abidjan-Angré 7e Tranche. 44 kits informatiques dont 42 pour renforcer le système d'informations foncières (SIF) et 2 pour les départements de Sinfra et de Kouassi-Kouassikro ; 108 kits d'équipements de pluie (bottes et d'imperméables) pour 36 départements (3 kits par département) ; 17 GPS ; 17 tablettes et 27 motos. Le tout, d'une valeur globale de plus de 100

millions de francs CFA. Ce matériel sera utilisé essentiellement par les agents fonciers et aux commissaires-enquêteurs pour accélérer le processus de délimitation des territoires des villages. Selon le directeur général de l'AFOR, Bamba Cheick Daniel, la sécurisation foncière rurale fait partie des priorités du gouvernement. A l'en croire, 500 dossiers relatifs à la délimitation des territoires des villages ont été traités. Il a salué les efforts de uns et des autres qui ont permis d'atteindre des résultats encourageants dans le cadre de ce processus. Et avec la création de la cellule technique d'accélération du processus de production des cartes des territoires des villages (CTAPPCTV), il y a bon espoir que les indicateurs fixés par les bailleurs soient atteints. Au nom des bénéficiaires, Mme Solama Nah-Bintou Touré, directrice départementale de l'Agriculture et du développement rural de Niakara, a dit sa gratitude à la direction générale de l'AFOR. Il faut noter, à cette cérémonie, la présence de Mme Toguila Nabindou, chef de département à la cellule de coordination de la coopération Côte d'Ivoire – Union européenne, représentant l'ordonnateur national suppléant du fonds européen de développement (FED), Frédéric Varlet de la cellule suivi et évaluation à la Primature, Gisèle Dutheil, présidente de l'ONG audace Afrique et M. Seynou Idrissa, sous-directeur du foncier rural.



OFFICE IVOIRIEN DES CHARGEURS

Professionalisme - Rigueur - Transparence



UNE ASSISTANCE DYNAMIQUE AU SERVICE DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES SUR LA CHAÎNE DES TRANSPORTS

MISSIONS

- Assistance aux chargeurs (importateurs/exportateurs)
- Représentation et défense des intérêts des chargeurs;
- Appui au développement harmonieux du commerce international

ACTIVITES

- Suivi du trafic maritime (BSC en ligne)
- Suivi du trafic routier (Géolocalisation)
- Gestion d'entrepôts réels sous douane
- Gestion des gares de fret (Plateformes logistiques)
- Création d'infrastructures d'appui au transport
- Formation et accroissement des capacités (Ateliers, Séminaires et Colloques)
- Publication des statistiques des trafics maritimes et routiers
- Edition des lettres de voiture (DUT)
- Service transit (D11)

Abidjan, Treichville
Rue le Havre, Zone portuaire
01 B.P. 3709 ABIDJAN 01
Tel : (+225) 21 25 99 33 / 21 25 27 21
FAX : (+225) 21 25 27 20
Site Web : www.oic.ci
E-mail : Info@oic.ci

Koffi N'DRI

STRATÉGIE 2030 DE LA BADEA

Les pays membres planchent à Abidjan

Le 10 septembre dernier, les Ministres en charge de la planification des pays membres de la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) ont pris part, à Abidjan, à une réunion de haut niveau sur la stratégie 2030 de cette institution financière.



(Assis, 3^e et 4^e, à partir de la gauche) le ministre du Plan et du Développement, Nialé Kaba et le Dr Sidi Ould DG de la BADEA

Organisée conjointement par le Ministère du Plan et du développement et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), cette rencontre avait pour but de définir, élaborer et travailler sur la stratégie 2030 de la Banque. Elle « constitue une étape décisive dans la formulation de la nouvelle stratégie de la BADEA pour mieux prendre en considération les attentes, les remarques et les suggestions des pays bénéficiaires », a déclaré le Directeur général de la BADEA, Dr Sidi Ould TAH. Au terme des échanges, les pays bénéficiaires ont appelé la Banque à engager des mesures innovantes pour s'adapter aux changements afin d'atteindre ses objectifs. Madame Nialé KABA, ministre du Plan et du développement a déclaré que « durant ces cinq dernières années, c'est un appui de près de 30 milliards de francs CFA d'investissement dont a bénéficié la Côte d'Ivoire dans divers secteurs, à savoir les infrastructures routières et agricoles, la

formation professionnelle, l'eau potable, le renforcement des capacités et l'assistance technique », avant de recommander aux dirigeants de la BADEA de « rendre la banque plus réactive » et d'adopter de nouveaux mécanismes d'acquisition et de décaissement des projets. « La présence de représentants permanents, la création de bureaux locaux et régionaux au sein des pays bénéficiaires permettra d'assurer une coordination plus efficace entre les parties prenantes des projets, une visibilité plus accrue des produits et services de la banque et une meilleure connaissance de nos environnements », a conseillé le ministre du Plan et du Développement aux dirigeants de la Banque. Elle a aussi appelé à un relèvement des taux de décaissement des ressources mises à disposition par la Banque aux pays africains. Le Directeur général de la BADEA, Sidi Ould TAH, quant à lui, s'est réjoui de la qualité des débats au cours de cette table ronde. La prochaine étape dans les consultations en vue de l'élaboration de

la stratégie 2030 de la BADEA, sera la rencontre avec le secteur privé avant la présentation des recommandations au Conseil d'administration de la Banque. Annonçant les actions de « la phase pilote qui sera mise en œuvre en 2019, année charnière », le Directeur général de l'Institution financière a déclaré que de nouveaux produits entrant dans le cadre de la stratégie seront déployés dans des pays sélectionnés avec une place de choix à l'autonomisation des femmes, l'emploi et au développement de la chaîne des valeurs. Cette rencontre de haut niveau a enregistré la présence des ministres en charge de l'Economie, des finances et du Développement du Burkina Faso, de la Coopération et de l'intégration de la Guinée, de l'Economie et des finances de l'Ouganda, du ministre délégué auprès du ministre gabonais chargé du Plan et du développement et du secrétaire d'Etat auprès du ministre équato-guinéen de l'Economie, des finances et de la planification.

BANKING SECTOR

2018 first quarter figures are presented

Globally, the banking sector business survey, in the first quarter of 2018, was held in an economic climate dominated by an ongoing vitality of the sector. According to the International Monetary Fund, the economic outlook over the year is expected to increase by 3.9% after a rise of 3.8% recorded in 2017. During the same period, the key raw material prices in international markets were mixed. Oil, cashew nut, cotton, cocoa and gold prices took an uptrend while palm kernel oil, palm oil, coffee and rubber rates took a downward path. Economic activity was robust in the West African Economic Monetary Union zone. The year-on-year increase of the real gross domestic product was 6.5%, slightly bigger than the 6.5% growth recorded in the previous quarter, driven by a higher domestic demand. At the national level, the economic activity benefits from a favorable business environment, the pursue of public works projects and the implementation of incentives for the development of agribusiness. In the primary sector, the development of agricultural output production rate was mixed. Indeed, production of coffee (+ 286%), banana (+ 5.7%), seed cotton (+ 24.2%) and sugar (+ 11.3%) increased at the end of February 2018 while those of cocoa (-5.2%), cashew (-28.3%)

and pineapple (-1.9%) declined. In the secondary sector, the situation is better as recorded in the second quarter of 2017. The industrial production index increased by 5.5% due to the sharp increase in manufacturing industries (+9.1%) while the sectors of electricity, gas and water rose slightly by 0.9% and mining activities plummeted by 13.0%. All of the components of the tertiary sector remained positive. The turnover in retail sales rises by 12.6% due to the dynamic growth of consumption. In the transport sector, road traffic (+ 11.1%), the number of air transport passengers (+ 4.0%), as well as sea cargoes (+ 4.3%) and rail cargoes (+ 16.4%) are on an uptrend. In the telecommunications sector, the subscriber numbers and the turnover increase by 14.7% and 7.6% respectively.

BANKING SECTOR

The banking network covers the entire territory with 672 branches. Among these banking agencies, 657 are really operating (408 in Abidjan and 249 in the province) and 15 are non-functional (6 in Abidjan and 9 in the province). There are 1,021 ATMs, of which 963 are functional (731 in Abidjan and 232 in the provinces) compared to 58 non-functional (15 in Abidjan and 43 in the provinces). Thus, compared to the previous year, this means of payment has

been strengthened with the acquisition or the maintenance of 32 ATMs. The sector also employs approximately 8,608 people compared to 8,166 a year earlier, representing an increase of 5% of the payroll, made up of 42% white-collar workers, 44% blue-collar workers and 14% trainees.

BANKS ACTIVITIES ARE GROWING

The activities of the banking sector have risen by 11.41% compared to March 2017 with a total balance sheet of 10 962.95 billion FCFA against 9 840, 07 billion FCFA in March 2017. This increase is driven by, not only, an increase in outstanding deposits which trends upwards to about 7,512.64 billion from 6,166.25 in March 2017 but also the development of credit by 6,057,86 billion FCFA against 5,388,80 billion recorded in March 2017. According to the bankers, this improvement is much more due to intensive promotional activities launched by the private customers and SMEs.

A CHANGING ENVIRONMENT

Due to the implementation of the new Basel II and III prudential policy, it was not possible to collect data on prudential policy. However the bankers have promised to correct this situation in the next surveys.

ECONOMIC COOPERATION

Côte d'Ivoire and AfDB draw up a strategic document

Ms. Nialé KABA, Minister of Planning and Economic Development, chaired a High-Level Dialogue on the Country joint Strategy Paper (CSP 2018-2022) and the Country Portfolio Performance Review (PPRP) of the African Development Bank (AfDB) for Côte d'Ivoire, at the Tiamia Hotel in Abidjan.

Jointly organized by the Ivorian government and the African Development Bank (AfDB), the objective was to continue negotiations and gather comments in order to improve the Country Strategy Paper before being submitted to the Bank Board of Directors before its final approval. As for the Minister Nialé KABA, “The preparation of the CSP 2018-2022 confirms both the excellent cooperation between the Bank and our country and the Bank’s commitment to support national priorities. The document proposes a new strategy for the Bank’s involvements in the country development over the period of 2018-2022 based on 2018 Country Portfolio Performance Review (PPRP).” This seminar was attended by some



high-level personalities, including the State Secretary to the Prime Minister Office in charge of Budget and State

Portfolio, representatives of national and international institutions, the private sector and civil society.

PUBLIC-PRIVATE DIALOGUE

Public administrations on a round table

The sector of transport remains essential for the economic development of Côte d'Ivoire. Nevertheless, this sector is confronted with many obstacles hindering its booming.

To sort out this issue and make this sector more competitive, the State-Private Sector Consultation Committee (Cesp) has organized a meeting at Sciam building. The objective was to share the concerns of the private sector operating in this field of activity and therefore prepare the meetings of the scientific committee. The representative of the Minister of transport, Mr Baffah Koné, declared that the Minister has always shown his commitment to meet the private sector in order to remove the bottlenecks that are still hampering the rapid development of this sector of the

economy. This meeting remains a step towards the “sectoral meetings” devoted to the sector of transport. Mr Charles ZOKO, representative of the CCESP

executive committee, appreciated the heads of the public administrations for their involvements in the development of the transport sector in Cote d'ivoire.



DEVELOPMENT OF AGRICULTURE

Government launches PRO2M for cassava and market gardening sectors

In the district of Yamoussoukro, mainly in Lolo bo, the Ivorian Minister of Agriculture and Rural Development, Mamadou Sangafowa Coulibaly, officially launched the Project Supporting the Development of Cassava and Market Gardening production (PRO2M) on Monday, July 2 2018. The overall objective is not only to increase the professional competencies of cassava and market gardening actors, but also to strengthen food security in our country. A total amount of 11.5 billion CFA has been exclusively funded by the European Union and 21 regions of the country have been identified. The project will be managed by the Inter-professional Fund for Research and Agricultural Council until 2021. Most significantly, PRO2M will increase its production which ensures its profitability, the processing and marketing of agricultural products. Mamadou Sangafowa Coulibaly has reviewed the ongoing support of the European Union for the country initiatives in the agricultural sector. He has also advised those who benefit from this aid to more use of it. Moreover, the project will not only provide 7,500 direct jobs and increase both cassava and market gardening production by 300,000 tons and 34,000 tons respectively, but also provide 100 million cuttings to producers to cover 10 thousand hectares each year.

According to Dr. Pierre Ackah Angniman, Executive Director of FIRCA, 17 regions for market gardening and 15 for cassava (cassava, market gardening and nutrition) have been selected. The European Union representative, Jean-François Valette, declared that the real goal of the institution involvement remains the training of a team of entrepreneurs who are able to successfully dominate the market and impose its prices instead of passively suffer it.



RURAL LAND SECURITY

AFOR has spent more than 100 million in buying rolling stocks and computer equipments

The Executive Committee of the Rural Land Agency (AFOR) handed computer equipments and rolling stock over to regional and departmental Directors of the Agriculture and Rural Development Agencies. That ceremony took place on Friday, September 14, 2018, at its headquarters in Abidjan-Angré 7e Tranche. 44 computer kits (42 to strengthen the land information system (SIF) and 2 for the departments of

Sinfra and Kouassi-Kouassikro); 108 rain equipment kits (boots and raincoats) for 36 departments (3 kits per department); 17 GPS; 17 tablets and 27 motorcycles were distributed. To make these equipments available, the executive committee has spent more than 100 million and they will mainly be used by land agents and investigation commissioners to speed up the delimitation of rural land boundaries. According to AFOR Managing Director, Bamba Cheick Daniel, rural land security is one of the government's priorities. In this perspective, 500 files related to village boundaries delimitation were sorted out. The setting of the technical unit for speeding up the process of village boundaries maps production is a real hope to reach the donor's expectations.

Among who attended the ceremony were: Mrs. Toguila Nabindou, head of the Coordination Cell Department of the European Union and Cote d'Ivoire cooperation Committee, representative of the European National Authorizing Officer Substitute; Frédéric Varlet of the Monitoring and Evaluation Section at the Prime Minister Office; Gisèle Dutheil, chairwoman of 'Audace Afrique' and Seynou Idrissa, Deputy Director the Rural Land.



UNE EXPERTISE AVÉRÉE AUX SERVICES DES ADMINISTRATIONS MODERNES



✓ **Deploiement et gestion
d'infrastructures réseaux
satellites VSAT**

*Transmission de données
de la voix et des images*
Côte d'Ivoire, Togo



✓ **Renforcement
des capacités des agents
de l'Administration**

*Plus de 14 500 agents des Ministères
et autres démembrements formés*



✓ **Gestion de l'Intranet
de l'Administration**

Une couverture nationale



✓ **Développement
et intégration de solutions**

| NOS SERVICES

- > Etudes & Conseil
- > Développement et Intégrations
de solutions
- > Réseaux & Télécommunications
- > Cybersécurité
- > Formation continue
- > Administration de bases
de données et de datacenter

| NOS RÉALISATIONS

- SIGFiP : Système Intégré de Gestion des Finances Publiques
- SIGMaP : Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
- GBE : La Gestion du Bureau des Entrées des CHU
- SIGAF : Système Intégré de Gestion des Activités Forestières
- GUICHET UNIQUE : Système Intégré de Création d'Entreprises
- CLOE : Le décisionnel de la Primature
- SIGEP : Système d'Information de Gestion des Entreprises Publiques
- SIGP : Système d'Information de Gestion des Procédures judiciaires,
pénales et d'émission des actes administratifs
- Etc.

BADEA STRATEGY FOR 2030

Member's countries met in Abidjan

The Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA) member states Ministers of planning attended a high-level meeting on this financial institution strategy for 2030, in Abidjan, on Monday, September 10th..



Jointly organized by the Ministry of Planning and Development and the Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA), the objective of the meeting was to define, develop and work on the Bank's 2030 strategy. The General Manager of BADEA, Dr. Sidi Ould TAH asserted : this meeting "constitutes a crucial step in the setting of BADEA new strategy and to ensure that beneficiary countries expectations, remarks and suggestions are better taken into consideration".

Following the meeting, the recipient countries called for innovative measures which would help the bank to adapt to fast-changing market, and therefore reach its objectives. Mrs. Nialé KABA, Minister of Planning and Development declared that: "during the last five years, nearly 30 billion CFA have been invested in the different sectors of the ivorian economy which include road and agricultural infrastructure, vocational training,

drinking water, capacity building and technical assistance ". In addition to that, she asked the bank leaders to make this institution more active and adopt new and faster disbursing and acquisition mechanism. She also called for an increase of resources disbursement rates for African countries. The General Manager of BADEA, Sidi Ould TAH, welcomed the quality of the discussion during the round table. The next step will be the meeting with the private sector prior to the submission of recommendations to the Bank's Board of Directors. Among those that attended the high-level meeting were: Ministers in charge of Economy, Finance and Development of Burkina Faso, Cooperation and Integration of Guinea, Economy and Finance of Uganda, the Minister Delegate to the Gabonese Minister of Planning and Development and the Secretary of State to the Equatorial Guinean Minister of Economy, Finance and Planning.

IVORIAN CUSTOMS

A scanner set at Ouangolodougou

The Secretary of State to the Prime Minister office, in charge of the Budget and State Portfolio, Moussa Sanogo, has officially launched the scanning process of heavy goods vehicle in Ouangolodougou on August; 09 2018. This device, the second of its kind after the one set in Noé, on March 2018, is also a gift from the Chinese government as part of its policy to support trade development in Africa. This new orientation of the Chinese policy was announced in 2015 by the President Xi Jiping in Johannesburg.

Set on a site of 8200 m2, this infrastructure is composed of a MT1213LT mobile scanner produced by a Chinese company (Nuctech), four containers (three offices and one toilet). From now on, customs officers will be able to control cargoes in five minutes thanks to x-rays.

Moreover, one more scanner has been added to the first two equipments purchased by the country and installed in the ports of Abidjan and San Pedro. Mr. Moussa Sanogo believed that this new equipment will help to strengthen the business

climate, which is necessary for the sustainability of the economic performance of any country hoping to achieve development. He, therefore, invited the economic operators and the population of Ouangolodougou to work closely with the customs services for a better management of this equipment.



Par Marina Kouakou

INCUBATEUR D'ABIDJAN

Les activités ont démarré

Dream Factory. Tel est le nom donné à l'Incubateur d'Abidjan dont les activités ont été officiellement lancées, en août dernier. Il a été conçu pour permettre de mûrir les projets innovants et les réaliser dans un cadre proposant des conditions d'accompagnement aux normes internationales.

Dans son allocution le Ministre du commerce, de l'artisanat et des PME Souleymane Diarrassouba a fait savoir que, «selon des statistiques, il est admis que sur une moyenne de dix entreprises créées sans accompagnement, au moins sept cessent d'exister au plus tard à la troisième année de leurs activités».

C'est pourquoi, a-t-il dit ensuite «la mise en service de cet incubateur vient comme une réponse pour encadrer les PME en phase de création et leur permettre de démarrer sur des fondements solides et durables».

«Dream Factory offrira une diversité de services à l'écosystème entrepreneurial et innovant de Côte d'Ivoire en proposant aux startups et Petites et Moyennes Entreprises (PME) un accompagnement stratégique, opérationnel et financier bâti sur 3 piliers», a poursuivi le Ministre du commerce, de l'artisanat et des PME. Il s'agit notamment «de l'incubation qui consiste en la conduite de programmes d'incubation en propre ou d'hébergement de programmes avec des partenaires ; de l'intelligence collective qui permettra l'organisation de rencontres de formations et d'information axées sur les thématiques de l'innovation et surtout sur les technologies de l'industrie 4.0 ; et le service aux entreprises qui se traduira par la domiciliation d'entreprises, la location de bureaux, la mutualisation de services d'entreprises».

Souleymane Diarrassouba n'a pas manqué d'inviter des animateurs de l'écosystème entrepreneurial et innovant à prendre activement part aux activités de l'Incubateur d'Abidjan, avant de marquer son accord quant au choix du nom «Dream Factory» qui signifie «usine de transformation ou de réalisation des rêves».



Visite guidée de l'incubateur des PME (DREAM FACTORY).

Le Secrétaire d'Etat en charge de la Promotion des PME, Félix Anoblé, a, dans son discours, indiqué que «l'entrepreneuriat et l'innovation comptent, à juste titre, parmi les remèdes les plus efficaces pour lutter contre le chômage des jeunes et la pauvreté. « A travers le lancement officiel des activités de cet incubateur, nous donnons une chance de plus à notre jeunesse pour matérialiser ses rêves en exprimant son ingéniosité. Nous offrons ainsi à notre jeunesse des raisons d'espérer et des moyens d'entreprendre et de s'épanouir, dans ce monde en mutation où l'effet accélérateur de l'innovation est un puissant facteur de création d'emplois », a-t-il fait savoir.

L'Ambassadeur du Royaume des PaysBas, Robert Van Den Dool, dont le pays occupe la deuxième place au classement mondial de l'innovation en 2018, après la Suisse, a présenté les résultats de l'étude du Projet «Orange Corner» qui vise à renforcer l'écosystème de démarrage et construire un pipeline pour les jeunes entrepreneurs ivoiriens. Ce projet, «Orange Corners» envisage, «d'améliorer les infrastructures, d'aider et de connecter les instituts universitaires ainsi que les instituts gouvernementaux et de stimuler la mentalité entrepreneuriale». « La mise

en place d'un «Orange Corner», en collaboration avec un prestataire de services local, serait une contribution précieuse pour aider davantage de jeunes entrepreneurs ivoiriens à transformer leur business plan en produit ou service validé », a-t-il dit.

Selon le Directeur général de l'Agence CI PME Salimou Bamba, «Dream Factory sera un centre d'innovation, de coaching, de rencontres, d'aide au financement innovant et de réseautage». Il a par ailleurs présenté l'agenda des activités de Dream Factory pour 2018. « L'Agence CI PME envisage d'incuber une trentaine d'entreprises. La première a été le Camp de vacances numériques prévu en août 2018. Un programme de formation qui vise à vulgariser les technologies de l'information et de la communication auprès des enfants âgés de 8 à 15 ans, dans les domaines de la programmation informatique, l'électronique, la robotique, la modélisation, l'impression 3D, etc.

A l'issue de la cérémonie, les différentes personnalités ont visité les locaux de Dream hactory. Le ministre Souleymane Diarrassouba et le Secrétaire d'Etat, Félix Anoblé ont, ensemble, dévoilé l'enseigne qui se trouve à l'entrée du bâtiment.



Fonds de Développement
de la Formation Professionnelle

LA FORMATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT



ABIDJAN

☎ (229) 21 75 05 05 / 21 35 12 04 ☎ (229) 21 75 05 97 / 21 75 05 92 ✉ 20 BP 1068 Abidjan 20
✉ Treichville, Maison de la Formation, Boulevard Valéry Giscard d'Estaing.

BOSSALE
VICE PRINCIPALE D'ABIDJAN
FACE TROISIA
20 BP 1068 ABJ 20
Tel : 21 65 07 33
Fax : 21 65 07 35

SAN PEDRO
FACE OLACIER OTIER MITOND
CARTE AGRO
BP 1408 SAN PEDRO
Tel : 24 71 70 70
Fax : 24 71 70 75

ABENBOUSSOU
OTIER PLATEAU, FACE COLLEGE
CARTON JEJE KISSAN
BP 336 ABENBOUSSOU
Tel : 36 91 52 10
Fax : 36 91 30 48

SALDA
COMMERCES PRES DE LA FIDRA
DERRIERE LA PORCE ANNULE
BP P21 DALDA
Tel : 02 76 11 01
Fax : 02 78 47 26

BONHOLOGNE
VICE PRINCIPALE D'ABIDJAN
FACE TROISIA
20 BP 1068 ABJ 20
Tel : 21 65 07 33
Fax : 21 65 07 35

STANIS BOSSAW
MAISON DE L'APPRENTI
QUARTIER GARDON II
Tel : 21 30 58 35
Fax : 21 30 58 64

www.fdfp.ci

Par Marina Kouakou

AGENCE CÔTE D'IVOIRE PME

Le Conseil de Surveillance officiellement installé

Au centre le ministre Souleymane Diarrassouba en charge du Commerce et de l'Industrie entouré des membres du Conseil de Gestion.

Le Conseil de Surveillance de l'Agence Côte d'Ivoire PME a été installé officiellement le 31 juillet dernier à Abidjan, par le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba.

Il a pour rôle d'assurer la supervision des activités de l'Agence, en application des orientations et de la politique de l'Etat, définie dans son domaine d'activités.

« Votre mission est délicate mais exaltante. Il vous faudra, par exemple, vous doter d'outils d'autorégulation tels des tableaux de bords pertinents, un code d'éthique ou de conduite, un mécanisme de gestion des risques », a détaillé, le Ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Souleymane Diarrassouba, dans son allocution adressée aux membres de ce Conseil.

Pour lui, « cette responsabilité exige des membres du conseil une haute expertise afin d'atteindre les objectifs fixés qui sont, globalement, de parvenir au renforcement de la compétitivité des PME ivoiriennes afin qu'elles puissent contribuer, de façon significative, à la transformation structurelle de l'économie et créer des richesses et des emplois durables, conformément aux prévisions du Plan National de Développement

(PND 2016-2020) ».

A l'en croire, le Conseil devra renforcer l'œuvre d'édification de l'Agence afin de faire d'elle, à l'horizon 2020, une référence nationale, un laboratoire d'expertises multisectorielles et un centre d'opérationnalisation des stratégies au service de toutes les PME de l'écosystème.

Le Directeur général de l'Agence Côte d'Ivoire PME, Salimou Bamba a axé son intervention sur la présentation de l'Agence, sa gouvernance et sa planification stratégiques, ses activités majeures, ses résultats et ses acquis. « L'atteinte des objectifs fixés nécessite une synergie d'actions entre le Conseil de Surveillance, le Président du Conseil et le Directeur Général de l'Agence », a déclaré M. Bamba, avant d'ajouter : « L'Agence s'est dotée d'un Document Programme 2018. Elle travaille également à se doter d'un Plan Stratégique 2018-2023 qui va s'appuyer sur le PND 2016-2020 et la Stratégie de développement des PME ».

Quant au Président du Conseil de Surveillance, Esse Wouadja, Administrateur des Services Financiers, il a tenu à saluer le management de la Direction générale de l'Agence, « au regard des résultats déjà perceptibles,

nonobstant quelques difficultés de mobilisation de ressources rencontrées l'installation du Conseil de Surveillance marque, une étape importante dans la mise en œuvre de la Stratégie de développement des PME ivoiriennes » a-t-il dit.

Avant de clore ses propos, le Président du Conseil de Surveillance a lancé un appel à tous les membres qu'il a sensibilisés pour une participation assidue et de qualité afin d'atteindre les objectifs qui leur sont assignés.

Composé de 12 membres, tous nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois, le Conseil est appelé à se réunir en session ordinaire au moins tous les trimestres et en réunion extraordinaire si nécessaire. Son Président et ses membres ont été désignés en Conseil de ministres, le 6 juin dernier. Cette cérémonie d'installation a vu la participation du Secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la Promotion de l'Investissement Privé, Emmanuel Essis, aussi membre du Conseil de Surveillance. Le ministre de tutelle, Souleymane Diarrassouba, a remis à chaque membre du Conseil de Surveillance, sa lettre de mission.



Boostez votre compétitivité !

Grâce au Programme National de
Restructuration et de Mise à niveau (PNRMN)

Obtenez jusqu'à
100% (*) de Subventions



(*) sur la phase d'assistance technique

Ce programme s'adresse aux entreprises industrielles manufacturières pour les aider à améliorer leurs performances sur toute la chaîne de valeur.

Le Programme est mis en œuvre par l'ADCI, l'Agence pour le Développement et la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire.

Il permet aux entreprises d'obtenir des subventions allant de 80 à 100% sur toutes les actions d'accompagnement réalisées :

- Diagnostic global
- Conseil d'experts et techniciens spécialisés
- Montage de dossiers de financement pour la mise à niveau des équipements et services
- Accompagnement auprès du système bancaire pour l'accès au crédit à MLT structuré

Le PNRMN, un programme cofinancé par l'Etat de Côte d'Ivoire et la BAD

Par Marina Kouakou

PND

Les Chefs de Coopération en Côte d'Ivoire annoncent la création d'un Secrétariat conjoint

Les Chefs de Coopération en Côte d'Ivoire ont annoncé la création d'un Secrétariat conjoint pour le Suivi du Plan National de Développement (PND). C'était au cours d'une rencontre tenue le 17 mai dernier avec la Ministre du Plan et du Développement Nialé Kaba, à l'immeuble Sciam, au Plateau. A cette occasion, Nialé Kaba a relevé les avantages de la création dudit secrétariat. « La mise en place du Secrétariat technique conjoint permettra d'assurer le suivi efficace du PND et une meilleure coopération. Elle permettra également de renforcer le cadre du dialogue entre le Gouvernement et les partenaires, d'améliorer le suivi du PND et d'optimiser le bénéfice de l'aide des partenaires techniques et financiers par une meilleure coordination des actions », a-t-elle indiqué.

Le chef de délégation des partenaires et par ailleurs, Directeur de l'Agence Française de Développement (AFD), Bruno Leclerc, a rassuré la ministre de la disponibilité des partenaires de coopération à accompagner et à soutenir le pays, de leur appui technique pour la réalisation et l'atteinte des objectifs du PND.

Ladite rencontre visait également à « raffermir le dialogue avec les partenaires au développement dans le cadre de la mobilisation des ressources et du suivi de la mise en œuvre du Plan National

de Développement (PND) 2016 – 2020 ».

Outre le Directeur de l'Agence Française de Développement, la délégation des Chefs de coopération était composée des représentants de l'Allemagne, de la Chine, de la Banque Africaine de Développement (BAD), de la Banque Mondiale (BM), du Fonds Monétaire International (FMI), de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD), de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), du PNUD, de l'Union Européenne et de la Banque Allemande KfW.



RGPH 2019

Le Représentant Résident adjoint de l'UNFPA reçu par la Ministre Nialé Kaba

La Ministre du Plan et du Développement, Nialé KABA a reçu une délégation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), à son Cabinet, sis à l'immeuble Sciam, au Plateau.

S'inscrivant dans le cadre du Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), cette séance de travail a été l'occasion pour la Ministre du Plan et du Développement d'énumérer les défis liés à ladite opération. « Le RGPH permettra de prendre en compte plusieurs défis à relever notamment la

performance économique et les investissements réalisés qui ont concouru au repositionnement de la Côte d'Ivoire sur l'échiquier international », a-t-elle fait savoir.

Poursuivant son intervention, Nialé Kaba a rappelé quelques actions menées pour la bonne marche du RGPH. Il s'agit de « l'élaboration du document projet, de séances de formations des compétences locales et l'organisation en cours, d'un atelier, pour l'élaboration des documents relatifs à la cartographie, au plaidoyer et à la mise en œuvre du chronogramme d'exécution ». Et d'ajouter : « Le dénombrement lui-même n'interviendra qu'en 2019 mais il est évident que le recensement, qui est une opération lourde, soit préparé avec minutie et de façon efficace pour s'assurer que les résultats soient bons ».

Le Représentant Résident adjoint de l'UNFPA en Côte d'Ivoire Alain Akpadji, a pour sa part remercié le gouvernement ivoirien pour « sa promptitude dans la mobilisation des ressources financières de plus de trois milliards ». Cette somme servira à appuyer la phase préparatoire de l'opération de Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), afin de respecter les délais requis. Pour rappel, le RGPH permettra de mettre en place un répertoire des principaux indicateurs sociodémographiques qui manqueraient au dernier recensement.



La ministre en charge du Plan Kaba Nialé en séance de Travail avec le représentant résident adjoint de l'UNFPA Alain Akpadji

Lancement officiel du PRO2M, projet en faveur des filières manioc et maraichères à Lolobo (Yamoussoukro)

La cérémonie officielle marquant le démarrage du Projet d'Appui au Développement des Filières Manioc et Maraichères (PRO2M) s'est tenue ce lundi 2 juillet 2018 à Lolobo, village situé à Yamoussoukro en présence du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly, de l'Ambassadeur de l'Union Européenne en Côte d'Ivoire, SEM Jean-François Valette, du Directeur Exécutif du FIRCA, Dr Pierre Ackah Angniman, des autorités administratives et coutumières, des bénéficiaires et des acteurs du secteur.

D'un coût global de 11,5 milliards de FCFA, le projet est supporté entièrement par l'Union européenne, et se concentrera sur 21 régions du pays. La mise en œuvre du PRO2M est assurée par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) et s'étendra jusqu'en 2021.

L'objectif général de ce projet est de professionnaliser les filières manioc et maraichères et de renforcer la sécurité alimentaire, le PRO2M s'attèlera à intensifier la mécanisation, l'irrigation ainsi que l'accès au marché aux exploitants. « Le projet qui sera exécuté sur 4 ans et mis en œuvre dans 21 régions de Côte d'Ivoire, dont 17 pour le maraicher et 15 pour le manioc, comprend 3 composantes (manioc, maraicher et nutrition » a expliqué Dr Pierre Ackah Angniman

Le Ministre Sangafowa a exprimé sa reconnaissance à l'Union européenne pour son appui constant à la Côte d'Ivoire dans divers secteurs et plus particulièrement dans le domaine agricole. Avant d'exhorter les bénéficiaires à s'approprier le projet, Mamadou Sangafowa s'est réjoui des résultats attendus du PRO2M « le projet offrira 7.500 emplois directs. Il permettra une production additionnelle annuelle de 300.000 tonnes de manioc frais et 34.000 tonnes pour les maraichers. Le projet mettra à la disposition des producteurs 100 millions de boutures pour couvrir 10 milles hectares chaque année » a-t-il indiqué.

« Notre but, c'est de former un véritable entrepreneur qui soit capable de dominer le marché et d'imposer son prix plutôt que de subir à travers des négociations préalables à la production. », a expliqué l'ambassadeur de l'Union européenne, Jean-François Valette, La cérémonie a pris fin par la visite d'une unité semi-industrielle de transformation du manioc en attiéké et autres dérivés de consommation courante (placali, etc). Bénéficiaire du projet, le groupement de femmes de Lolobo dénommé Edissou a été doté de cette infrastructure moderne.



Par Marina Kouakou

PARTENARIAT

L'Agence Côte d'Ivoire PME se lie aux responsables des services PME des banques



Dans le cadre de sa mission de facilitation entre les différents acteurs de l'écosystème des Petites et Moyennes Entreprises (PME), l'Agence Côte d'Ivoire PME a noué un partenariat, avec les responsables des services PME des banques commerciales exerçant en Côte d'Ivoire.

Cette rencontre avait pour objectif de "présenter l'Agence CI PME aux banques, de discuter de la question de l'amélioration de l'accès au financement des PME et des attentes de ces structures bancaires".

« Nous avons échangé avec les banques sur la mise en place d'une plateforme de collaboration entre elles et l'Agence afin d'accroître les financements accordés aux PME », a expliqué le Directeur Général de l'Agence Côte d'Ivoire PME, Salimou Bamba. Et d'ajouter : « En matière d'accompagnement et de promotion des PME, la question du financement est une question centrale qui revient dans toutes les discussions. C'est une préoccupation tant du Gouvernement ivoirien que des acteurs du secteur privé ». Il a également réitéré la disponibilité de l'Agence Côte d'Ivoire PME à accompagner les banques, tant en amont que lors du processus de financement. Poursuivant son intervention, le

Directeur de l'Agence Côte d'Ivoire PME a par ailleurs, salué la mise à disposition du Fonds BACI de cinq milliards de FCFA en faveur des femmes entrepreneures et du Fonds Coris Bank d'un montant de dix milliards FCFA en faveur des PME.

Pour permettre à la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire de gagner du temps dans l'octroi des financements aux femmes, la Chargée d'affaires PME de cette structure, Aïda Fadiga, a souhaité "voir l'Agence CI PME s'imprégner des critères de sélection internes de la Banque afin de conseiller en amont les candidates du Fonds BACI dans le montage de dossiers de demande de prêt".

Le représentant de Coris Bank, le Directeur clientèle entreprise, Gervais Diby, a pour sa part appelé l'Agence à faciliter la tâche au Comité de crédit de sa structure, pour la mise en œuvre effective de la convention signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire.

Danielle Kouamé, Directrice à Ecobank, a estimé que « cette rencontre est une opportunité pour les banques qui financent les PME d'avoir l'appui de l'Agence Côte d'Ivoire PME. Ce qui va permettre d'accroître les financements en faveur des PME pour, non seulement

contribuer au développement de ces entreprises mais également sécuriser les investissements dans ces PME ».

Le Responsable des partenariats à la BICICI, Jean-Charles Bissouma, a, de ce fait, mis l'accent sur les problématiques qui sont relativement récurrentes au niveau des PME, notamment les problèmes organisationnels de ces entreprises. « Les banques n'ont pas assez de visibilité sur leurs secteurs d'activité, la plupart du temps ». A-t-il déploré, tout en espérant qu'avec l'existence de l'Agence Côte d'Ivoire PME, ledit projet puisse réellement voir le jour et que les PME puissent réellement accéder aux financements afin de pouvoir se développer et prospérer ».

Plusieurs autres banques de la place ont souhaité opérationnaliser les modèles BACI et Coris, à condition que l'Agence Côte d'Ivoire PME joue un rôle pivot dans l'analyse et le traitement des dossiers des PME. Ce premier filtre de la part de l'Agence Côte d'Ivoire PME est nécessaire et essentiel pour assurer la "qualité à l'entrée" des dossiers reçus, ont indiqué lesdites structures.

Pour rappel, ladite rencontre s'est tenue en marge de la célébration, de la Journée internationale des PME.

INCUBATOR OF ABIDJAN

The activities started

“Dream Factory”. This is the name given to the Incubator of Abidjan whose activities were officially launched last August, 2018. The objective is to allow innovative projects to mature and to set conditions for their implementation based in international standards support conditions.

In his address, the Minister of Commerce, Handicrafts and SMEs Souleymane Diarrassouba said: “According to statistics, it is recognized that, of an average of ten companies created without any support, at least seven will go bankruptcy before the end of the third year of their existence (...). The setting of this incubator appears as an alternative not only to support SMEs during their early or start-up stage, but also allow them to start their activities on a long-term and sustainable basis. (...) Dream Factory will offer innovative, strategic, operational and financial support to start-ups and SMEs”.

In his address, Félix Anoblé, the Secretary of State in charge of SME Promotion disclosed that entrepreneurship and innovation remain the key alternatives to meet youth unemployment and poverty issues. As he declared: “by officially launching this ceremony, we offer young people the opportunity to realize their dreams and to express their talents and ingenuity. Thus, we offer hope, reasons to believe in one’s future, means to take initiatives and start one’s own business in this fast moving world where the accelerating effect of innovation remains a powerful factor for growth, competitiveness and jobs creation”.

The Ambassador of the Kingdom of the Netherlands, Robert



Van Den Dool, whose country is the second world innovative country in 2018, after Switzerland, presented the results of the “Orange Corner” project study. The objective was to strengthen the start-up ecosystem and build a link for young Ivorian entrepreneurs. This project aims at, “improving the infrastructure (Orange Corners), to help and connect university and government institutes and to stimulate the entrepreneurial awareness”. In his address, he said: “the establishment of an ‘Orange Corner’, in collaboration with a local service provider, would be a valuable contribution to support more young Ivorian entrepreneurs in their initiative to turn their business plan into a validated product or service. At the end of the ceremony, the various personalities visited the premises of Dream Factory. The Minister Souleymane Diarrassouba and the Secretary of State, Félix Anoblé, together, unveiled the sign at the entrance of the building.

NDP

Heads of Cooperation in Côte d’Ivoire announce the creation of a Joint Secretariat



During a meeting held on May 17 with the Minister of Planning and Development Nialé Kaba, at Sciam building, Plateau, the Heads of Cooperation in Côte d’Ivoire have announced the creation of a joint Secretariat for the Monitoring of the National Development Plan (PND).

During that meeting, Nialé Kaba laid the emphasis upon the creation of the secretariat. As far as she is concerned: “The establishment of the Joint Technical Secretariat will ensure

effective monitoring of the NDP. This will also strengthen the framework of the dialogue between the Government and the partners, enhance the monitoring of the NDP and optimize the benefit of the technical and financial partners assistance throughout a better coordination of actions”.

As the head of the delegation of partners and Director of the French Agency of Development (AFD), Bruno Leclerc has reassured the minister of the cooperation partner availability to support the country in the achievement of the NDP “. The meeting also aimed at strengthening dialogue with development partners in the context of resource mobilization and monitoring the implementation of the 2016 – 2020 National Development Plan (PND).

In addition to that the Director of the French Development Agency, the delegation of Heads of Cooperation was composed of representatives of Germany, China, the African Development Bank (ADB), the World Bank (WB), the International Monetary Fund (IMF), the West African Development Bank (BOAD), the Japan International Cooperation Agency (JICA), the UNDP, the European Union and the German Bank KfW.

THE GENERAL CENSUS OF POPULATION AND HOUSING (RGPH) OF 2019

The UNDP Assistant Resident Representative Met with Minister Nialé KABA

The Minister of Planning and Development, Nialé KABA, has received a delegation from the United Nations Population Fund (UNFPA) at her Cabinet in Plateau.



As part of the General Census of Population and Housing (RGPH), this working session was an opportunity for the Minister of Planning and Development to focus on the challenges related to the operation. During her speech, she asserted: “The RGPH will take into account several challenges including economic performance and investments that have contributed to the internal repositioning of the country” she went on to point out some of the actions initiated to ensure a successful project. This involves the elaboration of the draft document, local skills training sessions and the ongoing organization of workshops for the elaboration of documents related to mapping, advocacy and the implementation calendar”. In addition, she declared: “the population count will only start in 2019. But it is obvious that the population census, which is a major operation, must be carefully and efficiently prepared to ensure success”.

As for the UNFPA Deputy Resident Representative in Côte d’Ivoire, Alain Akpadji, he has appreciated the ivorian government for “its promptness in mobilizing more than three billion FCFA”. This is to support the run-up step of the General Census of Population and Housing (RGPH), in order to meet the required deadlines.

CÔTE D’IVOIRE SME AGENCY

The Supervisory Board Officially Installed

The Supervisory Board of Côte d’Ivoire SME Agency was officially established on July 31, 2018 in Abidjan, by the Minister of Commerce, Industry and Promotion of SMEs, Souleymane Diarrassouba. Its primary objective is “to oversee the work of the agency, in line with the orientation and policy of the government as defined in the fields of activity”. While addressing to the members of the council, Souleymane Diarrassouba said: “your mission is exciting but sensitive. For example, you will need self-regulatory tools such as relevant economic indicators, a code of ethics and/or conduct, a risk management mechanism.” According to him, “this responsibility requires from board members sound expertise in order to achieve the objective set, that is to say: achieve the reinforcement of ivorian SME competitiveness so that they can significantly promote structural change



in the economy and generate wealth and create sustainable employment, in line with the National Development Plan (2016-2020 NDP)”. Furthermore, Salimou Bamba, Côte d’Ivoire SME Agency General Manager, also spoke about the agency governance and its strategic planning, its key activities,

results and assets.

A council of twelve-member with a maximum of three years in the office, the group meets at least quarterly in ordinary session and extraordinary session shall be set when necessary. The chairman and the members have been appointed by the council of Ministers on June, 06 2018.



Côte d'Ivoire SME Agency enters into a partnership with Banks SME Department Executives

As part of its mission to facilitate business and support the different SMEs actors, Côte d'Ivoire SME Agency entered into a partnership with corporate banks SME Department Executives operating in the country. The overall objective of that meeting was to “introduce Côte d'Ivoire SME Agency to the banks, discuss the issue of improving SMEs access to funding and the expectation of these corporate banks”. During the event, the General Manager of Côte d'Ivoire SME Agency said: “we discussed with the banks on the issue of setting up a platform of collaboration in order to increase funding to the SMEs... In term of support and promotion of SMEs, the issue of funding remains a central concern for both the actors of the private sector and the government. In addition, the General Manager of Côte d'Ivoire SME Agency welcomed the provisions of five billion provided by BACI to women entrepreneurs and 10 billion by Coris Bank to support SMEs.

Several other banks expressed their desire to adopt BACI and Coris Bank initiatives, provided that Côte d'Ivoire SME Agency plays a vital role in the analysis and processing of SME files. This first control of Côte d'Ivoire SME Agency is necessary and essential to ensure the “quality” of the files received. Let be reminded that the meeting was held during the celebration of SMEs International Day.




COMITÉ DE CONCERTATION
ÉTAT/SECTEUR PRIVÉ


**RÉSEAU DES
POINTS FOCaux**

le réseau pour une économie performante



ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE

LISTE DES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES ET REPERTOIRES DES ACTEURS DU DIALOGUE PUBLIC-PRIVE

M. Mbaye Babacar Cissé, Coordonnateur Résident des Activités Opérationnelles du SNU / Représentant Résident du PNUD
Contacts : (20 23 32 72 / 20 31 74 00)

BANQUE MONDIALE

M. Pierre Laporte, Directeur des Opérations pour la CI
22 40 04 00

FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)

M. Germain Dasylya, Représentant Résident de la FAO
22 40 59 20

FMI (Fonds Monétaire International)

M. Alain Feler, Représentant Résident
20 30 01 65

OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

Dr. Kabral Djamilia, Représentante Résidente
22 51 72 00

ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)

M. Issouf Ouattara, Officer in Charge
22 48 27 48

ONUSIDA (Programme des Nations Unies sur le VIH SIDA)

Dr. Tamsir Sall, Directeur Pays
22 52 86 44

PAM (Programme Alimentaire Mondiale)

M. Gianluca Ferrera, Représentant
22 52 00 00

PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement)

M. Luc Grégoire, Directeur Pays
20 31 74 00

OCHA (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires)

Dr. Modibo Traoré, Chef de Bureau
22 48 44 00

OIT (Organisation Internationale du Travail)

M. Dramane Haidara, Directeur du Bureau de pays
20 31 89 00

UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et la Culture)

Dr. Yao Ydo, Chef de Bureau
22 52 70 20

UNEP (Programme des Nations Unies pour l'Environnement)
Unité de Coordination

Mme Angèle Luh, Chef de bureau Afrique de l'Ouest
M. Abou Bamba, Coordinateur Régional/Convention d'Abidjan
22 41 88 55

UNOPS (Office des Nations Unies pour les services d'appui aux Projets)

M. Pierre Jullien, Directeur Côte d'Ivoire
20 31 89 86

ONU FEMMES

Mme Marie Goretti Nduwayo, Directrice Pays
22 51 87 70/71

UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)

Aboubacar Kampo, Représentant Résident
22 47 99 20

UNHCR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés)

M. Mohamed Touré, Représentant Résident
22 52 76 76

UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la Population)
Mme Suzanne Konaté Maiga, Représentante Résidente
22 52 94 00

OHCHR (Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme)

Mme Juliette De Rivero, Représentante du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme
20 23 33 18

OIM (Organisation Internationale pour les Migrations)

M. David Coomber, Chef de mission
22 52 82 00

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE COTE D'IVOIRE

M. TOURE FAMAN, Président
20 30 97 26 / 05 76 06 41
E-mail : info@cci.ci

CHAMBRE NATIONALE DES METIERS DE COTE D'IVOIRE

M. Kassoum BAMBAMBA, Président
Tel : 22 41 47 38 / Fax : 22 41 44 30 / Cel : 01024161
E-mail : chambredemetiers@cnmci.ci

CHAMBRE NATIONALE D'AGRICULTURE DE COTE D'IVOIRE

M. BAMBAMBA Sindou, Président
Tel : 20 33 30 00 / Fax : 20 32 92 20
Cel : 08 90 55 88 / 04 21 63 64
E-mail : sercomchambragri.ci@gmail.com

FIPME (Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises)

M. Joseph BOGUIFFO, Président
Tel : 07 64 91 38 / E-mail : kopoin.sylvain04@gmail.com
Tel : 22 41 20 17 / e-mail: secretariat@fipme.ci

CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire)

M. Jean-Marie ACKAH, Président
Tel : 20 33 02 25 / Cel : 07 40 80 03
E-mail: cgeci@cgeci.com

APBEF-CI (Association Professionnelle des banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire)

M. Guy KOIZAN, Président
Tel : 20 32 20 08 / Cel : 07 20 02 72 / E-mail : infos@apbef-ci.org

PRIMATURE

SEM. Amadou GON COULIBALY
Premier Ministre, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat,
Chef du Gouvernement
Directeur de Cabinet, M. EMMANUEL AHOUTOU
Tel : 20 21 11 00 / 20 31 50 00/ 20 33 20 28
Email : info@primaturecotedivoire.net

Ministère de l'Economie et des Finances

M. Adama KONE, Ministre
M. COULIBALY Adama, Directeur de Cabinet
Tel : 20 30 25 26 / 20 30 25 20
Email : yvonne.nguessan@egouv.ci

Ministère du Commerce de l'Industrie et de la Promotion des PME

M. Souleymane DIARRASSOUBA, Ministre
Prof. Loesse Essoe Jacques, Directeur de Cabinet
Tel : 20 25 31 10 / Email : info@commerce.gouv.ci

Secrétaire d'Etat chargé du Budget et du Portefeuille de l'Etat

M. Moussa SANOGO, Secrétaire d'Etat
M. Karim TRAORE, Directeur de Cabinet
Tel : 20 21 59 16 / Email : infos@budget.gouv.ci



République de Côte d'Ivoire
Union - Discipline - Travail



COMITÉ DE
CONCERTATION
ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ



COMITÉ DE CONCERTATION ÉTAT/ SECTEUR PRIVÉ

ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE PERFORMANTE

SECRETARIAT EXÉCUTIF

Tél. : (225) 20 221 125
Fax : (225) 20 227 894
E-mail : ccesp@aviso.ci / comiteconcertation@yahoo.fr
Site : www.ccesp.ci